

## INSERTION DES DIPLÔMÉS DES GRANDES ÉCOLES

*Juin 2026*



## Résultats de l'enquête insertion 2026

*Réalisée entre novembre et mars  
par 210 Grandes écoles membres de la CGE*

---

*Cette 34<sup>ème</sup> enquête sur l'insertion des diplômés des Grandes écoles a été réalisée au cours du premier trimestre 2026. Chaque école participante, membre de la CGE, a assuré la collecte des données pour son établissement.*

 **Le Sphinx** *Le logiciel Sphinx a permis la collecte de la grande majorité des données.*

Cette publication est le fruit d'une collaboration entre l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (ENSAI) et la Conférence des grandes écoles (CGE).

La coordination de la collecte des données et la réalisation de cette brochure ont été réalisées par Nicole Allain de l'ENSAI et Élisabeth Bouyer de la CGE. La relecture a été assurée par l'équipe permanente de la délégation de la CGE.



---

## Sommaire

---

Sommaire	4
Avant-propos	6
L'ENSAI, membre et partenaire de la CGE	7
<b>Enquête 2026 sur l'insertion des diplômés</b>	<b>9</b>
1. 34 ans d'enquête sur l'insertion des diplômés des Grandes écoles	11
2. Taux de réponse et taux de couverture de l'enquête 2026	12
3. Caractéristiques de la population interrogée	14
<b>Situation des diplômés</b>	<b>17</b>
1. Situation de l'ensemble des diplômés	19
Dernière promotion	19
<i>En activité professionnelle</i>	19
<i>En volontariat</i>	19
<i>En recherche d'emploi</i>	20
<i>En thèse</i>	21
<i>En études / en formation</i>	21
Avant-dernière promotion	22
Antépénultième promotion	22
Marché de l'emploi cadre	23
2. Situation des diplômés par apprentissage	23
3. Historique des enquêtes de 2005 à 2026	24
4. Création ou reprise d'une entreprise	25
<b>Principaux indicateurs d'insertion</b>	<b>27</b>
1. Principaux indicateurs de l'ensemble des diplômés	28
Dernière promotion : le recrutement est moins rapide	28
Avant-dernière promotion : le taux net d'emploi dépasse 90 %	30
Antépénultième promotion : une situation confortable après deux ans de vie active	32
2. Principaux indicateurs des diplômés par apprentissage	33
3. Historique des taux nets d'emploi depuis 2010	34
Note sur les principaux indicateurs	35

<b>Descriptif des emplois</b>	<b>37</b>
1. Accès à l'emploi	39
<i>Durée de la recherche du premier emploi</i>	39
<i>Cheminement vers l'emploi</i>	40
<i>Critères de choix de l'emploi</i>	41
2. Statut salarié / non-salarié	42
3. Contrats de travail des salariés en France	42
4. Lieu de travail	44
Lieu de travail en France	44
Lieu de travail à l'étranger	45
Nationalité et lieu de travail	46
5. Salaires en France	46
Distribution des salaires	46
Salaire en province et en Île-de-France	48
Salaire des cadres et des non-cadres	49
Évolution du salaire depuis 2021 – dernière promotion	49
6. Secteur d'activité	51
7. Utilisation de l'IA générative	58
8. Place de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE)	59
9. Adéquation de la formation à l'emploi	60
10. Satisfaction dans l'emploi	60
11. Recherche d'un autre emploi	61
<b>Annexes</b>	<b>63</b>
1. Salaire brut annuel moyen hors primes – Lieu de travail en France	64
2. Tableau complet des secteurs d'activité	65
3. Historique des principaux indicateurs	68
<b>Écoles membres de la CGE ayant participé à l'enquête</b>	<b>73</b>

« L'Enquête insertion » de la CGE éclaire un enjeu central : comment les diplômés des Grandes écoles s'insèrent-ils dans un monde professionnel en perpétuelle mutation ?

Nous vous présentons ici les résultats de la 34<sup>e</sup> édition de cette enquête.

Ces résultats s'appuient sur une collecte de données réalisée entre décembre 2025 et mars 2026. Comme tous les ans, les Grandes écoles ont massivement participé à l'enquête : les 210 établissements concernés par le champ de l'enquête ont en effet sollicité leurs diplômés des trois dernières promotions, 241.716 au total. Cette large mobilisation et l'étendue de l'échantillon analysé permettent d'obtenir des résultats d'une très grande fiabilité.

Cette étude est un nouveau témoignage de la force du « modèle Grande école » pour les employeurs. Les diplômés de la promotion 2025 se sont de nouveau insérés sur le marché du travail à une vitesse record : plus de 80% des diplômés en activité professionnelle au moment de l'enquête avaient trouvé un emploi moins de 2 mois après la fin de leurs études, et parmi eux, près de 62% avaient signé un contrat de travail avant même l'obtention de leur diplôme. Qui plus est, plus de 40% des diplômés en emploi au moment de l'enquête avaient signé un contrat de travail chez leur employeur de stage de fin d'études ou dans l'entreprise dans laquelle ils avaient réalisé leur alternance, signe de la pertinence d'une organisation de cursus s'achevant sur une période de professionnalisation.

L'adéquation entre les formations suivies et l'emploi occupé demeure particulièrement élevée pour les diplômés interrogés. Près de 90% des diplômés de la promotion 2025 considèrent que leur emploi correspond à leur niveau de qualification. Soulignons également que près de 84% sont satisfaits ou très satisfaits de leur emploi.

Malheureusement, eu égard à un contexte particulièrement difficile début 2026 du fait de la multiplication des tensions internationales et de leur impact économique, les diplômés des Grandes écoles se sont un peu moins bien insérés sur le marché de l'emploi cette année. Le taux net d'emploi 6 mois après la diplomation connaît en effet un recul de 4 points, pour s'établir à 76% contre 80% l'an passé.

Pour autant, les indicateurs d'insertion observés début 2026 des promotions 2024 et 2023 sont particulièrement élevés. Ils témoignent de la forte résilience des diplômés et de leurs diplômes : l'insertion est certes ralentie, mais elle demeure forte. Ce résultat témoigne du rôle essentiel des services carrières de nos Grandes écoles, véritables chevilles ouvrières de l'insertion professionnelle des étudiants et diplômés, ainsi que du rôle des organisations d'alumni dans l'accompagnement et le conseil qu'elles offrent aux nouveaux diplômés.

Nous vous laissons découvrir cette enquête, qui reste un outil de référence dans l'écosystème de l'enseignement supérieur, et un levier pour penser collectivement l'avenir professionnel de nos diplômés.



**Delphine Manceau**

Présidente de la Conférence des grandes écoles  
Directrice générale de NEOMA Business School



**Thomas Jeanjean**

VP de la commission Formation & Carrières  
Directeur général adjoint de la CCI Île-de-France

Implantée sur le campus de Ker Lann, près de Rennes, l'ENSAI (École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information) est une Grande école spécialisée en ingénierie statistique et en data science pour le traitement et l'analyse de l'information. S'appuyant sur des méthodes scientifiques de haut niveau en mathématiques, informatique et économétrie, l'école donne à ses étudiants des compétences très recherchées et unanimement reconnues par les entreprises et les organisations publiques.

Modélisation statistique, science des données et intelligence artificielle sont au cœur des enseignements de l'ENSAI qui, grâce à ses filières de spécialisation, permet à ses diplômés d'évoluer dans des secteurs d'activité aussi variés que la banque-assurance, la santé, l'économie numérique, les télécommunications, le commerce ou l'industrie de pointe. L'ENSAI forme également des statisticiens publics recrutés par l'Insee ou les services statistiques ministériels.

Membre de la Conférence des grandes écoles, l'ENSAI met ses compétences au service de l'enquête insertion des diplômés des Grandes écoles depuis l'enquête 2000. Ce partenariat garantit l'utilisation des méthodes les mieux adaptées pour le déploiement de l'enquête et le traitement des résultats, avec la préoccupation de la comparabilité des résultats obtenus d'une année sur l'autre.

Sans une mobilisation forte de chacune des Grandes écoles, les taux de réponse à l'enquête ne seraient pas aussi élevés et les résultats aussi solides. Un grand merci à elles, en particulier à leur correspondant enquête insertion, et un grand merci à Nicole Allain et Élisabeth Bouyer pour le travail de pilotage et de coordination réalisé.



**Ronan Le Saout**  
Directeur de l'ENSAI



# Enquête 2026 sur l'insertion des diplômés





---

## 1. 34 ans d'enquête sur l'insertion des diplômés des Grandes écoles

---

### Objectif

Cette enquête s'intéresse à la valorisation sur le marché du travail des formations dispensées par les Grandes écoles françaises au travers de l'insertion des diplômés. L'objectif est de mesurer l'employabilité des diplômés à la sortie de l'école. C'est pourquoi la collecte a lieu au cours du premier trimestre de chaque année, dans les mois qui suivent l'obtention du diplôme. Cela permet de disposer des résultats dès le mois de juin.

### Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête couvre l'ensemble des diplômés des trois dernières promotions de niveau master (bac + 5) des Grandes écoles de France métropolitaine membres de la CGE, à l'exception des diplômés qui ont suivi ce cursus en tant que fonctionnaire.

Chaque école est libre de participer ou non à l'enquête.

Le recueil des données de chacune de ces écoles fournit une base de données nationale anonyme, à partir de laquelle sont obtenus les résultats présentés dans ce document.

### Méthodologie

Le principe consiste à reproduire autant que possible, année après année, la même enquête dans des conditions de réalisation analogues et de définitions identiques, ou du moins compatibles, qui permettent d'obtenir des séries de données comparables dans le temps.

Nous utilisons dans ce rapport la comparaison temporelle, la comparaison par type d'école (d'ingénieurs, de management ou d'autres spécialités), par sexe.

L'insertion est mesurée « au moment de l'enquête », c'est-à-dire entre mi-décembre et fin mars, quel que soit le mois de sortie de l'école de l'étudiant. L'ancienneté sur le marché du travail peut donc varier d'une école à l'autre. Pour la dernière promotion, la grande majorité des diplômés des Grandes écoles est considérée comme ayant quitté l'école moins de six mois avant l'enquête. En effet, la date de référence de sortie de l'école est celle de la soutenance du mémoire de stage de fin d'études, la plupart des mémoires étant soutenus entre septembre et décembre.

Pour les promotions précédentes, il faut appliquer un décalage d'un an de plus. L'enquête permet d'obtenir des indicateurs à 12-18 mois, et 24-30 mois après la sortie de l'école.

### Mode de collecte

Le questionnaire est envoyé par e-mailing aux diplômés. En partenariat avec l'ENSAI, la CGE fournit aux écoles les questionnaires leur permettant de réaliser leur enquête en ligne, d'accéder à des tableaux standards et d'utiliser des outils de traitement sur un serveur d'enquête sécurisé (SphinxOnline). Chaque école accède gratuitement à son compte personnalisé, choisissant sa période de collecte et procédant elle-même aux relances.

### Convention de langage

Le terme « ingénieurs » désigne les diplômés des écoles d'ingénieurs.

Le terme « managers » désigne les diplômés des écoles de management.

Le terme « autres spécialités » regroupe des diplômés des écoles de type : Instituts d'Études Politiques, écoles d'architecture, de journalisme, de communication, de design, universités.

Le terme « ensemble des diplômés » regroupe tous les diplômés, issus de tous types de filières de formation, y compris les apprentis.

## 2. Taux de réponse et taux de couverture de l'enquête 2026

Cette année encore, **les Grandes écoles ont massivement participé à l'enquête insertion de la CGE : toutes les écoles concernées par l'enquête<sup>1</sup>, 210 au total**, ont sollicité leurs diplômés au cours du premier trimestre 2026. Cette pleine adhésion des établissements est à souligner : elle permet d'obtenir des résultats plus fiables, les écoles étant très différentes les unes des autres.

Toutes promotions confondues – 2025, 2024 et 2023 – **241 716 diplômés ont été interrogés sur leur situation**. Dans un contexte de forte sollicitation des diplômés par de nombreuses enquêtes, le taux de réponse peine à se maintenir. Il demeure plus haut pour la promotion sortante (62,4 %). Pour les promotions antérieures c'est nettement plus bas : 44,1 % pour la promotion 2024, 36,6 % pour la promotion 2023.

### Dernière promotion

Promotion 2025	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Écoles autres spécialités	Ensemble
Nombre d'écoles concernées	143	38	29	210
Estimation du nombre de diplômés des écoles concernées par l'enquête [T]	44 673	27 687	10 432	82 792
<b>Nombre d'écoles ayant participé</b>	143	38	29	210
<i>Proportion d'écoles participant à l'enquête</i>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<b>Effectif des diplômés des écoles participantes [E]</b>	44 673	27 687	10 432	82 792
<b>Nombre de questionnaires exploitables [R]</b>	30 009	15 262	6 404	51 675
<b>Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)</b>	67,2%	55,1%	61,4%	62,4%
<i>Taux de couverture (Réponses exploitables / Ensemble des diplômés) (R/T)</i>	67,2%	55,1%	61,4%	62,4%

**Plus de six diplômés sur dix de la promotion 2025 ont répondu à l'enquête** : le taux de réponse atteint 62,4 %, seulement 0,9 point de moins que sur l'enquête précédente. Ces dernières années, le taux de réponse subit une lente érosion, passant de 66,4 % en 2021 à 63,3 % en 2025.

Il diminue chez les ingénieurs (67,2 %, - 3,1 points), alors qu'il se maintient chez les managers (55,1 %, + 0,4 point) et s'améliore chez les diplômés des autres spécialités (61,4 %, + 3,8 points).

Les 51 675 réponses exploitables sur la promotion 2025 permettent de conserver un taux de couverture de 62,4 %, égal à celui de l'enquête précédente, sous l'effet positif apporté par la participation de 100 % des écoles à l'enquête de cette année (98,1 % l'an dernier).

*Les données de la promotion 2025, qui présentent un meilleur taux de réponse, sont privilégiées dans la suite de la publication. Le meilleur taux de réponse s'explique en partie par la meilleure qualité du fichier d'adresses mail dont disposent les écoles, mais également par le fait qu'elles concentrent leurs efforts de relance sur cette promotion.*

### Avant-dernière promotion

Promotion 2024	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Écoles autres spécialités	Ensemble
Nombre d'écoles concernées	143	38	29	210
Estimation du nombre de diplômés des écoles concernées par l'enquête [T]	43 138	27 641	10 104	80 883
<b>Nombre d'écoles ayant participé</b>	142	32	24	198
<i>Proportion d'écoles participant à l'enquête</i>	99,3%	84,2%	82,8%	94,3%
<b>Effectif des diplômés des écoles participantes [E]</b>	42 996	20 669	9 535	73 200
<b>Nombre de questionnaires exploitables [R]</b>	21 606	6 476	4 174	32 256
<b>Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)</b>	50,3%	31,3%	43,8%	44,1%
<i>Taux de couverture (Réponses exploitables / Ensemble des diplômés) (R/T)</i>	50,1%	23,4%	41,3%	39,9%

<sup>1</sup> Pour rappel, 210 écoles de la CGE sont concernées par l'enquête sur les 245 établissements membres de la CGE. Ne sont pas prises en compte par l'enquête les écoles diplômant uniquement des fonctionnaires ou n'ayant pas de programme Grande école (25) et les écoles étrangères (10).

Les diplômés de cette promotion se montrent généralement moins enclins à répondre.

**Pour la promotion 2024, le taux de réponse est de 44,1 %** (42,7 % l'an dernier, soit + 1,4 point).

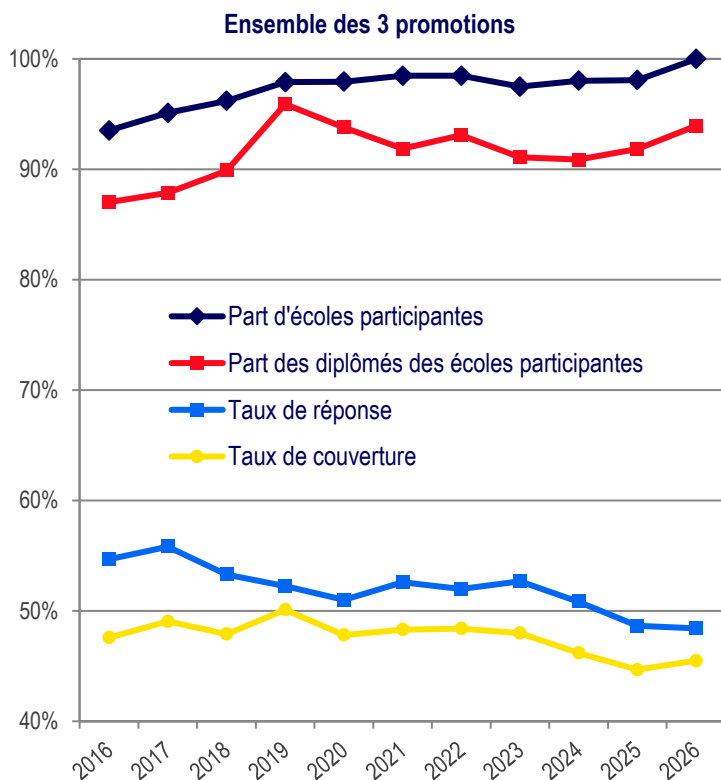
Le taux de couverture de l'enquête, à 39,9 %, s'améliore de 2 points, boosté par la participation encore plus systématique des écoles (198 écoles, soit 94,3 %, contre 93,3 % l'an dernier). Avec 32 256 réponses, il reste tout à fait convenable pour publier des indicateurs d'insertion à 12-18 mois.

### Antépénultième promotion

Promotion 2023	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Écoles autres spécialités	Ensemble
Nombre d'écoles concernées	143	38	29	<b>210</b>
Estimation du nombre de diplômés des écoles concernées par l'enquête [T]	41 123	26 725	10 193	<b>78 041</b>
<b>Nombre d'écoles ayant participé</b>	138	32	26	<b>196</b>
<i>Proportion d'écoles participant à l'enquête</i>	96,5%	84,2%	89,7%	<b>93,3%</b>
<b>Effectif des diplômés des écoles participantes [E]</b>	40 450	20 833	9 756	<b>71 039</b>
<b>Nombre de questionnaires exploitables [R]</b>	16 777	5 563	3 668	<b>26 008</b>
<b>Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)</b>	41,5%	26,7%	37,6%	<b>36,6%</b>
<i>Taux de couverture (Réponses exploitables / Ensemble des diplômés) (R/T)</i>	40,8%	20,8%	36,0%	<b>33,3%</b>

**Plus d'un tiers des diplômés de la promotion 2023 ont répondu à l'enquête.** Avec 26 008 réponses, le taux de réponse (36,6 %) reste, comme chaque année, le plus faible des trois promotions. Il se maintient cependant, ne perdant que 0,5 point. Cette année, l'enquête auprès de l'antépénultième promotion a été menée par plus d'écoles (196 soit 93,3 % contre 90,4 % l'an dernier). Cela bénéficie au taux de couverture qui gagne + 0,5 point, à 33,3 %. Cela reste suffisant pour publier quelques indicateurs d'insertion à 24-30 mois et les comparer à ceux obtenus l'an dernier.

### Évolution de la participation à l'enquête depuis 2016



L'enquête se caractérise par une forte participation des écoles, 93 % ou plus des Grandes écoles concernées. Cela permet de refléter la grande diversité des profils des diplômés et d'avoir une meilleure « photographie » de leur situation. Toutes promotions confondues, environ 90 % des diplômés sont interrogés chaque année.

Le taux de réponse toutes promotions confondues tend à décliner depuis 2016. Il était à son maximum en 2017, à 55,8 %, il est passé sous les 50 % en 2025 et en 2026 il est à 48,4 %, le point le plus bas. Le taux de couverture est stable, entre 48 % et 50 % jusqu'en 2023. Il diminue sur les années récentes : 45,5 % en 2026.

### 3. Caractéristiques de la population interrogée

#### Répartition des diplômés des écoles participantes selon le sexe

Promotion	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
2025	54,0%	33,4%	12,6%	100,0%
Hommes	69,6%	49,6%	38,2%	58,9%
Femmes	30,4%	50,4%	61,8%	41,1%
2024	58,7%	28,2%	13,0%	100,0%
Hommes	69,4%	49,6%	39,2%	59,9%
Femmes	30,6%	50,4%	60,8%	40,1%
2023	56,9%	29,3%	13,7%	100,0%
Hommes	70,1%	49,3%	39,2%	59,8%
Femmes	29,9%	50,7%	60,8%	40,2%
3 promotions	56,4%	30,5%	13,1%	100,0%
Hommes	69,7%	49,5%	38,9%	59,5%
Femmes	30,3%	50,5%	61,1%	40,5%

Pour les promotions 2025, 2024 et 2023 réunies, les diplômés des écoles participantes se répartissent ainsi : 56,4 % pour les écoles d'ingénieurs, 30,5 % pour les écoles de management et 13,1 % pour les écoles d'autres spécialités. On retrouve une répartition assez semblable dans chaque promotion.

**Les écoles de management et d'autres spécialités sont plus féminisées que les écoles d'ingénieurs.**

Dans les **écoles de management**, les femmes représentent la moitié des diplômés de chaque promotion. Il y a peu de disparités entre les 38 écoles : la part des femmes varie entre 43 % et 65 % selon l'école sur la promotion 2025.

Dans les **écoles d'autres spécialités**, la proportion de femmes est de l'ordre de 60 %, avec une plus grande disparité entre les 29 écoles : pour la promotion 2025, elle est au minimum de 51 % et atteint 100 % pour une école.

Dans les **écoles d'ingénieurs**, la proportion de femmes est de l'ordre de 30 % selon la promotion, avec de grandes différences entre les 143 écoles. Sur la promotion 2025, 20 écoles dépassent la proportion de 60 % de femmes avec un maximum est à 80 %, et 28 écoles ont un taux de féminisation inférieur à 20 %, le minimum étant à 7 %.

#### Répartition des réponses à l'enquête selon le sexe

Promotion	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
2025	58,1%	29,5%	12,4%	100,0%
Hommes	67,3%	48,5%	37,1%	58,0%
Femmes	32,7%	51,5%	62,9%	42,0%
2024	67,0%	20,1%	12,9%	100,0%
Hommes	66,5%	50,8%	37,7%	59,6%
Femmes	33,5%	49,2%	62,3%	40,4%
2023	64,5%	21,4%	14,1%	100,0%
Hommes	67,3%	50,4%	36,9%	59,4%
Femmes	32,7%	49,6%	63,1%	40,6%
3 promotions	62,2%	24,8%	13,0%	100,0%
Hommes	67,1%	49,4%	37,2%	58,8%
Femmes	32,9%	50,6%	62,8%	41,2%

Ces mêmes proportions observées cette fois sur les réponses font apparaitre que, toutes promotions confondues, les ingénieurs sont surreprésentés car les taux de réponse sont plus élevés parmi cette catégorie. Les ingénieurs apportent 62,2 % des réponses (tableau ci-dessus) alors qu'ils représentent 56,4 % des diplômés (tableau précédent). La surreprésentation est de + 4,1 points pour la promotion 2025, plus forte pour la promotion 2024 (+ 8,3 points) et la promotion 2023 (+ 7,6 points).

Pour les écoles de management, les réponses offrent une image assez proche de la répartition entre les femmes et les hommes. Pour les écoles d'autres spécialités, les réponses ont tendance à surreprésenter les femmes (de 1,1 à 2,3 points selon la promotion). Pour les écoles d'ingénieurs, les femmes sont également surreprésentées (de 2,3 à 2,9 points selon la promotion).

### Les apprentis

Promotion 2025	Hommes	Femmes	Total
Ingénieurs	26,2%	18,0%	23,5%
Managers	47,9%	55,1%	51,6%
Autres spécialités	26,8%	28,1%	27,6%
<b>Ensemble</b>	<b>31,7%</b>	<b>33,5%</b>	<b>32,5%</b>

Lecture :

23,5 % des ingénieurs ayant répondu à l'enquête étaient inscrits sous contrat d'apprentissage pour leur dernière année de formation

Parmi les répondants de la promotion 2025, 32,5 % ont effectué leurs études sous contrat d'apprentissage. Cette part est nettement plus forte pour les écoles de management (51,6 % des répondants) où cette organisation d'études est proposée plus largement que dans les écoles d'ingénieurs et d'autres spécialités.

**Important :** il ne s'agit pas de la part réelle des apprentis parmi les diplômés mais de la part des apprentis parmi les réponses à l'enquête.

### Les diplômés de nationalité étrangère

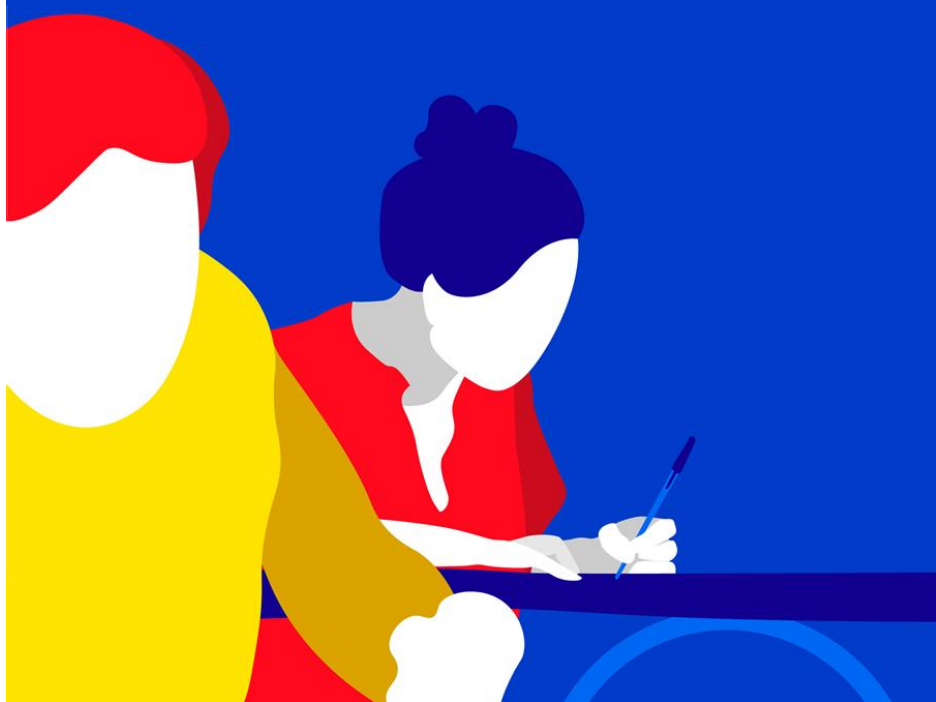
Parmi les diplômés 2025 ayant répondu à l'enquête, 14 % sont de nationalité étrangère. Les ressortissants de nationalité extra-communautaire y sont largement majoritaires (86 %) face à ceux de l'Union européenne (14 %). La nationalité marocaine est la plus représentée (25,6 %). L'écart est important avec les pays suivants : Chine (6,6 %), Cameroun (6,1 %), Italie (5,8 %), Tunisie (5,3 %), Inde (5,1 %).

Promotion 2025 Nationalité	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Étrangère	11,6%	20,3%	9,8%	14,0%
Étrangère UE *	7,4%	20,0%	25,8%	14,0%
<b>Dont :</b>				
Italie	2,5%	9,7%	5,9%	5,8%
Espagne	1,9%	1,9%	2,7%	1,9%
Allemagne	0,7%	2,4%	8,1%	1,9%
Belgique	0,9%	0,9%	1,5%	0,9%
Portugal	0,4%	1,1%	2,0%	0,8%
Étrangère hors UE	92,6%	80,0%	74,2%	86,0%
<b>Dont :</b>				
Maroc	29,0%	23,8%	10,8%	25,6%
Chine	4,6%	8,9%	7,4%	6,6%
Cameroun	8,4%	4,0%	2,2%	6,1%
Tunisie	6,9%	3,5%	5,2%	5,3%
Inde	0,5%	10,9%	0,7%	5,1%
Côte d'Ivoire	3,6%	3,9%	4,4%	3,7%
Algérie	3,1%	3,3%	6,4%	3,4%
Sénégal	5,2%	1,3%	1,7%	3,3%
Liban	3,9%	1,9%	3,4%	3,0%
Brésil	4,2%	0,7%	2,0%	2,5%
Colombie	2,4%	0,7%	1,5%	1,6%
Bénin	2,1%	0,6%	1,7%	1,4%

\* Étrangère UE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède.



# Situation des diplômés





## 1. Situation de l'ensemble des diplômés

### Dernière promotion

Situation	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
<b>Évolution entre les enquêtes 2025 et 2026</b>								
Année d'enquête	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026
Dernière promotion	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
En activité professionnelle	66,7%	62,8%	67,3%	64,1%	52,1%	51,8%	65,3%	61,8%
En volontariat	2,9%	2,8%	3,4%	3,2%	4,0%	4,2%	3,2%	3,0%
En recherche d'emploi	14,9%	19,0%	19,6%	23,0%	20,4%	21,5%	16,9%	20,5%
En thèse / PhD	5,6%	5,6%	0,2%	0,1%	2,1%	1,6%	3,6%	3,5%
En études / En formation	7,4%	7,4%	6,9%	7,3%	15,9%	15,3%	8,2%	8,3%
Autres situations	2,4%	2,5%	2,5%	2,4%	5,5%	5,5%	2,8%	2,8%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

<b>Enquête 2026 - Répartition par sexe</b>								
Promotion 2025	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
En activité professionnelle	63,3%	61,6%	66,5%	61,8%	52,6%	51,4%	63,3%	59,8%
En volontariat	2,7%	2,9%	3,3%	3,0%	3,8%	4,4%	2,9%	3,2%
En recherche d'emploi	19,0%	19,2%	20,2%	25,5%	19,6%	22,7%	19,3%	22,1%
En thèse / PhD	5,3%	6,2%	0,2%	0,1%	2,4%	1,1%	3,8%	3,0%
En études / En formation	7,3%	7,6%	7,4%	7,2%	16,3%	14,7%	8,0%	8,8%
Autres situations	2,4%	2,6%	2,4%	2,3%	5,3%	5,7%	2,7%	3,1%

#### En activité professionnelle

**Pour la dernière promotion**, l'enquête 2026 montre que l'entrée dans la vie professionnelle est à nouveau difficile. La part des diplômés en activité professionnelle continue de diminuer depuis 2023 : à 61,8 % elle recule de 3,5 points par rapport à l'enquête précédente. C'est la troisième année difficile, après le rebond exceptionnel post-Covid et le niveau record à 75 % en 2023. Sur trois ans le recul cumulé dépasse les 13 points.

En 2026, le recul est plus marqué pour les ingénieurs (- 3,9 points) et les managers (- 3,2 points). Pour les diplômés des autres spécialités la part reste stable (- 0,5 point). Elle est la plus basse : 51,8 % contre 62,8 % pour les ingénieurs et 64,1 % pour les managers. Remis en perspective, en 2026, la part des diplômés en activité professionnelle est plus basse que celle observée lors de l'enquête 2021, dans un contexte de crise économique mondiale en 2020 et début 2021.

La part des femmes en activité professionnelle continue d'être moins élevée que celle des hommes : 59,8 % pour les femmes et 63,3 % pour les hommes. Cependant, les écarts ne sont pas homogènes selon le type d'école : - 4,7 points chez les managers, - 1,7 point chez les ingénieurs et - 1,2 point chez les diplômés des autres spécialités.

La partie « Descriptif des emplois » décrit les emplois des diplômés en activité professionnelle.

#### En volontariat

**Le volontariat** se maintient à un niveau équivalent à celui de l'enquête précédente : 3 % (- 0,2 point). Sur la décennie, c'est un niveau habituel, entre 3 et 4 %, hormis le creux des années 2021 et 2022 (2,4 % et 2,5 %). Ce choix est un peu plus fréquent chez les diplômés des autres spécialités (4,2 %).

Enquête 2026 Promotion 2025	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
VIE	89,3%	65,4%	81,3%	93,9%	86,9%	90,5%	47,7%	27,6%	34,4%	86,3%	62,7%	75,9%
Le service civique	4,7%	25,7%	11,7%	2,6%	5,9%	4,2%	20,5%	47,1%	38,2%	5,8%	24,7%	14,1%
VIA	2,4%	2,6%	2,5%	1,3%	1,8%	1,5%	19,3%	16,1%	17,2%	3,9%	5,9%	4,7%
Autre	3,6%	6,3%	4,5%	2,2%	5,4%	3,8%	12,5%	9,2%	10,3%	4,1%	6,8%	5,3%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Le volontariat international en entreprise (VIE) reste prépondérant chez les ingénieurs (81,3 %) et les managers (90,5 %). Chez les diplômés des autres spécialités, le choix est plus partagé : 34,4 % des volontaires optent pour le VIE, 38,2 % pour le service civique et 17,2 % pour le volontariat international en administration (VIA). Le service civique est plus répandu chez les femmes (24,7 %) que chez les hommes (5,8 %). Ce type de volontariat est même le plus fréquent pour les diplômées des autres spécialités (47,1 %).

Promotion 2025 Durée du contrat	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Moins de 12 mois	12,1%	8,9%	40,5%	16,7%
12 mois	44,5%	35,4%	31,3%	39,7%
18 mois	10,1%	14,4%	7,6%	10,7%
24 mois	32,9%	38,9%	20,6%	32,1%
Autre	0,3%	2,3%	0,0%	0,7%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Les ingénieurs et les managers s'engagent plutôt sur des volontariats de 12 mois ou 24 mois (environ trois volontaires sur quatre). Chez les diplômés des autres spécialités, les contrats moins de 12 mois sont les plus fréquents (40,5 %), pour la plupart des services civiques en France.

Il est difficile de donner un indicateur fiable des indemnités perçues, car une partie de l'indemnité dépend du pays dans lequel le volontariat est exercé.

La France accueille 13,2 % des volontariats, alors exercés sous la forme d'un service civique. À l'étranger, la première destination pour la promotion 2025 est la Belgique (12 %), juste devant les États-Unis (9,3 %), et un peu plus loin l'Allemagne (6,9 %) et l'Espagne (5,7 %).

### En recherche d'emploi

**20,5 % des diplômés de la promotion sortante sont en recherche d'emploi quelques mois après l'obtention de leur diplôme : + 3,6 points par rapport à l'an dernier.** La situation continue d'être plus défavorable depuis 2024. Elle s'est encore dégradée pour atteindre un niveau au-dessus de celui de la crise de 2021 (17,7 %). On est loin du taux de recherche d'emploi le plus bas observé lors de l'enquête 2023 (8,3 %).

Aucun type d'école n'échappe à cette dégradation. Les ingénieurs sont cette année 19 % en recherche d'emploi (+ 4,1 points), les managers 23 % (+ 3,4 points), et les diplômés des autres spécialités 21,5 % (+ 1,1 point). Pour tous, c'est le niveau record sur les dernières années, qui dépasse le niveau observé en 2021.

Les femmes sont plus souvent en recherche d'emploi que les hommes chez les managers (+ 5,3 points pour les femmes) et chez les diplômés des autres spécialités (+ 3,1 points pour les femmes). Chez les ingénieurs, la part des femmes en recherche d'emploi (19,2 %) est quasi égale à celle des hommes (19 %), preuve qu'elles ne rencontrent pas plus de difficultés d'insertion.

Enquête 2026 - Promotion 2025 Difficultés dans la recherche d'emploi	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Manque d'expérience professionnelle	67,4%	47,4%	57,0%	60,7%
Peu d'offres d'emploi	59,8%	54,5%	78,8%	60,4%
Salaire proposé insuffisant	13,5%	24,6%	15,2%	16,8%
Difficulté à mettre en valeur mes compétences	19,3%	10,8%	10,9%	16,0%
Mobilité géographique limitée	15,5%	9,6%	7,2%	13,0%
Formation inadaptée au marché de l'emploi	7,2%	9,4%	15,3%	8,7%
Formation mal, ou pas, reconnue par les employeurs	7,0%	11,4%	9,2%	8,5%
Démarches administratives	6,5%	8,4%	4,7%	6,8%
Méconnaissance des débouchés possibles pour ma formation	4,9%	6,0%	7,4%	5,5%
Mauvaise maîtrise des techniques de recherche d'emploi	4,6%	3,9%	3,5%	4,3%
Aucune difficulté	4,3%	3,8%	1,9%	3,9%

Dans le tableau, les difficultés rencontrées sont classées par fréquence de citation, un diplômé ayant la possibilité de choisir plusieurs réponses.

Les principales difficultés citées par les diplômés en recherche d'emploi sont le manque d'expérience professionnelle (60,7 %) et le peu d'offres d'emploi (60,4 %, + 4,7 points en un an). Pour les diplômés des autres spécialités, le peu d'offres d'emploi reste au premier rang (78,8 %).

Le niveau de salaire insuffisant est moins souvent cité cette année (16,8 %, soit - 4,2 points). Cela s'explique par le fait que le manque d'offres d'emploi est très identifié par les diplômés.

La part de diplômés n'ayant rencontré aucune difficulté dans leur recherche s'est également amoindrie : 3,9 % contre 5,2 % l'an dernier.

## En thèse

La proportion de diplômés en thèse est stable à 3,5 %. Ce choix est fait par 5,6 % des ingénieurs, autant chez les femmes que les hommes. Il est beaucoup moins fréquent pour les autres diplômés. De ce fait, les diplômés préparant une thèse sont en très grande majorité des ingénieurs : ils représentent 93,1 % des inscrits en thèse dans la promotion 2025.

Les laboratoires d'accueil des doctorants sont situés en France pour la plupart (86,3 %). Pour les 13,7 % à l'étranger, 7,7 % sont hors Union européenne et 6 % en Union européenne.

Les thèses Cifre (Convention Industrielle de Formation par la REcherche) représentent près d'une thèse sur cinq. Ayant un contrat avec un employeur, les doctorants bénéficient de meilleures conditions de rémunération. Pour les thèses en France, la rémunération moyenne des thèses Cifre est supérieure de près de 26 % à celle des autres thèses.

Enquête 2026 Promotion 2025	Thèse Cifre	Autre thèse	Ensemble
	19,4%	80,6%	100,0%
Rémunération brute annuelle hors primes - Lieu en France			
Moyenne	35 224 €	27 984 €	29 536 €
Médiane	36 000 €	27 600 €	27 600 €

**Note :** l'appellation « Autre thèse » regroupe les thèses académiques hors convention Cifre en France, les thèses à l'étranger non concernées par le dispositif Cifre. On y trouve également les thèses réalisées sous des dispositifs particuliers (thèses financées par des instituts de recherche comme le CEA par exemple).

## En études / en formation

La poursuite des études reste plus fréquente parmi les diplômés des autres spécialités, à 15,3 %. Chez les ingénieurs, elle est de 7,4 % et de 7,3 % chez les managers.

Promotion 2025 Types d'études	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Master (M1 ou M2)	32,2%	22,4%	34,9%	30,8%
MS (CGE)	37,3%	36,1%	3,9%	29,3%
Préparation concours	2,6%	5,8%	29,8%	9,6%
MSc (CGE)	8,3%	16,5%	2,7%	8,7%
MBA	2,3%	5,1%	0,7%	2,5%
Autre	17,2%	14,1%	28,0%	19,1%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Le Master et le Mastère Spécialisé<sup>®</sup> accrédité par la CGE sont les types de formation les plus souvent suivis par les ingénieurs et les managers. Pour les diplômés des autres spécialités, la préparation de concours arrive au deuxième rang (29,8 %) derrière le Master (34,9 %).

Promotion 2025 Raisons principales	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Pour acquérir une spécialisation, dans le cadre de mon projet professionnel	39,6%	50,6%	46,4%	43,3%
Pour acquérir une double compétence, une compétence complémentaire	49,0%	30,1%	23,6%	39,4%
Dans l'attente de trouver un emploi	3,1%	7,6%	9,2%	5,4%
Pour reconversion professionnelle	5,4%	6,2%	4,0%	5,2%
Autre	2,9%	5,5%	16,8%	6,7%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Pour une grande part des diplômés (82,7 %), la poursuite des études est choisie pour compléter leurs compétences. Pour les ingénieurs, c'est d'abord l'occasion d'acquérir une double compétence complémentaire (49 %), quand les autres diplômés souhaitent plutôt acquérir une spécialisation dans le cadre de leur projet professionnel (50,6 % pour les managers et 46,4 % pour les diplômés des autres spécialités).

La poursuite des études dans l'attente de trouver un emploi, 5,4 %, progresse pour la deuxième année consécutive (3,3 % en 2025). Elle était plus marginale les années précédentes dans un contexte beaucoup plus favorable à l'embauche des nouveaux diplômés : 2,3 % en 2024 et 1,8 % en 2023.

### Avant-dernière promotion

Situation	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
<b>Évolution entre les enquêtes 2025 et 2026</b>								
Année d'enquête	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026
Avant-dernière promotion	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
En activité professionnelle	81,0%	<b>78,4%</b>	83,1%	<b>81,1%</b>	72,1%	<b>69,0%</b>	80,3%	<b>77,7%</b>
En volontariat	3,1%	<b>3,1%</b>	4,2%	<b>3,7%</b>	3,5%	<b>4,0%</b>	3,4%	<b>3,3%</b>
En recherche d'emploi	4,6%	<b>7,1%</b>	8,9%	<b>10,5%</b>	8,2%	<b>10,9%</b>	6,1%	<b>8,3%</b>
En thèse / PhD	7,8%	<b>7,1%</b>	0,2%	<b>0,4%</b>	3,3%	<b>3,1%</b>	5,4%	<b>5,3%</b>
En études / En formation	2,6%	<b>3,1%</b>	2,5%	<b>3,2%</b>	10,0%	<b>9,8%</b>	3,6%	<b>4,0%</b>
Autres situations	1,0%	<b>1,1%</b>	1,1%	<b>1,1%</b>	2,8%	<b>3,1%</b>	1,3%	<b>1,4%</b>
Ensemble	100,0%	<b>100,0%</b>	100,0%	<b>100,0%</b>	100,0%	<b>100,0%</b>	100,0%	<b>100,0%</b>
<b>Enquête 2026 - Répartition par sexe</b>								
Promotion 2024	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
En activité professionnelle	79,0%	<b>77,2%</b>	82,8%	<b>79,4%</b>	68,1%	<b>69,5%</b>	<b>78,8%</b>	<b>76,2%</b>
En volontariat	3,0%	<b>3,2%</b>	3,8%	<b>3,6%</b>	3,8%	<b>4,2%</b>	<b>3,2%</b>	<b>3,5%</b>
En recherche d'emploi	7,0%	<b>7,4%</b>	9,2%	<b>11,8%</b>	10,2%	<b>11,3%</b>	<b>7,6%</b>	<b>9,2%</b>
En thèse / PhD	7,1%	<b>7,2%</b>	0,4%	<b>0,4%</b>	4,3%	<b>2,5%</b>	<b>5,7%</b>	<b>4,6%</b>
En études / En formation	2,9%	<b>3,5%</b>	2,9%	<b>3,5%</b>	10,8%	<b>9,3%</b>	<b>3,6%</b>	<b>4,6%</b>
Autres situations	1,0%	<b>1,5%</b>	1,0%	<b>1,3%</b>	2,8%	<b>3,3%</b>	<b>1,1%</b>	<b>1,8%</b>
Ensemble	100,0%	<b>100,0%</b>	100,0%	<b>100,0%</b>	100,0%	<b>100,0%</b>	100,0%	<b>100,0%</b>

Pour l'avant-dernière promotion, 12-18 mois après l'obtention du diplôme, la part des diplômés en activité professionnelle est à 77,7 %. Comparé à la promotion sortante (61,8 %), c'est 15,9 points de plus. On observe cet écart autant pour les femmes (76,2 %) que les hommes (78,8 %), et pour tous les types d'école.

La part des diplômés en recherche d'emploi (8,3 %) est à un niveau élevé comparé aux enquêtes précédentes (6,1 % en 2025 et 4,4 % en 2024). Lors de l'entrée dans la vie professionnelle, les difficultés rencontrées par la promotion 2024 laissent des traces et provoquent mécaniquement une part plus élevée en recherche d'emploi en 2026. C'est plus fréquent chez les managers (10,5 %) et les diplômés des autres spécialités (10,9 %) que chez les ingénieurs (7,1 %).

### Antépénultième promotion

Situation	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
<b>Évolution entre les enquêtes 2025 et 2026</b>								
Année d'enquête	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026
Antépénultième promotion	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
En activité professionnelle	83,7%	<b>83,4%</b>	89,5%	<b>87,9%</b>	80,1%	<b>79,8%</b>	84,9%	<b>83,9%</b>
En volontariat	1,8%	<b>1,8%</b>	1,9%	<b>2,1%</b>	2,3%	<b>2,3%</b>	1,9%	<b>2,0%</b>
En recherche d'emploi	3,9%	<b>4,3%</b>	4,9%	<b>7,0%</b>	5,9%	<b>7,2%</b>	4,4%	<b>5,3%</b>
En thèse / PhD	7,8%	<b>7,8%</b>	0,2%	<b>0,2%</b>	3,9%	<b>3,4%</b>	5,1%	<b>5,5%</b>
En études / En formation	1,5%	<b>1,6%</b>	2,5%	<b>1,6%</b>	6,1%	<b>5,5%</b>	2,4%	<b>2,2%</b>
Autres situations	1,3%	<b>1,0%</b>	1,0%	<b>1,1%</b>	1,8%	<b>1,9%</b>	1,2%	<b>1,2%</b>
Ensemble	100,0%	<b>100,0%</b>	100,0%	<b>100,0%</b>	100,0%	<b>100,0%</b>	100,0%	<b>100,0%</b>
<b>Enquête 2026 - Répartition par sexe</b>								
Promotion 2023	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
En activité professionnelle	84,7%	<b>80,8%</b>	89,7%	<b>86,1%</b>	80,4%	<b>79,4%</b>	<b>85,2%</b>	<b>81,9%</b>
En volontariat	1,7%	<b>2,0%</b>	2,6%	<b>1,7%</b>	2,4%	<b>2,2%</b>	<b>1,9%</b>	<b>2,0%</b>
En recherche d'emploi	4,0%	<b>5,1%</b>	5,2%	<b>8,8%</b>	6,5%	<b>7,6%</b>	<b>4,4%</b>	<b>6,6%</b>
En thèse / PhD	7,3%	<b>8,7%</b>	0,3%	<b>0,1%</b>	3,6%	<b>3,2%</b>	<b>5,7%</b>	<b>5,3%</b>
En études / En formation	1,5%	<b>2,0%</b>	1,2%	<b>2,0%</b>	5,2%	<b>5,6%</b>	<b>1,7%</b>	<b>2,8%</b>
Autres situations	0,8%	<b>1,4%</b>	1,0%	<b>1,2%</b>	1,8%	<b>1,9%</b>	<b>1,0%</b>	<b>1,5%</b>
Ensemble	100,0%	<b>100,0%</b>	100,0%	<b>100,0%</b>	100,0%	<b>100,0%</b>	100,0%	<b>100,0%</b>

**Pour l'antépénultième promotion (2023)**, 24-30 mois après l'obtention du diplôme, la part des diplômés en activité professionnelle se situe entre 79,4 % et 89,7 % selon le type d'école et le sexe. La part des diplômés en recherche d'emploi est à 5,3 %. Il y a trois ans, en 2023, quand l'emploi des cadres était en plein boom, on était descendu à 2,3 %, niveau incompressible dû à la période de latence entre deux postes.

### Marché de l'emploi cadre

En 2025, les offres d'emploi de cadres ont reculé pour la deuxième année consécutive. Comme le souligne l'APEC<sup>2</sup>, les recrutements des entreprises françaises ont diminué de 3 % sur un an (294 500 recrutements bien loin du niveau record de 2023 avec 330 700 recrutements). Dans les prévisions de 2026, la tendance devrait s'inverser et progresser de 4 %, portée par les recrutements dans trois fonctions : informatique, études-R&D et commerce-marketing. Mais cela reste sous réserve de l'impact de la situation géopolitique : conflit au Moyen-Orient et ses impacts sur les approvisionnements en hydrocarbures, risque de redémarrage de l'inflation. C'est autant d'éléments qui pourraient mettre à mal la prévision de reprise des recrutements.

Cela entretient l'incertitude sur la situation économique, ce qui pénalise en général l'insertion des nouveaux diplômés. Les recrutements de cadres débutants ne sont pas dans les priorités des entreprises, qui privilégient l'embauche de cadres expérimentés. L'APEC a chiffré à - 16 % la diminution des recrutements de cadres de moins d'un an d'expérience en 2025 et prévoit - 12 % en 2026. Les diplômés de la promotion sortante ont été confrontés à cette situation fin 2025-début 2026, au moment de leur recherche d'emploi.

## 2. Situation des diplômés par apprentissage

Le groupe « Apprentis » de la promotion 2025 est composé pour moitié de managers (48 % de managers, 41,9 % d'ingénieurs et 10,1 % de diplômés des autres spécialités). Le groupe « Hors apprentis » est composé aux deux tiers d'ingénieurs (65,6 % d'ingénieurs, 21,6 % de managers et 12,8 % de diplômés des autres spécialités). Les pourcentages sont calculés sur les réponses à l'enquête.

Enquête 2026 Promotion 2025	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	Apprentis	Hors apprentis	Apprentis	Hors apprentis	Apprentis	Hors apprentis	Apprentis	Hors apprentis
En activité professionnelle	67,0%	61,5%	61,6%	67,1%	56,0%	50,3%	63,3%	61,3%
En volontariat	2,8%	2,7%	3,3%	3,0%	5,1%	3,7%	3,2%	2,9%
En recherche d'emploi	17,4%	19,5%	24,8%	20,9%	21,1%	21,6%	21,3%	20,1%
En thèse / PhD	1,3%	6,9%	0,1%	0,2%	0,5%	2,1%	0,7%	4,8%
En études / En formation	8,7%	6,9%	7,6%	6,7%	13,0%	16,2%	8,6%	8,0%
Autres situations	2,8%	2,5%	2,6%	2,0%	4,2%	6,2%	2,8%	2,8%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Répartition Apprentis / Hors apprentis	23,5%	76,5%	51,6%	48,4%	27,6%	72,4%	32,5%	67,5%

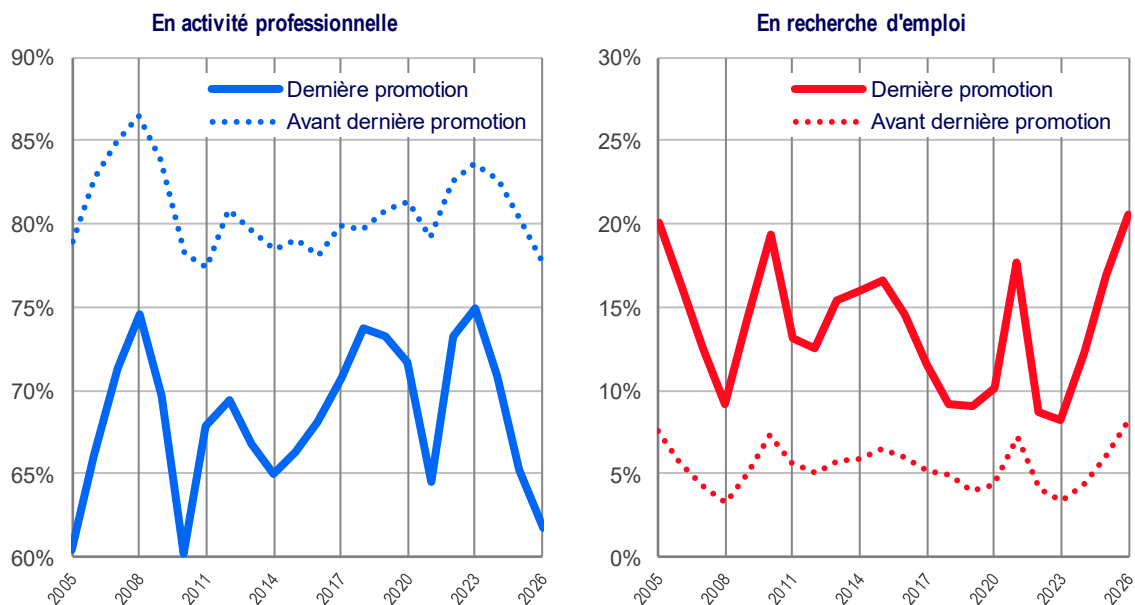
La comparaison de la situation des apprentis et des diplômés hors apprentis n'est pas forcément en faveur des apprentis comme on pourrait s'y attendre, leur présence en entreprise devant favoriser une insertion professionnelle plus rapide.

La part des apprentis en recherche d'emploi est plus faible pour les ingénieurs (17,4 %, - 2,1 points) et chez les apprentis des autres spécialités (21,1 %, - 0,5 point). Mais elle est plus élevée chez les managers apprentis (24,8 %, + 3,9 points).

Chez les ingénieurs, très peu d'apprentis poursuivent vers une thèse (1,3 %, - 5,6 points). Chez les diplômés des autres spécialités, la poursuite d'études est moins fréquente chez les apprentis (13 %, - 3,2 points).

<sup>2</sup> Source : « Prévisions de recrutements de cadres 2026 - Après deux années difficiles, un infléchissement possible », APEC avril 2026  
<https://www.apec.fr/tendances-emploi-cadre/recrutement-et-pratiques-rh/plus-de-300-000-recrutements-de-cadres-en-2026--sauf-si-.html>

### 3. Historique des enquêtes de 2005 à 2026



En 2008, avant la crise financière, **l'activité professionnelle** atteint un sommet pour les diplômés de la **dernière promotion**. En 2010, post crise, elle descend à son niveau le plus bas jusqu'à aujourd'hui (60,2 %).

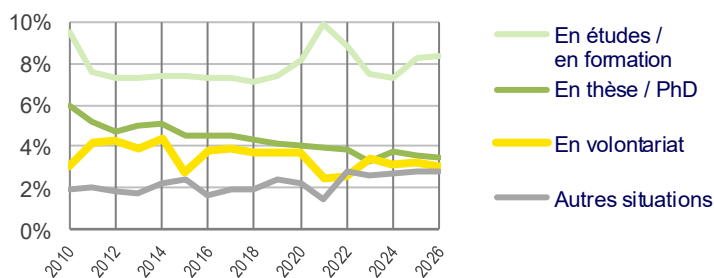
De 2013 à 2016, l'insertion professionnelle des diplômés se maintient dans un contexte économique moins favorable. Après 2016, la part des diplômés en activité professionnelle repart à la hausse jusqu'en 2020. Le premier confinement (mars 2020) a eu peu d'impact sur l'insertion des nouveaux diplômés. C'est en 2021 qu'ils font face à un recul des offres d'emploi sans précédent. La part des diplômés en activité professionnelle descend à 64,5 %, sans descendre aussi bas qu'en 2010.

L'année 2022 marque une sortie de crise rapide pour l'insertion des nouveaux diplômés qui se prolonge en 2023. Le grand nombre d'offres d'emploi leur permet d'atteindre une part en activité professionnelle de 75 %.

**Depuis 2024, on s'éloigne des records des années précédentes, un peu plus chaque année.** Le tassement des offres d'emploi freine l'entrée des nouveaux diplômés dans la vie professionnelle. En 2026, la part en activité professionnelle est redescendue à 61,8 %.

**La part des diplômés de la promotion sortante en recherche d'emploi varie fortement, entre 8 et 20 % sur la période 2005-2026.** La baisse, amorcée en 2016, s'est poursuivie dans un contexte économique favorable pour atteindre les niveaux les plus bas sur les années 2018 à 2020 (environ 10 %). En 2021, la crise a provoqué une forte dégradation de ce taux (17,7 %) qui rappelait celle de 2010. En 2022, la reprise a été encore plus immédiate qu'après la crise de 2010. Le taux descend à un niveau très bas : 8,3 % en 2023, le plus bas depuis 2005. À partir de 2024, le contexte d'emploi s'inverse et devient de moins en moins favorable aux jeunes diplômés. Le taux remonte pour atteindre 20,5 % en 2026, le plus haut depuis 2005.

**Autres situations**  
Dernière promotion



**Les autres situations sont plutôt stables sur la période récente.** Seule l'année 2021 fait exception. Le contexte difficile post Covid a conduit plus de diplômés vers la poursuite d'études (pic à 9,9 %). Le départ à l'étranger plus compliqué a fait descendre la part du volontariat à 2,4 %. La part des thèses se maintient autour de 4 % sur la décennie.

#### 4. Création ou reprise d'une entreprise

Enquête 2026 Promotion 2025	Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total
<b>Diplômés en création d'entreprise</b>	<b>5,1%</b>	<b>3,2%</b>	<b>4,3%</b>
En cours de création / reprise	44,8%	42,7%	44,2%
Création d'une entreprise en activité	49,4%	50,1%	49,6%
Reprise d'une entreprise en activité	2,6%	3,4%	2,9%
Création ou reprise non précisée	3,1%	3,8%	3,3%

Dans ce tableau, tous les diplômés sont pris en compte peu importe leur situation, en activité professionnelle ou non

**Parmi l'ensemble des diplômés de 2025, 4,3 % sont créateurs ou repreneurs d'entreprise**, ce qui est proche de l'enquête précédente (3,9 %).

Le projet est en cours pour 44,2 % des cas. Pour 49,6 %, il s'agit d'une création pure et l'entreprise créée a démarré son activité. La reprise d'entreprise reste rare.

La création d'entreprise concerne moins les femmes (3,2 %) que les hommes (5,2 %).

Enquête 2026 Promotion 2025	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Diplômés en création d'entreprise</b>	<b>3,9%</b>	<b>1,7%</b>	<b>3,2%</b>	<b>9,0%</b>	<b>4,5%</b>	<b>6,7%</b>	<b>6,8%</b>	<b>5,5%</b>	<b>6,0%</b>
En cours de création / reprise	44,6%	53,0%	46,1%	48,2%	49,1%	48,5%	33,6%	22,7%	27,3%
Création d'une entreprise en activité	52,0%	39,6%	49,8%	42,6%	42,5%	42,6%	58,2%	72,0%	66,2%
Reprise d'une entreprise en activité	2,5%	4,7%	2,9%	2,9%	3,5%	3,1%	2,7%	2,0%	2,3%
Création ou reprise non précisée	0,9%	2,7%	1,2%	6,3%	4,8%	5,8%	5,5%	3,3%	4,2%

Dans ce tableau, tous les diplômés sont pris en compte peu importe leur situation, en activité professionnelle ou non

**La création d'entreprise est plus fréquente chez les managers et les diplômés des autres spécialités, en particulier pour les hommes (9 % et 6,8 %).** On retrouve le taux le plus faible chez les femmes ingénieures, seulement 1,7 % de créatrices d'entreprise, encore en projet pour la moitié d'entre elles.



# Principaux indicateurs d'insertion



## 1. Principaux indicateurs de l'ensemble des diplômés

### Dernière promotion : le recrutement est moins rapide

Principaux indicateurs		Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
<b>Évolution entre les enquêtes 2025 et 2026</b>									
	Année d'enquête	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026
	<b>Dernière promotion</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
	Taux net d'emploi *	82,4%	<b>77,5%</b>	78,3%	<b>74,5%</b>	73,3%	<b>72,2%</b>	80,2%	<b>76,0%</b>
	% Emplois en moins de 2 mois /En emploi	83,3%	<b>80,4%</b>	80,1%	<b>80,6%</b>	78,1%	<b>75,8%</b>	81,9%	<b>80,0%</b>
	% CDI / Diplômés en emploi en France	85,0%	<b>82,8%</b>	86,6%	<b>83,9%</b>	60,5%	<b>58,6%</b>	83,5%	<b>80,9%</b>
	% Cadre (emplois en France)	90,7%	<b>89,0%</b>	77,6%	<b>74,6%</b>	65,7%	<b>65,1%</b>	85,7%	<b>83,4%</b>
	% Emplois à l'étranger	8,7%	<b>8,1%</b>	15,2%	<b>14,5%</b>	14,7%	<b>15,5%</b>	11,2%	<b>10,8%</b>
	% Emplois en province **	61,7%	<b>61,7%</b>	28,3%	<b>30,7%</b>	24,4%	<b>24,7%</b>	48,9%	<b>49,1%</b>
	% Emplois en Île-de-France **	38,3%	<b>38,3%</b>	71,7%	<b>69,3%</b>	75,6%	<b>75,3%</b>	51,1%	<b>50,9%</b>
<b>Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)</b>									
Moyenne	Hors primes	39 129 €	<b>39 284 €</b>	41 103 €	<b>40 825 €</b>	38 164 €	<b>39 084 €</b>	39 604 €	<b>39 679 €</b>
	Avec primes	42 135 €	<b>42 338 €</b>	46 572 €	<b>46 534 €</b>	40 901 €	<b>42 354 €</b>	43 271 €	<b>43 464 €</b>
Médiane	Hors primes	39 000 €	<b>39 000 €</b>	40 000 €	<b>40 000 €</b>	37 200 €	<b>38 090 €</b>	39 500 €	<b>39 600 €</b>
	Avec primes	41 100 €	<b>41 400 €</b>	44 000 €	<b>43 800 €</b>	38 700 €	<b>40 000 €</b>	42 000 €	<b>42 000 €</b>
<b>Enquête 2026 - Répartition par sexe</b>									
	Promotion 2025	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	Taux net d'emploi *	77,7%	77,1%	77,5%	71,7%	74,2%	71,1%	77,4%	74,0%
	% Emplois en moins de 2 mois /En emploi	80,7%	79,9%	81,1%	80,1%	77,9%	74,6%	80,6%	79,2%
	% CDI / Diplômés en emploi	86,2%	75,9%	87,9%	80,3%	62,2%	56,5%	85,2%	74,8%
	% Cadre (emplois en France)	91,3%	84,3%	78,1%	71,5%	67,5%	63,7%	87,5%	77,5%
	% Emplois à l'étranger	8,9%	6,4%	17,1%	11,9%	15,9%	15,3%	11,5%	9,8%
	% Emplois en province **	61,0%	62,9%	31,7%	29,8%	21,0%	26,8%	51,6%	45,6%
	% Emplois en Île-de-France **	39,0%	37,1%	68,3%	70,2%	79,0%	73,2%	48,4%	54,4%
<b>Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)</b>									
Moyenne	Hors primes	39 962 €	37 901 €	42 291 €	39 464 €	41 986 €	37 319 €	40 580 €	38 358 €
	Avec primes	43 284 €	40 409 €	49 753 €	43 544 €	46 619 €	39 761 €	44 874 €	41 396 €
Médiane	Hors primes	40 000 €	38 000 €	41 000 €	39 700 €	41 500 €	36 000 €	40 000 €	38 350 €
	Avec primes	42 000 €	40 000 €	45 450 €	42 000 €	44 000 €	37 800 €	42 690 €	40 416 €

\* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

\*\* Parmi les emplois en France dont la région est renseignée

\*\*\* Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

Les indicateurs d'insertion de la dernière promotion, interrogée quelques mois après la sortie de l'école, sont en recul, dans un contexte économique moins favorable et incertain pour les entreprises. Les diplômés de 2025 entrent dans la vie professionnelle à un moment où les entreprises réduisent fortement leurs intentions de recrutement dans de nombreux secteurs d'activité. Une telle situation est toujours défavorable aux nouveaux diplômés, les entreprises privilégiant le recrutement de cadres plus expérimentés.

#### Taux net d'emploi : recul de 4,2 points

Le taux net d'emploi de l'ensemble des diplômés (76 %) perd à nouveau des points cette année et descend même plus bas qu'en 2021, à 79,1 %, le taux le plus bas jusqu'à maintenant. On est loin du taux record de 2023 (90,5 %), quand les conditions d'emploi étaient extrêmement favorables. Pour tous les types d'école, le taux net d'emploi diminue. Celui des ingénieurs reste le plus élevé (77,5 %) malgré un recul de 4,9 points. Pour les managers, le taux est plus bas (74,5 %) perdant 3,8 points. Pour les diplômés des autres spécialités, le recul est moins fort (- 1,1 point) avec un taux de 72,2 %.

Pour les diplômés en emploi, le recrutement est moins rapide mais les conditions restent bonnes

**Le délai de recrutement s'allonge à nouveau cette année pour la promotion sortante** : la part des emplois trouvés en moins de deux mois après l'obtention du diplôme se réduit de 1,9 point, à 80 % contre 81,9 % l'an dernier. C'est à relativiser car c'est un niveau qui reste élevé, le record étant de 86,6 % en 2023.

Les managers restent au même niveau que l'an dernier (80,6 %), à égalité avec les ingénieurs (80,4 %) qui eux perdent 2,9 points. Les diplômés des autres spécialités, à 75,8 %, perdent 2,3 points.

**La part d'emplois à durée indéterminée**, à 80,9 %, perd 2,6 points après être montée à 85,5 % en 2023. On observe le même recul pour tous les types d'écoles. Elle reste plus élevée pour les managers (- 2,7 points à 83,9 %) et les ingénieurs (- 2,2 points à 82,8 %). Elle est beaucoup plus basse pour les diplômés des autres spécialités (- 1,9 point à 58,6 %) comme les années précédentes.

**La part d'emplois de cadres** se maintient à un niveau élevé : 83,4 % (- 2,3 points). Elle reste plus élevée pour les ingénieurs (89 %), et toujours plus basse pour les autres diplômés.

Les salaires hors primes stagnent

**Chez les diplômés travaillant en France, le salaire brut annuel moyen hors primes** s'établit à 39 679 €, soit + 0,2 % sur un an. Il stagne pour les ingénieurs (+ 0,4 %) et se réduit légèrement pour les managers (- 0,7 %). En revanche, les diplômés des autres spécialités sont recrutés à un salaire supérieur de 2,4 % à celui de l'an dernier.

En 2026, un nouveau diplômé sur deux est recruté avec un salaire brut annuel hors primes supérieur à 39 600 € (**salaire médian**), quasiment au même niveau que l'an dernier (seulement 100 € de plus). Avec moins d'offres d'emploi, les recruteurs sont plus maîtres des négociations de salaire et les diplômés moins incités à négocier un salaire plus élevé.

Le salaire médian est inchangé pour les ingénieurs et les managers (respectivement 39 000 € et 40 000 €). Il reste plus bas pour les diplômés des autres spécialités à 38 090 € mais il augmente de 890 €.

Des écarts de salaires en faveur des managers

Les managers perçoivent en moyenne, en salaire brut annuel hors primes, 1 500 € de plus que les ingénieurs et 1 700 € de plus que les diplômés des autres spécialités. Ces écarts se sont réduits en un an. La prise en compte des primes accroît encore l'écart en faveur des managers : près de 4 200 € de plus que les ingénieurs et les diplômés des autres spécialités.

10,8 % des diplômés exercent un emploi à l'étranger

**La part des emplois à l'étranger** est stable globalement (au-dessus de 11 % les années précédentes). Les managers (14,5 %) et les diplômés des autres spécialités (15,5 %) sont plus enclins à occuper un emploi à l'étranger que les ingénieurs (8,1 %).

**La répartition des emplois en France** est stable, avec une légère majorité en Île-de-France, surtout portée par les managers et les diplômés des autres spécialités. L'Île-de-France accueille respectivement 69,3 % et 75,3 % de leurs emplois localisés en France, alors que 61,7 % des emplois d'ingénieurs en France se situent en province.

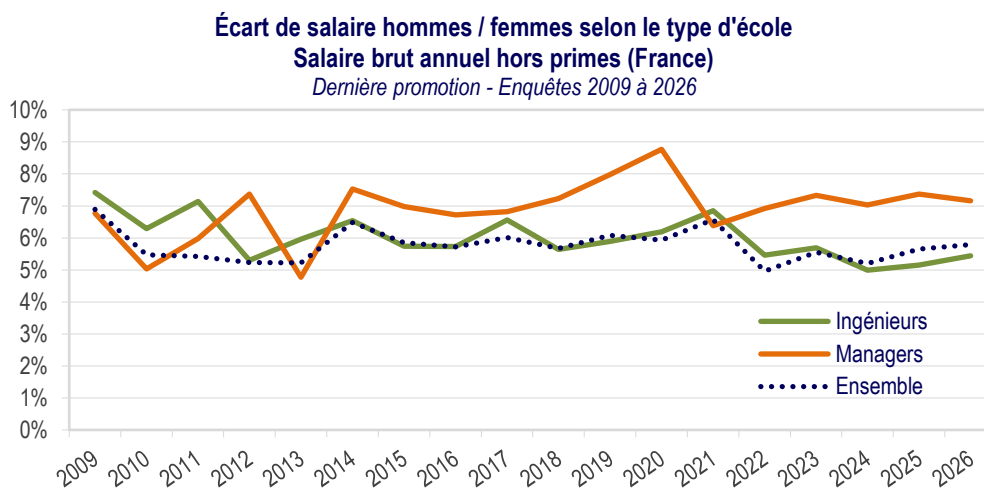
De moins bonnes conditions d'emploi persistent pour les femmes

**Pour la promotion 2025** entrant dans la vie active, les taux nets d'emploi des hommes (77,4 %) et des femmes (74 %) ont tous les deux reculé. L'écart de 3,4 points en défaveur des femmes est équivalent à celui de l'an dernier (3,5 points). Pour les diplômés des autres spécialités, l'écart est de - 3,1 points (71,1 % pour les femmes et 74,2 % pour les hommes) et de - 5,8 points chez les managers (71,7 % pour les femmes et 77,5 % pour les hommes). À l'inverse, les ingénieures, avec 77,1 %, ont un taux net d'emploi à peine inférieur à celui des hommes (77,7 %).

Le délai de recrutement – *mesuré uniquement sur les diplômés en activité professionnelle* – reste presque aussi rapide pour les femmes que les hommes. Chez les femmes, 79,2 % des emplois ont été trouvés moins de deux mois après l'obtention du diplôme, à peine moins que chez les hommes (80,6 %). C'est un peu moins vrai pour les diplômées des autres spécialités où l'écart est de 3,3 points en défaveur des femmes.

En revanche, les caractéristiques des emplois sont beaucoup plus en défaveur des femmes. Elles sont moins souvent en contrat à durée indéterminée (- 10,3 à - 5,7 points selon le type d'école) et cadres (- 7 à - 3,8 points selon le type d'école).

## Un écart de salaire de 5,8 % entre hommes et femmes de la promotion 2025



L'écart est rapporté au salaire des femmes et indique ce que les hommes perçoivent en plus. Cela équivaut à combien il faudrait augmenter le salaire des femmes pour rattraper celui des hommes. Si l'écart est rapporté au salaire des hommes, il indiquerait ce que les femmes perçoivent en moins.

**En 2026, les écarts de salaires entre les diplômés hommes et femmes de la promotion sortante travaillant en France sont équivalents à ceux observés dans l'enquête précédente.** Le salaire moyen hors primes des hommes est supérieur de 5,8 % à celui des femmes (hommes : 40 580 €, femmes : 38 358 €). L'écart était de 5,7 % l'an dernier. Il varie peu sur la période 2009-2026, se situant entre 5 % et 7 %.

L'écart reste relativement faible, car il est mesuré à l'entrée dans la vie professionnelle. C'est à plus long terme que les écarts de salaire s'accroissent généralement entre les hommes et les femmes. Ainsi, selon les données publiées par l'Insee, en 2023, chez l'ensemble des cadres, les hommes gagnaient en moyenne 17,7 % de plus que les femmes (calculé sur le salaire net mensuel moyen en équivalent temps plein (EQTP), ce qui neutralise l'effet du temps partiel)<sup>3</sup>.

Chez les ingénieurs, le salaire moyen hors primes des hommes est supérieur de 5,4 % à celui des femmes (hommes : 39 962 €, femmes : 37 901 €). Chez les managers, l'écart est plus élevé à 7,2 % (hommes : 42 291 €, femmes : 39 464 €). Pour les diplômés des autres spécialités, l'écart est à la fois plus élevé et plus fluctuant. En 2026, l'écart est de 12,5 % (hommes : 41 986 €, femmes : 37 319 €). Ce groupe s'est étoffé avec de nouvelles écoles adhérentes à la CGE ces dernières années, ce qui rend plus délicat la comparaison d'une année à l'autre.

### Avant-dernière promotion : le taux net d'emploi dépasse 90 %

Dans l'enquête 2026, les indicateurs d'insertion à 12-18 mois, mesurés sur la promotion 2024, sont un peu moins bons qu'il y a un an, mais nettement meilleurs que ceux de la promotion 2025. Malgré un contexte d'emploi moins favorable lors de leur entrée dans la vie professionnelle il y a un an, les diplômés de 2024 ont de bonnes conditions d'emploi.

Leur taux net est en recul de 2,6 points mais à un niveau plutôt élevé (90,7 %), bien au-dessus de celui qu'ils avaient à leur sortie de l'école (80,2 %). Pour tous les types d'école, on tend vers 90 % : 87 % pour les diplômés des autres spécialités, 89 % pour les managers et 92 % pour les ingénieurs.

La part des CDI est également élevée (87,6 %), ainsi que la part de cadres (86,6 %).

Comparé à l'enquête 2025, les salaires bruts annuels moyens, hors primes et avec primes, reculent : - 0,6 % hors primes et - 1,1 % avec primes. Cela met fin à la tendance à la hausse depuis plusieurs années. Pour tous les types d'école, la diminution est de l'ordre de 0,5 % hors primes et entre 0,5 % et 1,5 % pour le salaire avec primes. Les ingénieurs et les diplômés des autres spécialités ont des salaires moyens proches, hors primes et avec primes, mais en retrait des managers. Les managers obtiennent toujours les salaires moyens les plus élevés, environ 2 400 € de plus hors primes et 4 500 € à 4 900 € de plus avec primes.

<sup>3</sup> Source : Salaires et revenus d'activité en 2023 - France entière - Chiffres détaillés, Insee, octobre 2025  
[https://www.insee.fr/fr/statistiques/8620781?geo=FE-1#tableau-SAL\\_G1\\_net\\_mensuel\\_EQTP](https://www.insee.fr/fr/statistiques/8620781?geo=FE-1#tableau-SAL_G1_net_mensuel_EQTP)  
Salaire net mensuel en EQTP Cadres : femmes : 4 119 €, hommes : 4 850 €.

Principaux indicateurs		Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
<b>Évolution entre les enquêtes 2025 et 2026</b>									
Année d'enquête		2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026
Avant-dernière promotion		2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Taux net d'emploi *		94,8%	<b>92,0%</b>	90,8%	<b>89,0%</b>	90,2%	<b>87,0%</b>	93,3%	<b>90,7%</b>
% CDI / Diplômés en emploi en France		91,1%	<b>89,1%</b>	91,7%	<b>90,9%</b>	71,0%	<b>69,9%</b>	89,0%	<b>87,6%</b>
% Cadre (emplois en France)		91,7%	<b>90,5%</b>	78,1%	<b>77,1%</b>	71,4%	<b>68,6%</b>	87,3%	<b>86,6%</b>
% Emplois à l'étranger		9,3%	<b>9,2%</b>	15,2%	<b>14,3%</b>	17,1%	<b>19,4%</b>	11,6%	<b>11,4%</b>
% Emplois en province **		61,5%	<b>62,7%</b>	29,8%	<b>28,5%</b>	23,0%	<b>24,2%</b>	50,1%	<b>51,9%</b>
% Emplois en Île-de-France **		38,5%	<b>37,3%</b>	70,2%	<b>71,5%</b>	77,0%	<b>75,8%</b>	49,9%	<b>48,1%</b>
<b>Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)</b>									
Moyenne	Hors primes	40 087 €	<b>39 938 €</b>	42 514 €	<b>42 378 €</b>	40 237 €	<b>39 986 €</b>	40 573 €	<b>40 346 €</b>
	Avec primes	43 432 €	<b>43 223 €</b>	48 435 €	<b>47 702 €</b>	43 395 €	<b>42 811 €</b>	44 397 €	<b>43 924 €</b>
Médiane	Hors primes	40 000 €	<b>40 000 €</b>	41 000 €	<b>41 052 €</b>	39 000 €	<b>38 500 €</b>	40 000 €	<b>40 000 €</b>
	Avec primes	42 000 €	<b>42 000 €</b>	45 000 €	<b>45 000 €</b>	40 500 €	<b>40 000 €</b>	42 500 €	<b>42 000 €</b>

<b>Enquête 2026 - Répartition par sexe</b>									
Promotion 2024		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Taux net d'emploi *		92,2%	91,6%	90,4%	87,6%	87,5%	86,7%	91,5%	89,6%
% CDI / Diplômés en emploi		91,7%	84,1%	93,0%	88,8%	74,0%	67,5%	90,8%	82,7%
% Cadre (emplois en France)		93,1%	85,4%	81,8%	72,8%	74,6%	65,0%	90,7%	80,1%
% Emplois à l'étranger		10,0%	7,5%	16,2%	12,2%	20,3%	18,9%	11,8%	10,8%
% Emplois en province **		62,1%	63,8%	26,7%	30,3%	22,3%	25,3%	53,7%	49,2%
% Emplois en Île-de-France **		37,9%	36,2%	73,3%	69,7%	77,7%	74,7%	46,3%	50,8%
<b>Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)</b>									
Moyenne	Hors primes	40 799 €	38 225 €	44 482 €	40 292 €	43 008 €	38 202 €	41 427 €	38 661 €
	Avec primes	44 365 €	40 952 €	51 394 €	44 044 €	47 039 €	40 315 €	45 472 €	41 510 €
Médiane	Hors primes	40 000 €	38 500 €	43 000 €	40 000 €	42 000 €	37 000 €	40 320 €	38 500 €
	Avec primes	42 750 €	40 300 €	47 411 €	42 500 €	43 560 €	38 000 €	43 050 €	40 500 €

\* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

\*\* Parmi les emplois en France dont la région est renseignée

\*\*\* Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

**Les taux nets d'emploi à 12-18 mois des femmes et des hommes** sont beaucoup plus élevés que ceux de la promotion 2025. Selon le type d'école ils dépassent 90 % ou s'en approchent, mais ils restent toujours plus bas chez les femmes. Sur les conditions d'emploi – CDI, cadres, salaires – les écarts en défaveur des femmes observés à l'entrée dans la vie professionnelle ont du mal à se résorber.

La part des emplois en CDI garde encore un écart significatif en défaveur des femmes : 4,3 points pour les managers, 6,5 points pour les autres spécialités et 7,5 points pour les ingénieurs. Pour la part de cadres chez les femmes, l'écart avec les hommes se détériore : 7,7 points pour les ingénieurs, 9 points pour les managers et 9,6 points pour les autres spécialités. Le statut cadre a un impact fort sur le salaire, cette différence en défaveur des femmes va donc contribuer grandement aux écarts de salaire. Ils s'amplifient et les hommes gagnent en moyenne hors primes 7,2 % de plus que les femmes (de 6,7 % à 12,6 % selon le type d'école). L'écart est encore plus grand avec les primes : 9,5 % de plus pour les hommes (de 8,3 % à 16,7 % selon le type d'école).

## Antépénultième promotion : une situation confortable après deux ans de vie active

Principaux indicateurs		Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
<b>Évolution entre les enquêtes 2025 et 2026</b>									
Année d'enquête		2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026
Antépénultième promotion		2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Taux net d'emploi *		95,7%	<b>95,2%</b>	94,9%	<b>92,8%</b>	93,3%	<b>91,9%</b>	95,2%	<b>94,2%</b>
% CDI / Diplômés en emploi en France		93,6%	<b>93,5%</b>	95,6%	<b>95,1%</b>	75,4%	<b>76,5%</b>	91,9%	<b>91,8%</b>
% Cadre (emplois en France)		91,9%	<b>91,9%</b>	82,5%	<b>81,9%</b>	74,4%	<b>69,9%</b>	88,4%	<b>88,1%</b>
% Emplois à l'étranger		9,9%	<b>10,3%</b>	14,9%	<b>16,0%</b>	19,0%	<b>17,3%</b>	12,5%	<b>12,5%</b>
% Emplois en province **		63,7%	<b>62,5%</b>	28,6%	<b>30,8%</b>	26,1%	<b>24,4%</b>	50,7%	<b>50,9%</b>
% Emplois en Île-de-France **		36,3%	<b>37,5%</b>	71,4%	<b>69,2%</b>	73,9%	<b>75,6%</b>	49,3%	<b>49,1%</b>
<b>Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)</b>									
Moyenne	Hors primes	41 846 €	<b>42 145 €</b>	44 328 €	<b>43 947 €</b>	42 267 €	<b>42 713 €</b>	42 455 €	<b>42 529 €</b>
	Avec primes	45 767 €	<b>45 901 €</b>	50 738 €	<b>50 426 €</b>	46 070 €	<b>46 800 €</b>	46 751 €	<b>46 802 €</b>
Médiane	Hors primes	41 348 €	<b>42 000 €</b>	43 000 €	<b>43 000 €</b>	40 000 €	<b>41 000 €</b>	42 000 €	<b>42 000 €</b>
	Avec primes	44 000 €	<b>44 180 €</b>	48 000 €	<b>47 500 €</b>	42 500 €	<b>43 000 €</b>	45 000 €	<b>44 955 €</b>

<b>Enquête 2026 - Répartition par sexe</b>									
Promotion 2023		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Taux net d'emploi *		95,6%	<b>94,2%</b>	94,6%	<b>90,9%</b>	92,7%	<b>91,5%</b>	<b>95,2%</b>	<b>92,7%</b>
% CDI / Diplômés en emploi		95,0%	<b>90,3%</b>	95,9%	<b>94,3%</b>	81,1%	<b>73,7%</b>	<b>94,1%</b>	<b>88,2%</b>
% Cadre (emplois en France)		94,5%	<b>86,6%</b>	84,4%	<b>79,5%</b>	74,0%	<b>67,4%</b>	<b>91,9%</b>	<b>82,0%</b>
% Emplois à l'étranger		10,9%	<b>8,9%</b>	17,5%	<b>14,4%</b>	16,6%	<b>17,7%</b>	<b>12,6%</b>	<b>12,3%</b>
% Emplois en province **		61,6%	<b>64,4%</b>	31,5%	<b>30,2%</b>	22,7%	<b>25,4%</b>	<b>53,1%</b>	<b>47,6%</b>
% Emplois en Île-de-France **		38,4%	<b>35,6%</b>	68,5%	<b>69,8%</b>	77,3%	<b>74,6%</b>	<b>46,9%</b>	<b>52,4%</b>
<b>Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)</b>									
Moyenne	Hors primes	43 047 €	<b>40 232 €</b>	45 781 €	<b>42 028 €</b>	44 738 €	<b>41 463 €</b>	<b>43 572 €</b>	<b>40 868 €</b>
	Avec primes	47 098 €	<b>43 364 €</b>	54 061 €	<b>46 621 €</b>	50 174 €	<b>44 716 €</b>	<b>48 344 €</b>	<b>44 347 €</b>
Médiane	Hors primes	42 000 €	<b>40 000 €</b>	45 000 €	<b>42 000 €</b>	42 492 €	<b>40 000 €</b>	<b>42 300 €</b>	<b>40 000 €</b>
	Avec primes	45 000 €	<b>42 300 €</b>	50 000 €	<b>45 000 €</b>	45 250 €	<b>41 500 €</b>	<b>45 956 €</b>	<b>43 000 €</b>

\* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

\*\* Parmi les emplois en France dont la région est renseignée

\*\*\* Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

**Les indicateurs d'insertion à 24-30 mois, calculés sur la promotion 2023, restent très favorables** aux diplômés des Grandes écoles : selon le type d'école, on constate un taux net d'emploi entre 91,9 % et 95,2 %. Les conditions d'emploi sont très bonnes chez les ingénieurs et les managers avec un fort taux de CDI et une large proportion de cadres. Ces taux demeurent plus bas pour les diplômés des autres spécialités : 76,5 % sont en CDI et 69,9 % sont cadres.

Les salaires des managers restent au-dessus de ceux des autres diplômés. Un manager sur deux perçoit un salaire hors primes supérieur à 43 000 € (salaire médian). Pour les ingénieurs, le salaire médian est à 42 000 € et à 41 000 € pour les diplômés des autres spécialités. L'écart s'accroît avec les primes pour les managers : 47 500 € contre 44 180 € pour les ingénieurs et 43 000 € pour les diplômés des autres spécialités.

**Les écarts entre les femmes et les hommes se voient plus dans les conditions d'emploi** (CDI, cadre, salaire). Les taux nets d'emploi des femmes sont élevés à plus de 90 %. Globalement, la part des CDI chez les femmes est inférieure de 5,9 points à celle des hommes. L'écart est significatif pour les ingénieurs (4,7 points) et les diplômés des autres spécialités (7,4 points), contre seulement 1,6 point chez les managers. Pour la part de cadres chez les femmes, l'écart est encore plus défavorable : 9,9 points de moins pour l'ensemble, de 4,9 points pour les managers à 6,6 points pour les autres spécialités et 7,9 points pour les ingénieurs. Cette différence qui persiste continue d'entretenir l'écart de salaire avec les hommes : une femme sur deux, avec plus 2 ans d'expérience, perçoit 40 000 € hors primes, soit 2 300 € de moins que le salaire médian des hommes (2 000 à 3 000 € selon le type d'école).

## De bonnes perspectives d'augmentation de salaire à deux ans

Pour les ingénieurs, les perspectives de salaire à deux ans sont favorables : ils peuvent envisager, hors primes, 2 900 € de plus en deux ans (+ 7,3 %). Si on compare le salaire brut annuel moyen hors primes de la promotion 2025 à celui de la promotion 2023, on passe de 39 284 € à la sortie de l'école à 42 145 € deux ans après l'obtention du diplôme.

Sur le même mode de calcul, les perspectives d'évolution de salaire pour les autres diplômés sont encore meilleures. Les diplômés des autres spécialités peuvent envisager 3 600 € de plus après deux ans d'expérience professionnelle (passant de 39 084 € à 42 713 €, soit + 9,3 %).

Pour les managers, l'évolution potentielle du salaire sur deux ans est de 3 100 € de plus en deux ans passant de 40 825 € à 43 947 €, soit + 7,6 %.

Avec les primes, les perspectives sont encore meilleures : un gain potentiel de 4 400 € pour les diplômés des autres spécialités, de 3 900 € pour les managers, et de 3 600 € pour les ingénieurs.

## 2. Principaux indicateurs des diplômés par apprentissage

Enquête 2026 Promotion 2025	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble		
	Apprentis	Hors apprentis	Apprentis	Hors apprentis	Apprentis	Hors apprentis	Apprentis	Hors apprentis	
Taux net d'emploi *	80,1%	76,7%	72,4%	77,1%	74,3%	71,5%	75,8%	76,2%	
% Emplois en moins de 2 mois / En emploi	84,0%	79,3%	81,0%	80,3%	80,6%	74,3%	82,3%	79,1%	
% CDI / Diplômés en emploi	86,5%	81,3%	82,0%	86,4%	62,6%	57,8%	82,4%	80,2%	
% Cadre (emplois en France)	88,5%	88,8%	72,4%	78,6%	76,0%	60,6%	80,3%	85,2%	
% Emplois à l'étranger	4,6%	9,2%	5,7%	23,2%	6,3%	19,7%	5,3%	13,6%	
% Emplois en province **	70,5%	59,7%	39,1%	21,1%	16,4%	25,5%	51,4%	48,3%	
% Emplois en Île-de-France **	29,5%	40,3%	60,9%	78,9%	83,6%	74,5%	48,6%	51,7%	
<b>Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)</b>									
Moyenne	Hors primes	38 995 €	39 295 €	38 759 €	43 559 €	40 093 €	39 167 €	38 983 €	40 063 €
	Avec primes	42 297 €	42 271 €	44 160 €	49 671 €	43 166 €	42 767 €	43 202 €	43 665 €
Médiane	Hors primes	39 000 €	39 000 €	39 000 €	42 000 €	40 800 €	37 773 €	39 000 €	40 000 €
	Avec primes	41 500 €	41 000 €	42 730 €	45 000 €	42 000 €	39 000 €	42 000 €	42 000 €
Répartition Apprentis / Hors apprentis	23,5%	76,5%	51,6%	48,4%	27,6%	72,4%	32,5%	67,5%	

\* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

\*\* Parmi les emplois en France dont la région est renseignée

\*\*\* Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

Le groupe « Apprentis » de la promotion 2025 est composé pour moitié de managers (48 % de managers, 41,9 % d'ingénieurs et 10,1 % de diplômés des autres spécialités). Le groupe « Hors apprentis » est composé aux deux tiers d'ingénieurs (65,6 % d'ingénieurs, 21,6 % de managers et 12,8 % de diplômés des autres spécialités). Les pourcentages sont calculés sur les réponses à l'enquête.

**L'avantage est aux apprentis comparés aux diplômés hors apprentis chez les ingénieurs et les diplômés des autres spécialités**, tant pour le taux net d'emploi que pour la rapidité de recrutement.

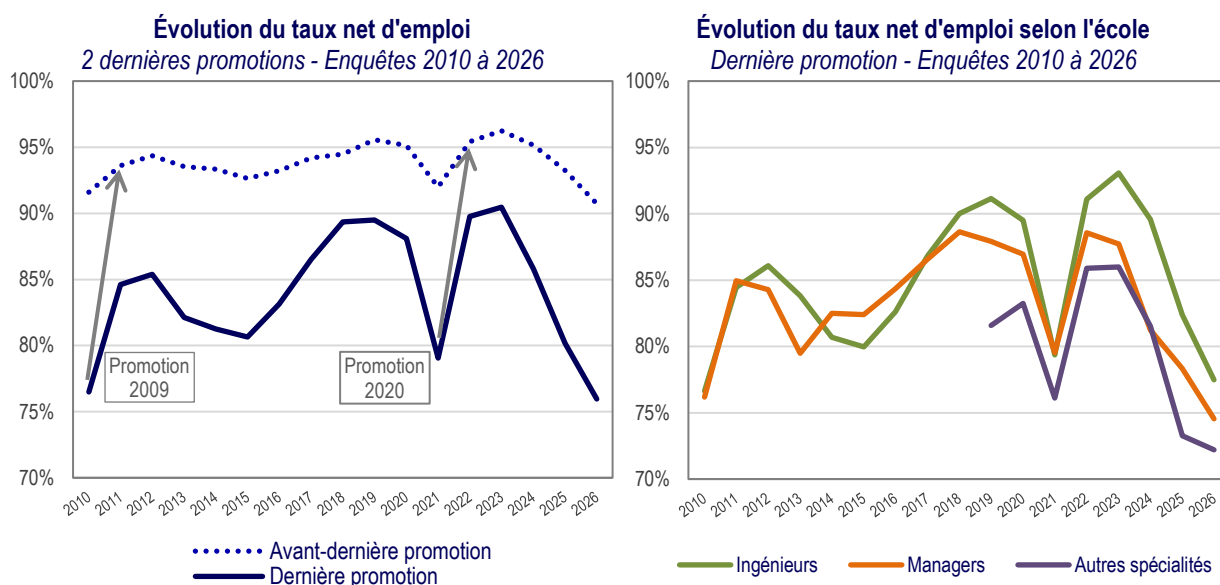
**Chez les ingénieurs**, le taux net d'emploi des apprentis (80,1 %) est 3,4 points au-dessus de celui des diplômés hors apprentis. Les emplois sont trouvés plus rapidement pour les apprentis : 84 % en moins de deux mois, soit 4,7 points de mieux. Les conditions d'emploi des apprentis sont assez proches en termes de salaires et de part de cadres, mais meilleures en part de CDI (86,5 %, soit 5,2 points de plus que les diplômés hors apprentis).

**Chez les diplômés des autres spécialités**, le taux net d'emploi des apprentis (74,3 %) est 2,8 points au-dessus de celui des diplômés hors apprentis. Le recrutement des apprentis est plus rapide avec 80,6 % des emplois trouvés en moins de deux mois (+ 6,3 points). Les apprentis ont des conditions d'emploi nettement meilleures : 62,6 % en CDI (+ 4,8 points), 76 % avec le statut cadre (+ 15,4 points) et un salaire moyen annuel hors primes supérieur de plus de 900 €.

**Chez les managers**, l'insertion des apprentis est moins bonne que celle des diplômés hors apprentis. Le taux net d'emploi des apprentis est 4,7 points inférieur (72,4 % contre 77,1 % hors apprentis). Les apprentis ont des conditions d'emploi moins bonnes que les diplômés hors apprentis : moins souvent cadres (72,4 % contre 78,6 % pour les diplômés hors apprentis), moins souvent en CDI (82 % contre 86,4 % pour les diplômés hors apprentis), avec des salaires moyens inférieurs (4 800 € de moins hors primes).

À noter que les apprentis sont seulement 5,3 % en poste à l'étranger, de 4,6 % à 6,3 % selon le type d'école.

### 3. Historique des taux nets d'emploi depuis 2010



**Note :** on peut suivre une promotion dans le temps. La promotion 2020 interrogée en 2021, puis en 2022, a connu une entrée plus difficile dans la vie active (taux net d'emploi de 79,1 %) mais au bout d'un an sa situation est comparable à celle des autres promotions (taux net d'emploi de 95,4 %). Idem pour la promotion 2009 : un taux net d'emploi de 76,5 % en 2010, puis 93,6 % en 2011.

#### À plus d'un an le taux net d'emploi au-dessus de 90 %

Depuis 2010, le taux net d'emploi se maintient chaque année à un niveau très satisfaisant pour l'ensemble des diplômés après plus d'un an sur le marché du travail. Le taux net d'emploi de l'**avant-dernière promotion** évolue au-delà de 90 % tous types d'écoles confondus (courbe en pointillés sur le graphique de gauche). Il reste à 92 % même les années de crise majeure, 2010 et 2021. La sortie de la crise 2021 a été rapide : le taux net d'emploi est au-dessus de 95 % dès 2022 et atteint son maximum 96,2 % en 2023. Après 2023, la tendance est à la baisse pour atteindre 90,7 %, le taux le plus bas depuis 2010.

#### À moins de 6 mois le taux net d'emploi est plus sensible à la conjoncture

Les taux nets d'emploi des **promotions sortantes** (courbe en trait plein sur le graphique de gauche) varient plus amplement, ce qui montre l'exposition plus forte de la promotion sortante à la conjoncture immédiate, quel que soit le type d'école (graphique de droite). Jusqu'aux années récentes, ils se maintiennent néanmoins à un niveau satisfaisant, au-delà de 80 % en dehors des années de crise marquée mais éphémères : 76,5 % en 2010 (- 7 points en un an), 79,1 % en 2021 (- 9 points en un an). Depuis 2024, le taux net d'emploi diminue en continu, après le point culminant en 2023 (90,5 %). La conjoncture difficile s'est installée et les entreprises privilégient les recrutements de cadres plus expérimentés au détriment des nouveaux diplômés. En 2026, on atteint le taux le plus bas pour tous les types d'écoles.

À l'exception de la période 2014-2016, **le taux net d'emploi des ingénieurs est supérieur à celui des managers**. La décroissance du taux net d'emploi s'amorce avec un an de décalage pour les ingénieurs, en 2024. Le taux net d'emploi a atteint son record en 2023 pour les ingénieurs (93,1 %) et en 2018 et 2022 pour les managers (88,6 %). Pour les diplômés des autres spécialités, le taux net d'emploi le plus haut est à 86 % en 2023.

### La situation des diplômés

Dans l'enquête, seule la situation principale est demandée.

Dans l'enquête, la thèse et le volontariat sont traités à part de l'activité professionnelle. Ces situations ne sont pas prises en compte dans les caractéristiques des emplois (conditions de travail, rémunérations perçues).

### Le taux net d'emploi

$$\text{Calcul} = \frac{\text{En activité professionnelle} + \text{En volontariat}}{\text{En activité professionnelle} + \text{En volontariat} + \text{En recherche d'emploi}}$$

Il est différent du taux d'activité qui serait calculé sur l'ensemble des diplômés.

### La part des diplômés en activité professionnelle

Elle se rapporte à l'ensemble de la promotion. Traditionnellement, la poursuite d'études ou l'inscription en thèse sont plus fréquentes parmi les ingénieurs que parmi les managers. Cela réduit donc mécaniquement la part en activité professionnelle pour les ingénieurs (calculée sur l'ensemble des diplômés), sans traduire pour autant une difficulté plus grande à s'insérer sur le marché du travail.

Le taux net d'emploi, calculé hors thèse et poursuite d'études, neutralise ce phénomène et favorise la comparaison entre diplômés des écoles d'ingénieurs et de management. Cependant, il occulte de fait que la poursuite d'études pourrait être une solution d'attente, notamment en période de crise.

### Les salaires

Dans l'enquête, les diplômés indiquent leur salaire brut annuel hors primes (assimilé à la part fixe de leur salaire) et le montant annuel de leurs primes (regroupant la part variable et les avantages en nature).

Le montant des primes est plus une estimation, surtout quelques mois seulement après le recrutement. Cependant, les primes sont importantes, notamment chez les managers, et il est indispensable de les intégrer dans l'analyse.

Les salaires perçus en France sont privilégiés, car les salaires à l'étranger présentent beaucoup trop d'hétérogénéité.

Les indicateurs de salaires sont calculés sur les salariés travaillant à temps plein.

Les salaires font l'objet d'un traitement spécifique pour corriger les déclarations en k€ ou bien mensuelles au lieu d'annuelles. Les valeurs fantaisistes ou manifestement exagérées sont exclues des données. Cela n'affecte pas les valeurs médianes et permet d'obtenir des moyennes plus proches des médianes.



# Descriptif des emplois





## 1. Accès à l'emploi

### Durée de la recherche du premier emploi

Promotion 2025	Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total
Contrat avant l'obtention du diplôme	62,8%	60,0%	61,7%
Moins de 2 mois	17,8%	19,2%	18,4%
De 2 à moins de 4 mois	11,2%	12,0%	11,5%
4 mois ou plus	8,2%	8,8%	8,5%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%

Cette année encore, parmi les diplômés en activité professionnelle au moment de l'enquête, le délai pour trouver le premier emploi reste court : 80,1 % ont trouvé cet emploi moins de deux mois après la fin des études. Le recrutement rapide vaut autant pour les femmes (79,2 %) que les hommes (80,6 %).

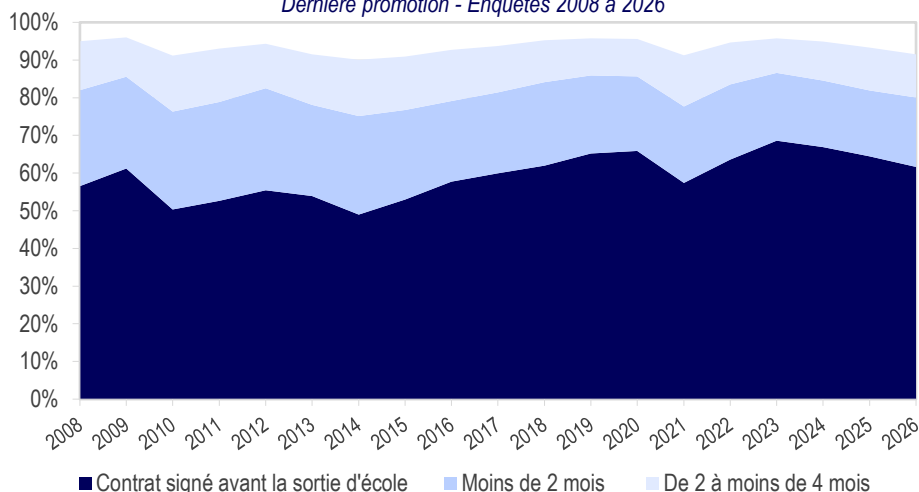
Pour une grande part, le contrat était signé avant l'obtention du diplôme : la part des diplômés en activité professionnelle ayant trouvé leur premier emploi avant la sortie de l'école (61,7 %) n'est pas aussi élevée que l'an dernier (64,5 %). Elle diminue depuis 2023, à 68,6 % ce qui était le niveau le plus haut de la décennie.

Promotion 2025	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Contrat avant l'obtention du diplôme	63,8%	63,0%	63,5%	61,2%	58,2%	59,7%	57,7%	54,6%	55,8%
Moins de 2 mois	16,9%	16,9%	16,9%	19,8%	21,9%	20,9%	20,2%	20,0%	20,1%
De 2 à moins de 4 mois	11,4%	12,6%	11,8%	10,2%	10,2%	10,2%	12,3%	14,2%	13,5%
4 mois ou plus	7,9%	7,5%	7,8%	8,7%	9,7%	9,2%	9,8%	11,1%	10,6%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Le recrutement est un peu plus rapide pour les ingénieurs et les managers : plus de 80 % des emplois ont été trouvés moins de deux mois après la sortie de l'école. C'est un peu moins pour les diplômés des autres spécialités (75,9 %).

### Durée de la recherche du premier emploi

Dernière promotion - Enquêtes 2008 à 2026



**Note :** Cet indicateur se limite ici à la durée de la recherche fructueuse d'un emploi. Il ne tient pas compte de ceux qui sont toujours en quête d'un emploi depuis la fin de leurs études. De plus, il est biaisé par la durée de l'intervalle de temps qui sépare l'enquête de la sortie de l'école. Une enquête effectuée moins de deux mois après la sortie de l'école conclura mécaniquement que ceux qui ont trouvé un emploi ont mis moins de deux mois à le trouver. Cependant, en reconduisant l'enquête à date fixe d'une année sur l'autre, la comparaison acquiert un sens. Cette équivalence « toutes choses égales par ailleurs » reste approximative, elle est cependant acceptable dans un cadre global ; cela ne peut pas être le cas lorsque l'on compare les écoles entre elles.

### Évolution entre les enquêtes 2025 et 2026

Cheminement vers l'emploi	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	Année d'enquête							
	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026
Dernière promotion	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Stage de fin d'études	30,0%	<b>29,5%</b>	17,3%	<b>15,4%</b>	20,3%	<b>19,6%</b>	25,6%	<b>25,0%</b>
Apprentissage (embauche dans l'entreprise d'accueil)	14,8%	<b>16,2%</b>	16,2%	<b>20,7%</b>	14,2%	<b>15,8%</b>	15,1%	<b>17,3%</b>
Réseaux sociaux professionnels	14,0%	<b>13,1%</b>	18,0%	<b>17,8%</b>	11,3%	<b>10,8%</b>	14,9%	<b>14,1%</b>
Relations personnelles	6,9%	<b>7,1%</b>	9,7%	<b>10,0%</b>	9,3%	<b>9,6%</b>	7,9%	<b>8,1%</b>
Sites internet spécialisés dans l'emploi	7,3%	<b>7,3%</b>	6,9%	<b>5,9%</b>	7,8%	<b>6,0%</b>	7,2%	<b>6,8%</b>
Sites internet d'entreprises	7,6%	<b>7,0%</b>	6,4%	<b>6,5%</b>	7,7%	<b>5,4%</b>	7,3%	<b>6,8%</b>
Candidature spontanée	5,4%	<b>4,9%</b>	5,1%	<b>5,3%</b>	8,7%	<b>10,7%</b>	5,6%	<b>5,5%</b>
Autres stages	1,3%	<b>3,1%</b>	3,8%	<b>3,4%</b>	5,6%	<b>6,4%</b>	2,4%	<b>3,4%</b>
Chasseur de têtes	3,5%	<b>3,3%</b>	3,7%	<b>3,0%</b>	1,3%	<b>1,5%</b>	3,4%	<b>3,1%</b>
Réseau des anciens élèves	2,0%	<b>2,0%</b>	2,3%	<b>1,8%</b>	2,1%	<b>1,6%</b>	2,1%	<b>1,9%</b>
Forum de votre école	2,2%	<b>1,8%</b>	1,4%	<b>1,8%</b>	1,6%	<b>1,5%</b>	1,9%	<b>1,8%</b>
J'ai créé / repris une entreprise	0,8%	<b>1,1%</b>	1,8%	<b>2,8%</b>	1,4%	<b>2,9%</b>	1,1%	<b>1,7%</b>
Service emploi de votre école	1,0%	<b>0,8%</b>	3,8%	<b>2,2%</b>	1,1%	<b>1,0%</b>	1,8%	<b>1,2%</b>
Concours	0,5%	<b>0,4%</b>	0,3%	<b>0,3%</b>	3,2%	<b>3,9%</b>	0,7%	<b>0,7%</b>
Autre	2,7%	<b>2,5%</b>	3,4%	<b>3,0%</b>	4,3%	<b>3,5%</b>	3,0%	<b>2,7%</b>
<i>Ensemble</i>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Les résultats de l'enquête 2026 confirment les tendances observées par le passé. **Les deux premiers moyens d'obtenir un emploi sont le stage de fin d'études et l'entreprise d'apprentissage.**

Le passage en entreprise durant la formation, par le stage de fin d'études pour les diplômés hors apprentissage ou par un contrat d'apprentissage pour les diplômés apprentis, occupe une place prédominante. Cela concourt à 42,3 % des recrutements des nouveaux diplômés : 45,7 % pour les ingénieurs, 36,1 % pour les managers et 35,4 % pour les diplômés des autres spécialités.

Le stage de fin d'études est la principale porte d'entrée vers l'emploi pour les ingénieurs (29,5 %) et les diplômés des autres spécialités (19,6 %). Celui-ci est moins important (15,4 %) pour les managers. Pour eux, 20,7 % des recrutements se sont concrétisés dans l'entreprise d'apprentissage, statut de scolarité plus répandu en école de management.

**La recherche d'emploi en ligne** – réseaux sociaux professionnels, sites internet – ont permis à 27,7 % des diplômés en activité professionnelle de décrocher leur emploi : 30,2 % pour les managers, 27,4 % pour les ingénieurs et 22,2 % pour les diplômés des autres spécialités. C'est principalement grâce aux réseaux sociaux professionnels (de 10,8 % à 17,8 % selon le type d'école).

Les relations personnelles, tant familiales que professionnelles, interviennent dans 8,1 % des recrutements, niveau stable depuis plusieurs années. Les recrutements grâce au réseau des anciens élèves ou à des actions spécifiquement mises en place par l'école (service emploi, forum), ont permis 4,9 % des emplois.

### Comparaison entre les apprentis et les hors apprentis

Plus de quatre apprentis sur dix en emploi (43,4 %) sont recrutés dans leur entreprise d'accueil (38,8 % l'an dernier). C'est plus fréquent pour les ingénieurs (47,9 %) et pour les diplômés des autres spécialités (45,4 %) que pour les managers (37,9 %). Pour les diplômés hors apprentis, le stage de fin d'études amène à 35,7 % des emplois. Dans les deux cas, la présence dans l'entreprise lors des études déclenche le plus souvent le recrutement.

Pour les diplômés qui ne sont pas recrutés dans leur entreprise d'apprentissage ou de stage de fin d'études, les moyens les plus cités pour trouver leur emploi sont les mêmes que le diplômé soit apprenti ou non. Au second rang, les réseaux sociaux professionnels ont permis à 15,1 % des apprentis et à 13,9 % des diplômés hors apprentis de décrocher leur poste.

Apprentis - Cheminement vers l'emploi Enquête 2026 - Promotion 2025	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Apprentissage (embauche dans l'entreprise d'accueil)	47,9%	37,9%	45,4%	43,4%
Réseaux sociaux professionnels	13,7%	17,0%	13,7%	15,1%
Relations personnelles	8,5%	8,8%	6,4%	8,5%
Sites internet spécialisés dans l'emploi	6,3%	7,5%	3,4%	6,6%
Sites internet d'entreprises	5,4%	6,5%	6,4%	5,9%
Candidature spontanée	4,4%	5,6%	6,1%	5,0%

Hors apprentis - Cheminement vers l'emploi Enquête 2026 - Promotion 2025	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Stage de fin d'études	38,1%	29,5%	28,7%	35,7%
Réseaux sociaux professionnels	13,1%	18,6%	9,6%	13,9%
Relations personnelles	6,5%	10,9%	11,1%	7,7%
Sites internet d'entreprises	7,7%	6,8%	5,4%	7,4%
Sites internet spécialisés dans l'emploi	7,6%	4,4%	6,4%	6,9%
Candidature spontanée	5,2%	4,9%	12,5%	5,7%

Seuls les 6 principaux moyens apparaissent sur les tableaux ci-dessus.

### Critères de choix de l'emploi

Promotion 2025 Critères de choix	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Le contenu de la mission / du poste proposé	73,5%	80,5%	75,8%	58,7%	65,7%	62,3%	68,5%	73,7%	71,8%	71,0%	75,9%	72,9%
L'adéquation avec un projet professionnel	52,0%	45,6%	49,9%	51,8%	48,3%	50,0%	63,4%	59,6%	61,0%	52,6%	48,4%	50,9%
Le secteur d'activité de l'entreprise	49,3%	50,3%	49,6%	42,2%	40,8%	41,5%	47,0%	45,8%	46,2%	48,1%	47,4%	47,8%
Le lieu géographique	46,4%	47,5%	46,8%	31,7%	34,7%	33,3%	33,9%	34,5%	34,3%	43,5%	42,5%	43,1%
Les perspectives d'évolution au sein de l'entreprise	42,1%	36,8%	40,3%	50,4%	45,2%	47,7%	38,8%	36,1%	37,1%	43,1%	38,7%	41,4%
Le montant du salaire proposé	40,6%	33,4%	38,2%	42,2%	40,1%	41,1%	36,6%	31,8%	33,6%	40,6%	34,7%	38,3%
La notoriété de l'entreprise	26,5%	20,3%	24,5%	38,8%	37,1%	37,9%	35,4%	26,6%	29,8%	28,9%	25,3%	27,5%
La politique globale de relations humaines dans l'entreprise	11,3%	15,7%	12,8%	6,5%	13,0%	9,8%	9,2%	14,7%	12,7%	10,5%	14,9%	12,2%
L'absence d'alternative	10,7%	12,0%	11,1%	9,2%	11,3%	10,2%	12,9%	17,0%	15,5%	10,6%	12,6%	11,4%
La politique de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)	4,5%	6,7%	5,2%	2,9%	5,0%	4,0%	3,9%	5,8%	5,1%	4,2%	6,2%	5,0%
J'ai créé / repris mon entreprise	1,9%	0,6%	1,5%	4,7%	1,9%	3,3%	3,3%	3,5%	3,4%	2,4%	1,3%	2,0%
Autre	4,3%	11,6%	6,7%	3,3%	3,2%	3,3%	2,2%	2,6%	2,4%	4,0%	8,2%	5,7%

Dans le tableau, les critères de choix sont classés par fréquence de citation, un diplômé ayant la possibilité de choisir plusieurs réponses.

Le contenu du poste est de loin le critère le plus souvent cité (72,9 %) par les diplômés pour expliquer le choix de leur emploi, plus pour les femmes que pour les hommes. L'adéquation avec un projet professionnel, au deuxième rang, est plus citée par les diplômés des autres spécialités (61 %). Le secteur d'activité de l'entreprise a plus d'importance pour les ingénieurs et les diplômés des autres spécialités, leur formation les orientant vers des secteurs plus ciblés.

Les managers privilégient plus les perspectives d'évolution au sein de l'entreprise, qu'ils placent au troisième rang de leurs critères de choix.

Le lieu géographique et le niveau de salaire demeurent des critères importants pour tous.

L'absence d'alternative est plus souvent citée dans l'enquête 2026, ce qui reflète la situation moins favorable à l'emploi des jeunes diplômés : elle est citée par 11,4 % des diplômés. C'est le niveau le plus haut, l'ancien record étant de 8,8 % en 2021. Le niveau le plus bas est de 3,6 % en 2023.

## 2. Statut salarié / non-salarié

Enquête 2026 Promotion 2025	Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total
Salarié	96,0%	97,2%	96,5%
Non-salarié	4,0%	2,8%	3,5%
Micro-entreprise	45,0%	64,8%	51,3%
Gérant ou chef d'entreprise	43,4%	12,8%	33,7%
Profession libérale	4,6%	6,6%	5,2%
Autre	7,0%	15,8%	9,8%

La quasi-totalité des diplômés de 2025 en activité professionnelle sont salariés (96,5 %).

Parmi les non-salariés, les plus nombreux sont à la tête d'une micro-entreprise (51,3 %) ou gérants-chefs d'entreprise (33,7 %). Parmi les femmes non-salariées, les micro-entrepreneures prédominent.

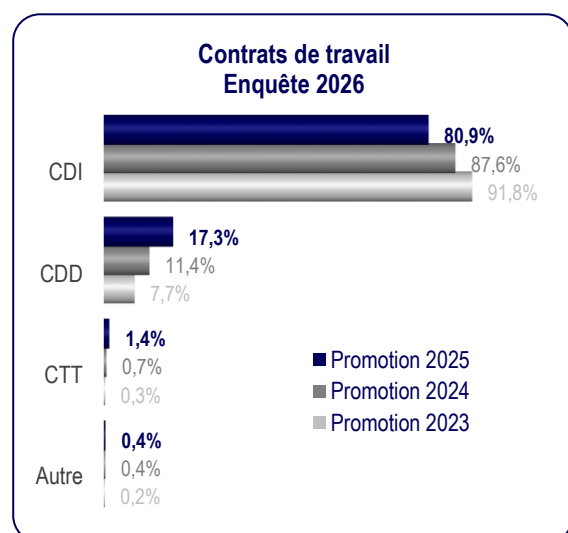
Enquête 2026 Promotion 2025	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Salarié	97,4%	99,0%	97,9%	93,1%	96,7%	94,9%	92,2%	93,2%	92,8%
Non-salarié	2,6%	1,0%	2,1%	6,9%	3,3%	5,1%	7,8%	6,8%	7,2%
Micro-entreprise	50,2%	63,3%	52,1%	36,5%	62,6%	44,7%	49,4%	67,2%	60,2%
Gérant ou chef d'entreprise	41,8%	20,4%	38,6%	53,0%	19,2%	42,5%	23,5%	4,8%	12,1%
Profession libérale	2,8%	6,1%	3,3%	5,5%	8,1%	6,3%	8,6%	5,6%	6,8%
Autre	5,3%	10,2%	6,0%	5,0%	10,1%	6,6%	18,5%	22,4%	20,9%

Chez les ingénieurs, la part des non-salariés est très faible (2,1 %) comparée aux managers (5,1 %) et aux diplômés des autres spécialités (7,2 %).

Les diplômés des autres spécialités se distinguent avec une part de non-salariés plus élevée, tant pour les hommes (7,8 %) que pour les femmes (6,8 %). Le statut de micro-entrepreneur domine (60,2 %) devant le statut « Autre » (20,9 %), majoritairement des journalistes pigistes.

## 3. Contrats de travail des salariés en France

### La part des CDI est élevée dès la sortie de l'école



Les diplômés de 2025, en emploi en France, sont en majorité recrutés en CDI : 80,9 % de l'ensemble des diplômés. C'est en-dessous des niveaux atteints les années précédentes : 83,5 % en 2025, 84,2 % en 2024 et 85,5 % le record de 2023.

Pour les promotions précédentes, la part des CDI augmente : elle atteint 91,8 % pour la promotion 2023.

CDI : Contrat à durée indéterminée, y compris CDI de chantier et titulaires de la fonction publique

CDD : Contrat à durée déterminée

CTT : Contrat de travail temporaire, mission d'intérim

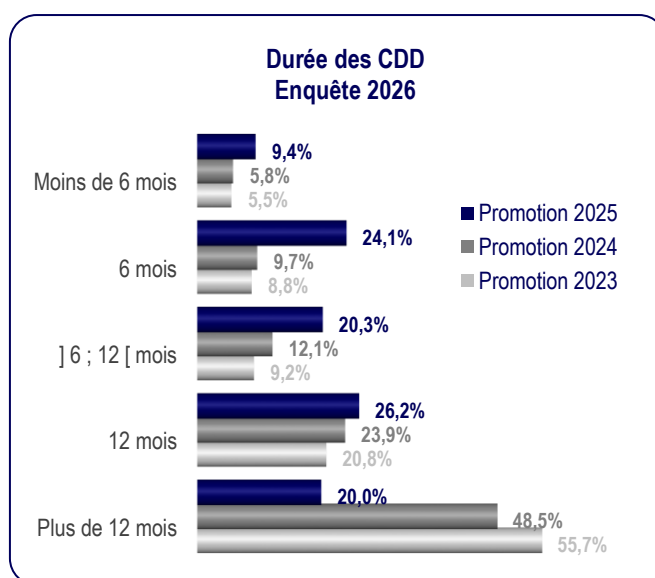
## Des CDD plus souvent pour les diplômés des autres spécialités et les femmes

Les diplômés des autres spécialités de la promotion 2025 sont 38,9 % en CDD. C'est beaucoup plus que pour les ingénieurs (15,3 %) et les managers (14,6 %).

Pour les femmes, la difficulté est également plus grande pour décrocher un premier emploi en CDI. Elles sont 23,3 % en CDD : 10,2 points de plus que les hommes qui sont 13,1 % en CDD. D'année en année, cet écart reste constant, de l'ordre de 9 à 10 points. Pour tous les types d'écoles, les femmes sont plus souvent en CDD : 41,5 % pour les diplômées des autres spécialités, 22 % pour les ingénieures, 18 % pour les femmes managers.

Enquête 2026 Promotion 2025	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
CDI	86,2%	75,9%	82,8%	87,9%	80,3%	83,9%	62,2%	56,5%	58,6%	85,2%	74,8%	80,9%
CDD	12,1%	22,0%	15,3%	11,0%	18,0%	14,6%	34,3%	41,5%	38,9%	13,1%	23,3%	17,3%
CTT	1,5%	1,9%	1,6%	0,9%	1,4%	1,1%	0,7%	0,6%	0,6%	1,3%	1,6%	1,4%
Autre	0,3%	0,2%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	2,8%	1,3%	1,9%	0,4%	0,4%	0,4%
<i>Diplômés salariés</i>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

### Durée des CDD



Promotion 2025 Durée des CDD (en mois)	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 6 mois	7,0%	7,9%	7,5%	12,4%	12,8%	12,7%	13,0%	12,8%	12,9%	8,6%	10,1%	9,4%
6 mois	23,2%	21,2%	22,2%	29,3%	26,1%	27,3%	33,2%	24,8%	27,4%	25,4%	23,1%	24,1%
] 6 ; 12 [ mois	18,3%	20,1%	19,2%	22,1%	25,6%	24,3%	22,1%	18,8%	19,8%	19,4%	21,0%	20,3%
12 mois	26,4%	29,5%	28,0%	24,5%	22,9%	23,5%	19,7%	24,1%	22,7%	25,3%	26,9%	26,2%
Plus de 12 mois	25,1%	21,3%	23,2%	11,6%	12,6%	12,2%	12,0%	19,5%	17,1%	21,3%	19,0%	20,0%
<i>Ensemble</i>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Durée moyenne	13,7	12,1	12,9	10,7	9,8	10,1	10,9	12,1	11,7	12,9	11,6	12,1

**Pour la promotion sortante**, la durée moyenne du CDD est de 12,1 mois. La moyenne la plus basse (10,1 mois) est pour les managers, pour lesquels la part de CDD de plus de 12 mois est la plus faible (12,2 %). Pour les autres diplômés, la durée moyenne du CDD est plus élevée : 12,9 mois pour les ingénieurs et 11,7 mois pour les diplômés des autres spécialités, plus souvent en CDD de plus de 12 mois que les managers. La durée moyenne du CDD des femmes est inférieure à celle des hommes, de 0,9 mois à 1,6 mois selon le type d'école.

**Pour les promotions précédentes**, les CDD de plus de 12 mois sont de loin les plus fréquents : 48,5 % pour la promotion 2024 et 55,7 % pour la promotion 2023, contre seulement 20 % pour la promotion 2025.

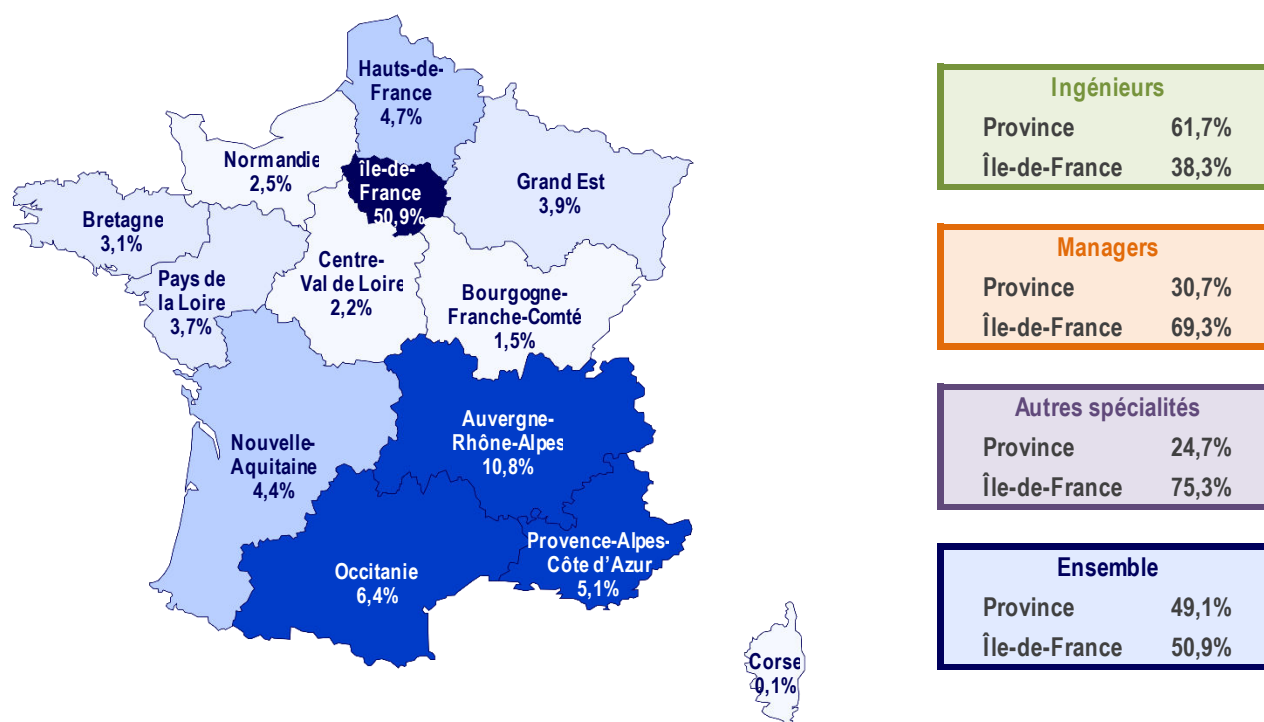
## 4. Lieu de travail

Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Promotion 2025</b>												
Étranger	8,9%	6,4%	8,1%	17,1%	11,9%	14,5%	15,9%	15,3%	15,5%	11,5%	9,8%	10,8%
France	91,1%	93,6%	91,9%	82,9%	88,1%	85,5%	84,1%	84,7%	84,5%	88,5%	90,2%	89,2%
<b>Promotion 2024</b>												
Étranger	10,0%	7,5%	9,2%	16,2%	12,2%	14,3%	20,3%	18,9%	19,4%	11,8%	10,8%	11,4%
France	90,0%	92,5%	90,8%	83,8%	87,8%	85,7%	79,7%	81,1%	80,6%	88,2%	89,2%	88,6%
<b>Promotion 2023</b>												
Étranger	10,9%	8,9%	10,3%	17,5%	14,4%	16,0%	16,6%	17,7%	17,3%	12,6%	12,3%	12,5%
France	89,1%	91,1%	89,7%	82,5%	85,6%	84,0%	83,4%	82,3%	82,7%	87,4%	87,7%	87,5%

La part des diplômés de la promotion 2025 qui prennent un poste à l'étranger est de 10,8 %. Depuis quelques années, cette part reste à un niveau bas, autour de 11 %. Plusieurs évènements se sont conjugués pour freiner le départ à l'étranger : la sortie de l'Union européenne du Royaume-Uni en 2021, la situation sanitaire lors du Covid, mais aussi, plus récemment, les incertitudes économiques dans la plupart des pays d'accueil des diplômés.

Les ingénieurs commencent moins souvent leur carrière à l'étranger (8,1 %) que les managers (14,5 %) et les diplômés des autres spécialités (15,5 %). C'est aussi le cas pour les femmes : elles sont 9,8 % à prendre un premier poste à l'étranger, contre 11,5 % pour les hommes. Avec un peu plus d'expérience, la prise de poste à l'étranger augmente : 12,5 % des diplômés de la promotion 2023.

### Lieu de travail en France



**La plupart des emplois de managers et des diplômés des autres spécialités se situent en Île-de-France**, où se concentrent les sièges sociaux. Parmi les emplois localisés en France, environ sept sur dix sont en Île-de-France (69,3 % pour les managers, 75,3 % pour les diplômés des autres spécialités).

Les ingénieurs sont plus nombreux en province (61,7 % de ceux qui démarrent leur carrière en France), où se situent plus souvent les sites industriels.

Dans la répartition par région des emplois en France, l'Île-de-France accueille plus d'un diplômé sur deux (50,9 %). Viennent ensuite la région Auvergne-Rhône-Alpes (10,8 %) et la région Occitanie (6,4 %).

### Lieu de travail à l'étranger

**Pour la promotion 2025, la Suisse reste la première destination** avec 14,4 % des diplômés en poste à l'étranger, devant le Luxembourg (11,3 %). Le Royaume-Uni retrouve le podium (8,2 %) et passe devant l'Allemagne (7,9 %).

L'ensemble de l'Union européenne accueille 43,3 % des diplômés en poste à l'étranger. Depuis l'enquête 2020, la zone hors Union européenne dépasse 50 %, du fait du classement du Royaume-Uni hors Union européenne.

Plus de six **ingénieurs** sur dix en poste à l'étranger ont choisi un pays hors Union européenne (61,7 %). La Suisse est leur première destination devant le Canada.

Pour les **managers, comme les diplômés des autres spécialités**, la répartition est plus équilibrée entre l'Union européenne et le reste du monde. Pour les managers, le Luxembourg reste la première destination devant le Royaume-Uni et la Suisse. Pour les diplômés des autres spécialités, la première destination est la Belgique devant le Royaume-Uni et l'Allemagne.

*Les écarts de salaire sont importants entre les pays. Ils dépendent des conditions économiques et du niveau de rémunération pratiqué dans le pays. C'est pourquoi il n'y a pas de calcul de salaires « Ensemble tous pays ».*

Promotion 2025 Pays de travail	Rang du pays	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble	Salaire brut annuel moyen hors primes		
						Ingénieurs	Managers	Ensemble
<b>Étranger UE</b>		<b>38,3%</b>	<b>47,0%</b>	<b>48,1%</b>	<b>43,3%</b>			
Luxembourg	2	10,1%	15,2%	3,9%	11,3%	48 466 €	50 635 €	49 958 €
Allemagne	4	6,5%	8,1%	11,4%	7,9%	54 946 €	60 395 €	56 697 €
Belgique	5	7,9%	2,7%	15,6%	6,9%	41 465 €	*	42 040 €
Italie	8	1,7%	7,9%	4,1%	4,5%	*	37 770 €	36 337 €
Espagne	9	3,7%	5,6%	3,4%	4,4%	37 134 €	37 732 €	36 766 €
Pays-Bas	11	1,9%	1,7%	2,0%	1,8%	*	*	50 249 €
Autres pays UE		6,6%	6,0%	7,7%	6,5%			
<b>Étranger hors UE</b>		<b>61,7%</b>	<b>53,0%</b>	<b>51,9%</b>	<b>56,7%</b>			
Suisse	1	21,4%	9,7%	6,5%	14,4%	84 067 €	87 240 €	84 304 €
Royaume-Uni	3	4,1%	11,5%	11,6%	8,2%	80 690 €	69 090 €	70 423 €
Canada	6	11,0%	2,1%	2,2%	6,1%	44 789 €	*	43 904 €
États-Unis	7	4,6%	5,3%	6,7%	5,2%	91 720 €	75 334 €	82 920 €
Chine	9	2,9%	6,1%	4,5%	4,4%	*	30 044 €	31 520 €
Autres pays hors UE		17,7%	18,3%	20,5%	18,4%			
<b>Ensemble</b>		<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>			

\* Les salaires sont calculés pour un effectif minimum de 50 réponses

Les salaires par pays des écoles d'autres spécialités ne sont pas diffusés car il y a peu de réponses par pays

Les pays sont classés en deux groupes : Union européenne et Hors Union européenne.

L'Union européenne comprend les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède. Les autres pays sont regroupés dans la zone « Hors Union européenne ». Depuis l'enquête 2020, le Royaume-Uni est classé dans cette zone.

Le pays d'emploi peut concerner des diplômés français qui s'expatrient ou des diplômés ressortissants du pays qui y reviennent après leurs études en France.

## Nationalité et lieu de travail

Si l'on considère seulement les diplômés de nationalité française, ils sont 8,2 % à s'expatrier : 3,6 % dans l'Union européenne et 4,6 % hors UE. Les diplômés étrangers sont en proportion plus nombreux à prendre un emploi hors de France (25,3 %) : 10 % dans l'UE et 15,3 % hors UE. Dans une majorité de cas (60 %), c'est un retour dans leur pays d'origine après des études en France.

Promotion 2025 Nationalité	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
Lieu de travail												
France	92,3%	87,0%	91,8%	90,5%	59,6%	85,1%	91,3%	78,7%	90,0%	91,7%	74,7%	89,6%
Pays UE *	3,2%	2,9%	3,1%	4,5%	18,3%	6,9%	4,2%	9,7%	4,7%	3,6%	10,0%	4,4%
Pays hors UE	4,5%	10,1%	5,1%	5,0%	22,1%	8,0%	4,6%	11,6%	5,3%	4,6%	15,3%	6,0%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

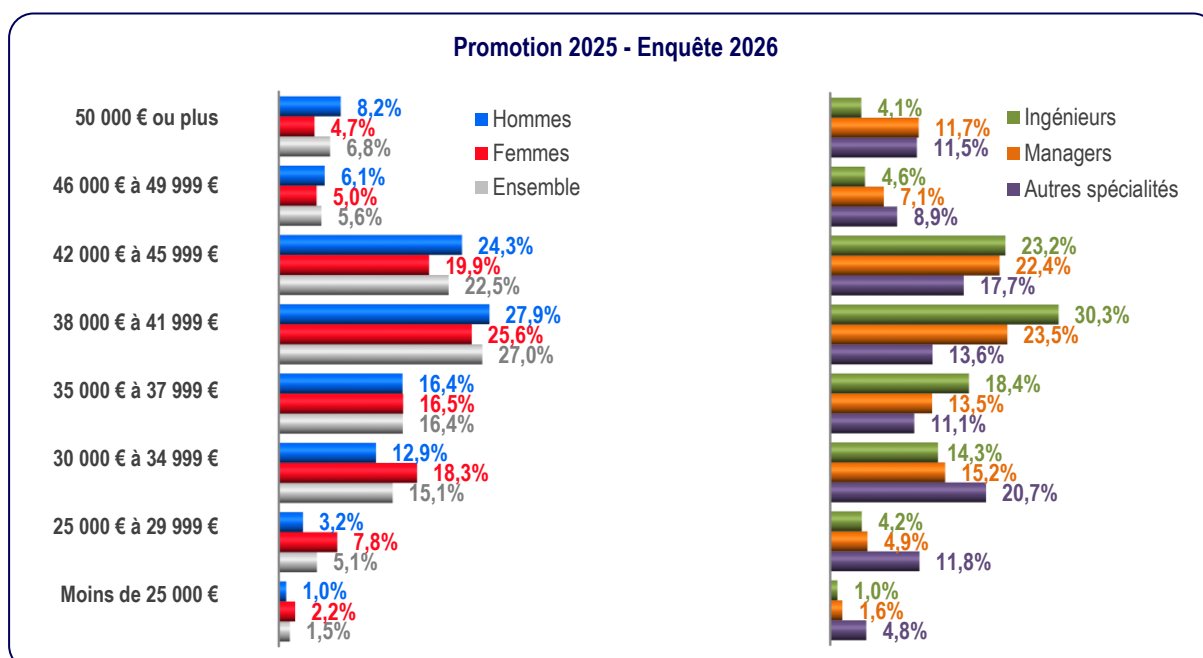
\* Pays UE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède.

## 5. Salaires en France

Dans cette partie, les salaires présentés sont les salaires bruts annuels hors primes des salariés à temps plein en France.

### Distribution des salaires

#### Promotion 2025 : moins de 6 mois après la sortie de l'école



Les salaires bruts annuels hors primes de la promotion 2025 sont peu dispersés. Ils sont peu souvent dans les tranches extrêmes : seulement 6,6 % en dessous de 30 000 € et 12,4 % au-dessus de 46 000 €. Deux diplômés salariés en France sur trois (65,9 %) perçoivent entre 35 000 et 46 000 € par an.

La tranche 30 000 à 35 000 € s'est réduite sur les années récentes : 15,1 % cette année (plus de 20 % avant 2024).

Depuis quelques années les salaires ont glissé vers les tranches plus hautes. La proportion de salaires entre 42 000 et 46 000 € a augmenté dans les années récentes, passant de 14,8 % en 2023 à 22,5 % en 2026.

### La disparité entre les femmes et les hommes apparaît moins dans les tranches intermédiaires que dans les tranches extrêmes.

Entre 35 000 et 42 000 €, la proportion de femmes (42,1 %) est proche de celles des hommes (44,3 %).

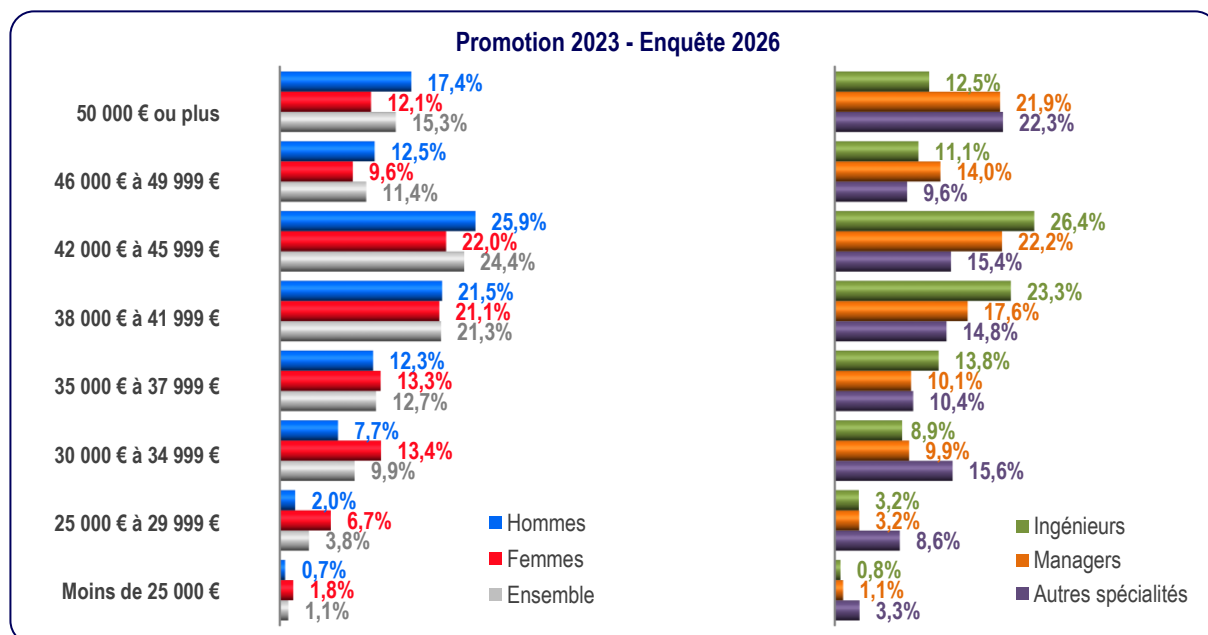
Les écarts sont plus marqués en défaveur des femmes en dehors de cette tranche. En dessous de 35 000 €, les femmes sont plus nombreuses (28,3 %) que les hommes (17,1 %). Au-delà de 42 000 €, la situation s'inverse : 38,6 % des hommes et 29,6 % des femmes.

Les salaires bruts annuels hors primes des **ingénieurs** sont plus concentrés dans les tranches de salaires intermédiaires que pour les autres diplômés. Ils sont très présents dans la tranche 38 000 à 42 000 € (30,3 %). En revanche, ils sont peu présents au-dessus de 46 000 € (seulement 8,7 %) et en-dessous de 30 000 € (5,2 %).

Les salaires bruts annuels hors primes des **managers** occupent plus les tranches supérieures à 46 000 € (18,8 %), et peu les tranches basses (6,5 % en dessous de 30 000 €)

Les salaires des **diplômés des autres spécialités** sont beaucoup plus dispersés. Ils sont à la fois plus présents dans les tranches hautes (20,4 % à 46 000 € ou plus) et dans les tranches basses (16,6 % à moins de 30 000 €).

### Promotion 2023 : deux ans après l'obtention du diplôme



L'évolution de salaire en début de carrière est mesurée en comparant les salaires des promotions 2025 et 2023, la promotion 2024 présentant une évolution intermédiaire, peu significative.

Voir les données des trois promotions en annexe.

Pour la promotion 2023, comparée à la promotion 2025, les tranches de salaire hautes concernent un peu plus de diplômés : 26,7 % perçoivent un salaire brut hors primes de 46 000 € ou plus par an (29,9 % pour les hommes mais seulement 21,7 % pour les femmes). Les salaires deviennent plus rares en-dessous de 35 000 €, surtout pour les hommes. Entre 30 000 et 35 000 € ils ne sont plus que 7,7 % quand les femmes y sont encore 13,4 %.

Au-delà de 46 000 €, les ingénieurs restent un peu en retrait (23,6 %) derrière les managers (35,9 %) et les diplômés des autres spécialités (31,9 %). Cela s'explique par la répartition géographique des emplois des ingénieurs, plus souvent en province qu'en Île-de-France. Les diplômés des autres spécialités restent encore plus présents (11,9 %) dans les tranches de moins de 30 000 €, comparés aux ingénieurs (4 %) et aux managers (4,3 %).

## Déciles et moyenne du salaire brut annuel hors primes

Lieu de travail en France	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total

### Promotion 2025

1er décile	33 000 €	30 000 €	32 000 €	32 000 €	30 000 €	30 000 €	28 000 €	27 000 €	27 500 €	32 400 €	30 000 €	31 000 €
Médiane	40 000 €	38 000 €	39 000 €	41 000 €	39 700 €	40 000 €	41 500 €	36 000 €	38 090 €	40 000 €	38 350 €	39 600 €
9ème décile	46 000 €	44 400 €	45 000 €	52 500 €	48 000 €	50 000 €	55 000 €	47 500 €	50 000 €	48 000 €	45 500 €	47 000 €
Moyenne	39 962 €	37 901 €	39 284 €	42 291 €	39 464 €	40 825 €	41 986 €	37 319 €	39 084 €	40 580 €	38 358 €	39 679 €

### Promotion 2023

1er décile	35 000 €	30 868 €	33 692 €	34 000 €	31 200 €	32 298 €	30 000 €	27 940 €	28 800 €	34 665 €	30 000 €	32 574 €
Médiane	42 000 €	40 000 €	42 000 €	45 000 €	42 000 €	43 000 €	42 492 €	40 000 €	41 000 €	42 300 €	40 000 €	42 000 €
9ème décile	51 000 €	48 500 €	50 000 €	58 000 €	52 000 €	55 000 €	59 200 €	55 000 €	55 155 €	53 000 €	50 000 €	52 000 €
Moyenne	43 047 €	40 232 €	42 145 €	45 781 €	42 028 €	43 947 €	44 738 €	41 463 €	42 713 €	43 572 €	40 868 €	42 529 €

Si l'on exclut les salaires aux deux extrémités (les 10 % les plus bas et les 10 % les plus hauts), entre le premier et le neuvième décile, on retrouve 80 % des salaires. Plus cet intervalle est étendu, plus grande est la dispersion du salaire.

**Le salaire brut annuel médian hors primes des diplômés 2025** est de 39 600 € pour les salariés en France. Pour tous les types d'école, il est plus élevé pour les hommes : de 40 000 à 41 500 € pour les hommes et seulement de 36 000 à 39 700 € pour les femmes. L'écart en défaveur des femmes est moins élevé chez les managers (1 300 €) et chez les ingénieurs (2 000 €) que chez les diplômés des autres spécialités (5 500 €).

**Les diplômés des autres spécialités** présentent la plus grande dispersion avec des 1<sup>ers</sup> déciles bas et des 9<sup>èmes</sup> déciles hauts. Pour les femmes, 80 % des salaires bruts annuels hors primes se situent entre 27 000 et 47 500 €, et pour les hommes, entre 28 000 et 55 000 €.

**Pour les ingénieurs**, la dispersion est la moins grande : 80 % des salaires bruts annuels hors primes entre 30 000 et 44 400 € pour les femmes et entre 33 000 et 46 000 € pour les hommes.

**Pour les managers**, le 9<sup>ème</sup> décile élevé accroît la dispersion des salaires comparé aux ingénieurs : 80 % des salaires des hommes sont entre 32 000 et 52 500 €, pour les femmes entre 30 000 et 48 000 €.

**Pour la promotion 2023**, la dispersion s'accroît car les 9<sup>èmes</sup> déciles sont très supérieurs à ceux de la promotion 2025, supérieurs de 4 000 à 7 500 € selon le type d'école et le sexe. Les 1<sup>ers</sup> déciles augmentent moins. Ils ne dépassent pas 30 000 € pour les diplômés des autres spécialités.

## Salaire en province et en Île-de-France

Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total

### Promotion 2025

France	39 962 €	37 901 €	39 284 €	42 291 €	39 464 €	40 825 €	41 986 €	37 319 €	39 084 €	40 580 €	38 358 €	39 679 €
Province	37 966 €	36 033 €	37 320 €	37 803 €	35 254 €	36 511 €	33 090 €	31 813 €	32 185 €	37 863 €	35 574 €	37 002 €
Île-de-France	43 172 €	41 103 €	42 509 €	44 409 €	41 335 €	42 799 €	43 669 €	39 014 €	40 879 €	43 607 €	40 803 €	42 388 €

### Promotion 2023

France	43 047 €	40 232 €	42 145 €	45 781 €	42 028 €	43 947 €	44 738 €	41 463 €	42 713 €	43 572 €	40 868 €	42 529 €
Province	40 571 €	37 939 €	39 700 €	42 148 €	37 818 €	40 090 €	37 049 €	34 205 €	35 211 €	40 619 €	37 585 €	39 517 €
Île-de-France	46 949 €	44 326 €	46 152 €	47 790 €	44 117 €	45 965 €	46 715 €	43 641 €	44 839 €	47 092 €	44 065 €	45 849 €

La promotion 2024 présente une évolution intermédiaire, moins significative.

**Pour la promotion 2025, le salaire moyen brut annuel hors primes est plus bas en province pour tous les types d'école.** L'écart est de 14 % chez les ingénieurs (5 200 € de moins), de 17 % chez les managers (6 300 € de moins). Pour les diplômés des autres spécialités, l'écart monte à 27 % (8 700 € de moins).

**En province**, les diplômés des autres spécialités ont les salaires moyens les plus bas, les hommes (33 090 €) comme les femmes (31 813 €), loin derrière les ingénieurs et les managers. L'écart le plus grand est avec les ingénieurs : 4 900 € de moins pour les hommes et 4 200 € de moins pour les femmes.

**En Île-de-France**, les managers ont les salaires moyens les plus hauts, chez les hommes comme chez les femmes. Mais les écarts avec les autres diplômés sont moins importants qu'en province.

Malgré le bon positionnement des salaires des ingénieurs en province (les plus élevés) et en Île-de-France (un écart relativement limité avec les autres diplômés), ils gagnent dans leur ensemble en moyenne 1 540 € de moins que les managers et 200 € de plus que les diplômés des autres spécialités. Les ingénieurs sont majoritairement en province où les salaires sont plus bas, à l'inverse des autres diplômés plus nombreux en Île-de-France où les salaires sont plus hauts.

**Pour la promotion 2023**, les salaires moyens des hommes et des femmes en Île-de-France restent supérieurs à ceux de province pour tous les types d'école. La comparaison des promotions 2023 et 2025 permet d'évaluer la rémunération supplémentaire de deux années d'expérience. En moyenne sur l'ensemble des diplômés, le gain est de 3 500 € en Île-de-France (45 849 € et 42 388 €) contre 2 500 € en province (39 517 € et 37 002 €).

### Salaire des cadres et des non-cadres

Enquête 2026	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Promotion 2025</b>												
Part des cadres	91,3%	84,3%	89,0%	78,1%	71,5%	74,6%	67,5%	63,7%	65,1%	87,5%	77,5%	83,4%
Salaire brut annuel moyen hors primes												
Cadres	40 520 €	39 029 €	40 053 €	42 661 €	40 743 €	41 700 €	44 091 €	39 567 €	41 315 €	41 034 €	39 607 €	40 501 €
Non-cadres	33 952 €	31 488 €	32 761 €	35 483 €	33 173 €	34 107 €	32 536 €	30 837 €	31 409 €	34 359 €	32 105 €	33 113 €
<b>Promotion 2023</b>												
Part des cadres	94,5%	86,6%	91,9%	84,4%	79,5%	81,9%	74,0%	67,4%	69,9%	91,9%	82,0%	88,1%
Salaire brut annuel moyen hors primes												
Cadres	43 495 €	41 340 €	42 842 €	46 969 €	43 781 €	45 451 €	47 254 €	43 229 €	44 861 €	44 114 €	42 098 €	43 405 €
Non-cadres	34 724 €	32 464 €	33 495 €	35 815 €	33 134 €	34 284 €	34 245 €	32 793 €	33 299 €	34 931 €	32 721 €	33 662 €

*Note : La question relative au statut cadre n'est posée qu'aux diplômés salariés exerçant leur activité en France. La promotion 2024, non présentée sur le tableau, est dans une situation intermédiaire.*

**Pour la promotion 2025, les diplômés en poste en France sont 83,4 % à avoir le statut cadre.**

Chez les ingénieurs, cette proportion est nettement supérieure à celle des autres écoles : 89 % pour les ingénieurs, 74,6 % pour les managers et 65,1 % pour les diplômés des autres spécialités. Selon le type d'école, la part de cadres chez les femmes est 3,8 à 7 points inférieure à celle des hommes.

Le statut cadre est l'un des facteurs les plus discriminants pour les salaires observés dans l'enquête. Pour l'ensemble des diplômés de la promotion 2025, le cadre gagne, en moyenne hors primes, 22,3 % de plus que le non-cadre (40 501 € contre 33 113 €)<sup>4</sup>. Cet écart se creuse dès les premières années de carrière : pour la promotion 2023, il atteint 28,9 % (43 405 € contre 33 662 €). Cet écart salarial important pénalise d'autant plus les femmes qui sont moins souvent cadres que les hommes.

### Évolution du salaire depuis 2021 – dernière promotion

**En 2026, l'évolution du salaire de la promotion sortante peine à rester positive.** En euros courants, le salaire brut annuel moyen hors primes n'a progressé que de + 0,2 % en un an pour l'ensemble des diplômés. Depuis plusieurs années, la hausse du salaire s'affaiblit. Les évolutions sont contrastées selon le type d'école : une croissance plus forte pour les diplômés des autres spécialités (+ 2,4 %), une stagnation pour les ingénieurs (+ 0,4 %) et une diminution pour les managers (- 0,7 %).

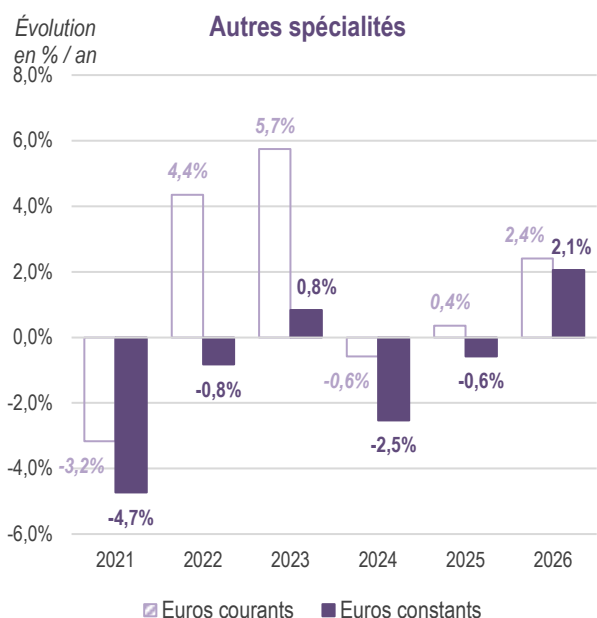
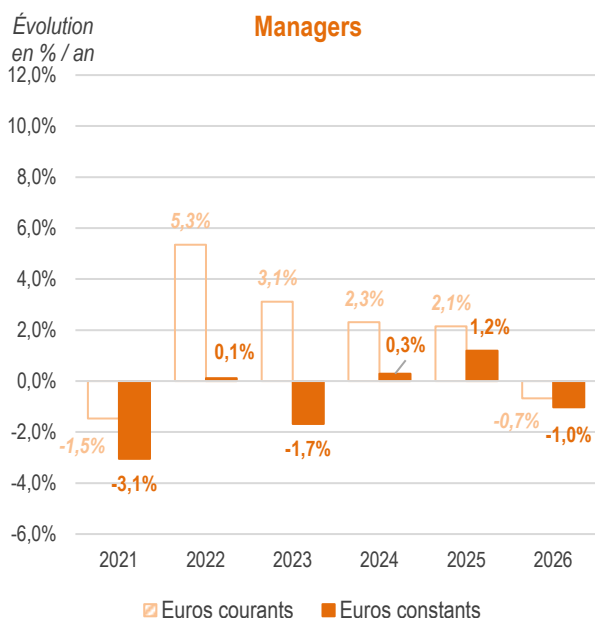
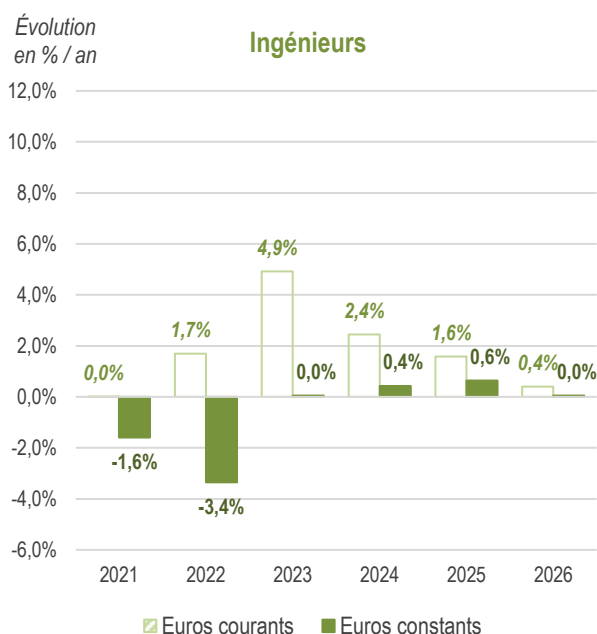
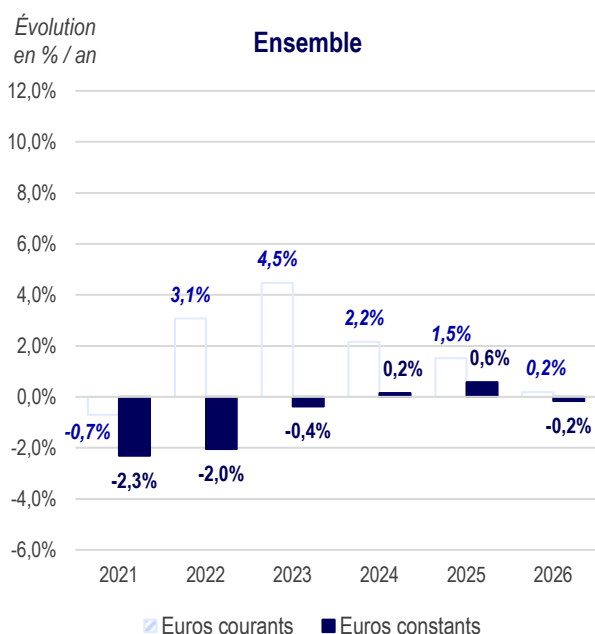
*Le calcul de l'évolution des salaires en euros constants, corrigés de l'évolution des prix, permet de mesurer l'évolution du pouvoir d'achat du salaire.*

**En 2026, le salaire en euros constants est à la baisse : - 0,2 %, après deux années de hausse.** L'inflation pourtant faible en début d'année (+ 0,4 % en moyenne de janvier à mars) a effacé la trop faible augmentation du salaire perçu (+ 0,2 %). Le salaire a perdu du pouvoir d'achat, inversant ainsi la tendance au maintien depuis

<sup>4</sup> L'écart est rapporté au salaire le plus bas, celui du non-cadre. Le salaire du non-cadre devrait augmenter de ce pourcentage pour atteindre celui du cadre.

2024. En 2022 et 2023, les salaires avaient perdu du pouvoir d'achat dans un contexte différent : forte augmentation des prix et forte augmentation du salaire.

Pour les ingénieurs et les managers la situation se dégrade en 2026. Le salaire réel des managers perd 1 % en 2026, l'inflation venant alourdir la baisse du salaire perçu (- 0,7 %). Le salaire réel des ingénieurs n'évolue pas : ils ont bénéficié d'une hausse de salaire suffisante pour compenser l'inflation. Au contraire, les diplômés des autres spécialités voient leur salaire réel progresser après deux années de baisse. En 2026, le salaire perçu par les diplômés des autres spécialités gagne 2,1 % en pouvoir d'achat.

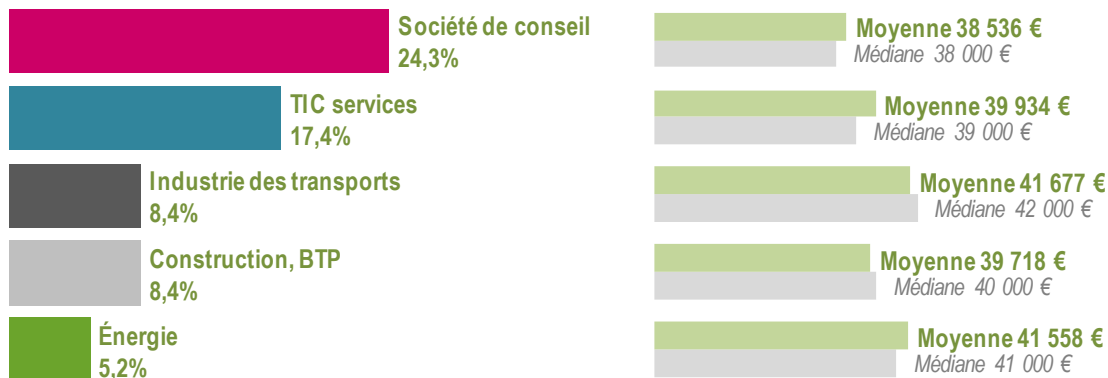


**Note :** pour les salaires en euros constants, le déflateur utilisé est la moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation de l'Insee (Ensemble des ménages – France - Base 100 en 2025). Pour la dernière année, c'est la moyenne des indices de janvier à mars.

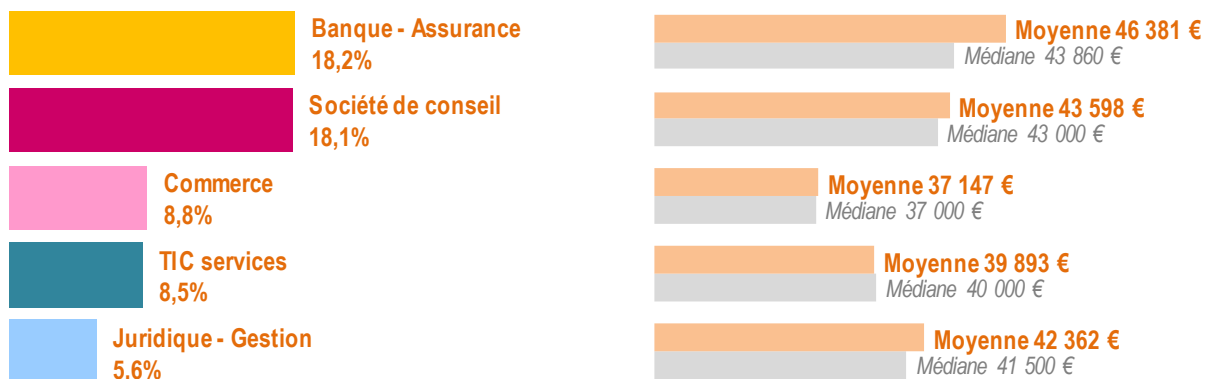
## 6. Secteur d'activité

### Principaux secteurs d'activité de la dernière promotion

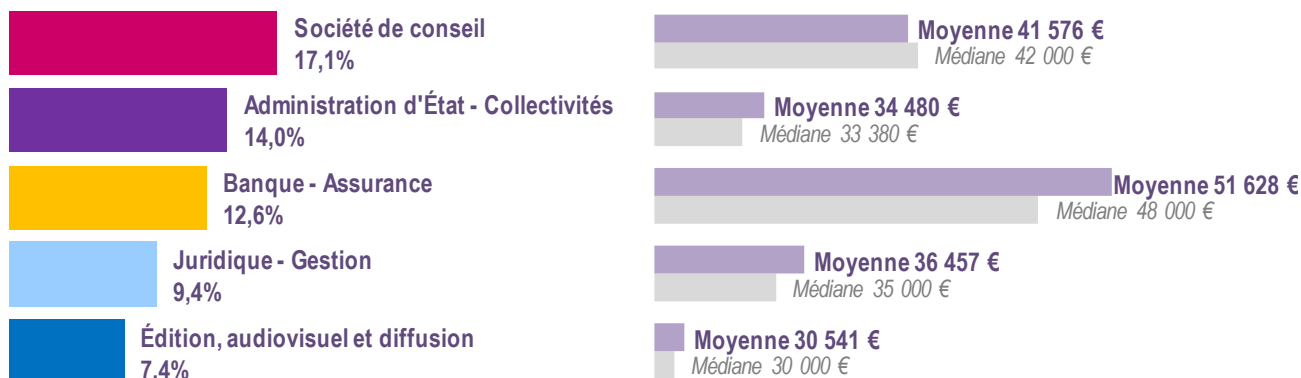
#### Ingénieurs



#### Managers



#### Autres spécialités



TIC Services : Services des technologies de l'information et de la communication, activités informatiques.

## Secteur d'activité des ingénieurs

Enquête 2026 Promotion 2025	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Société de conseil ou d'ingénierie - Bureaux d'études indépendants	23,5%	25,8%	24,3%	33,8%	38 988 €	37 675 €	38 536 €	38 000 €
TIC services	20,3%	11,1%	17,4%	20,3%	40 079 €	39 382 €	39 934 €	39 000 €
Industrie des transports	9,5%	6,1%	8,4%	23,0%	41 678 €	41 675 €	41 677 €	42 000 €
Construction, BTP	8,8%	7,6%	8,4%	28,7%	39 645 €	39 894 €	39 718 €	40 000 €
Énergie	5,3%	5,0%	5,2%	30,6%	41 697 €	41 244 €	41 558 €	41 000 €
Industrie agroalimentaire	2,1%	7,3%	3,7%	62,2%	36 768 €	34 219 €	35 188 €	35 000 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)	3,7%	1,9%	3,1%	19,2%	39 901 €	38 882 €	39 703 €	40 000 €
Activités financières et d'assurance	3,6%	1,9%	3,1%	19,9%	49 554 €	45 787 €	48 713 €	45 000 €
Industrie chimique	1,3%	4,2%	2,2%	59,4%	39 773 €	39 227 €	39 451 €	41 000 €
Transports (Services)	2,3%	2,0%	2,2%	28,6%	41 674 €	40 799 €	41 418 €	40 650 €
<b>Ensemble des diplômés ingénieurs salariés</b>				<b>32,5%</b>	<b>39 962 €</b>	<b>37 901 €</b>	<b>39 284 €</b>	<b>39 000 €</b>

\* Il s'agit du salaire moyen.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés ingénieurs recrutés dans ce secteur.

**Les deux premiers secteurs offrent 41,7 % des emplois aux nouveaux ingénieurs** : 24,3 % pour les sociétés de conseil, d'ingénierie et bureaux d'études et 17,4 % pour les activités informatiques (TIC services) où sont classées les entreprises de services du numérique (ESN).

L'industrie des transports et la construction-BTP se placent au 3<sup>ème</sup> rang avec chacune 8,4 % des emplois. Dans son ensemble, l'industrie (y compris les secteurs non présents parmi les principaux) offre 26,1 % des emplois d'ingénieurs. L'énergie se maintient à 5,2 % des emplois.

**Les sociétés de conseil, d'ingénierie et bureaux d'études** occupent le premier rang depuis plusieurs années, offrant environ un quart des emplois. L'externalisation de ce type d'activités s'est installée dans le fonctionnement et l'organisation des entreprises. Leurs principaux secteurs d'intervention correspondent aux secteurs d'activité recruteurs des ingénieurs : industrie des transports, construction-BTP, énergie.

**Le recrutement dans le secteur de l'informatique** repart à la hausse cette année (+ 1,6 point comparé aux 15,8 % des emplois de l'an dernier). Selon l'APEC, les cadres informaticiens sont cette année encore parmi les profils les plus recherchés des recruteurs. Cette demande est portée par la transformation digitale des entreprises, le renforcement de la cybersécurité et la montée de l'intelligence artificielle. Les compétences détenues par les jeunes ingénieurs dans ce domaine sont un atout pour le recrutement. Selon l'APEC, les cadres informaticiens sont cette année encore parmi les profils les plus recherchés des recruteurs.

**Le taux de féminisation** d'un secteur représente la part des femmes dans ses recrutements. Il est à comparer à la proportion de femmes parmi l'ensemble des diplômés ingénieurs en activité professionnelle : 32,5 % pour la promotion 2025. Au-delà de ce seuil, les femmes sont sur-représentées dans les recrutements ; en-deçà, elles sont sous-représentées.

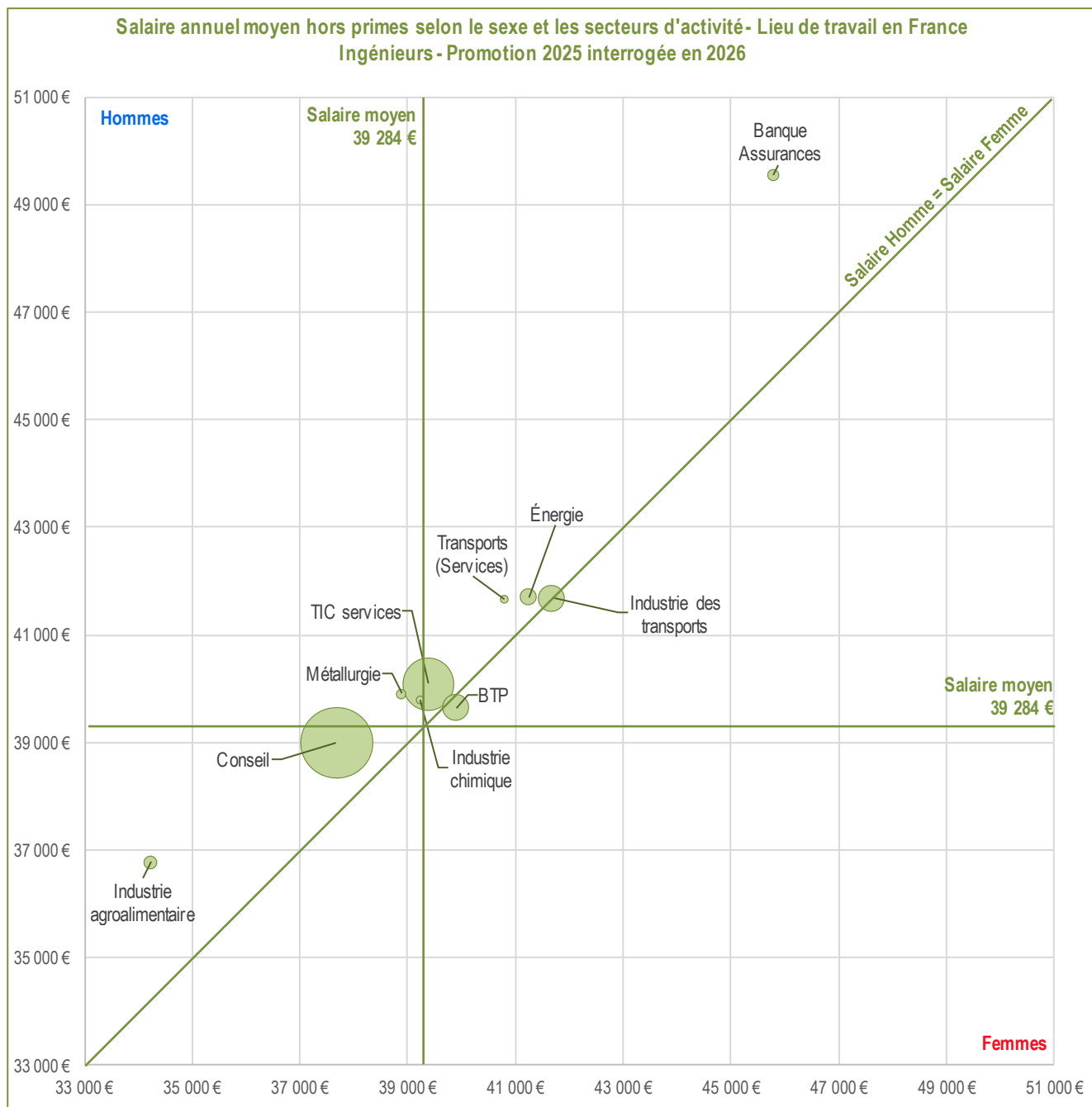
Parmi les secteurs qui recrutent le plus, les femmes sont beaucoup moins présentes dans les activités informatiques et l'industrie des transports : seulement un ingénieur recruté sur cinq est une femme. Les femmes sont mieux représentées dans la construction-BTP (28,7 % de femmes), l'énergie (30,6 % de femmes) mais surtout dans le secteur du conseil-ingénierie (33,8 % de femmes).

Parmi les secteurs moins recruteurs, les femmes sont sur-représentées dans l'industrie agroalimentaire (62,2 %) et l'industrie chimique (59,4 %).

**Les principaux secteurs** employeurs des ingénieurs sont tous proches du centre du graphique : les écarts de salaires moyens entre secteurs sont limités. Positionnés sur la ligne « Salaire Homme = Salaire Femme » ou assez proches, ces secteurs offrent aux femmes des salaires moyens proches de ceux des hommes.

**L'industrie des transports** se démarque avec un salaire moyen plus haut, sans écart entre les femmes et les hommes. **L'énergie**, également bien positionnée en niveau de salaire, s'éloigne un peu de la ligne « Salaire Homme = Salaire Femme », avec 450 € de moins pour les femmes. Dans les **activités informatiques (TIC services)** et la **construction-BTP**, les salaires moyens des hommes et des femmes sont proches de la moyenne ingénieurs. Dans les **sociétés de conseil**, le salaire moyen des femmes comme des hommes est le moins élevé des principaux secteurs (disque le plus bas). L'écart de salaire entre les femmes et les hommes est aussi le plus élevé : les femmes ont un salaire moyen inférieur de 1 300 € à celui des hommes.

Plus un secteur s'éloigne du centre du graphique, plus son salaire moyen s'écarte de la moyenne de l'ensemble des ingénieurs. L'industrie agroalimentaire, un secteur moins rémunérateur pour les hommes comme pour les femmes, est à l'opposé de la banque-assurance, un secteur avec des salaires moyens très supérieurs à la moyenne. Ces deux secteurs présentent également des écarts de salaire femme-homme élevés (2 500 € et 3 800 €).



Un carreau sur le graphique représente 1 000 €.

Le salaire brut annuel moyen des ingénieurs (39 284 €) est matérialisé sur chaque axe par une ligne de couleur verte. Chaque secteur est représenté par un disque dont l'aire est proportionnelle aux effectifs du secteur. Les coordonnées du centre du disque correspondent aux salaires moyens du secteur : celui des femmes sur l'axe horizontal et celui des hommes sur l'axe vertical (ex : pour l'industrie agroalimentaire, 34 219 € pour les femmes et 36 768 € pour les hommes).

## Secteur d'activité des managers

Enquête 2026 Promotion 2025	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
<b>Principaux secteurs d'activité</b>								
Activités financières et d'assurance	21,8%	14,6%	18,2%	39,3%	48 169 €	43 986 €	46 381 €	43 860 €
Société de conseil ou d'ingénierie - Bureaux d'études indépendants	18,3%	17,8%	18,1%	48,5%	44 123 €	43 065 €	43 598 €	43 000 €
Commerce	7,9%	9,8%	8,8%	54,5%	37 335 €	37 002 €	37 147 €	37 000 €
TIC services	9,7%	7,3%	8,5%	42,2%	40 474 €	39 145 €	39 893 €	40 000 €
Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques	5,6%	5,6%	5,6%	48,9%	43 550 €	41 228 €	42 362 €	41 500 €
Industrie agroalimentaire	3,7%	4,8%	4,2%	55,6%	38 266 €	36 715 €	37 363 €	37 500 €
Industries textiles, habillement, cuir, chaussure	1,8%	4,4%	3,1%	70,7%	37 281 €	38 653 €	38 262 €	38 500 €
Industrie des transports	3,0%	2,7%	2,9%	46,8%	41 790 €	39 687 €	40 793 €	41 000 €
Industrie des TIC	2,7%	1,8%	2,3%	39,0%	42 947 €	39 324 €	41 207 €	40 500 €
<b>Ensemble des diplômés managers salariés</b>				50,6%	42 291 €	39 464 €	40 825 €	40 000 €

\* Il s'agit du salaire moyen.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés managers recrutés dans ce secteur.

**Les sociétés de conseil et la banque-assurance restent les deux premiers secteurs de recrutement des nouveaux managers.** Ils offrent 36,3 % des emplois : 18,2 % pour la banque-assurance et 18,1 % pour les sociétés de conseil, d'ingénierie et bureaux d'études. Les diplômés recrutés par les sociétés de conseil interviennent souvent dans la banque-assurance, ce qui accentue la place occupée par le secteur banque-assurance vis-à-vis du secteur du conseil.

Le commerce se place au 3<sup>ème</sup> rang avec 8,8 % des emplois devant les activités informatiques (TIC services) à 8,5 %. Vient ensuite le secteur « Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques » à 5,6 %.

**Le taux de féminisation** d'un secteur représente la part des femmes dans ses recrutements. Il est à comparer à la proportion de femmes parmi l'ensemble des diplômés managers en activité professionnelle : 50,6 % pour la promotion 2025. Au-delà de ce seuil, les femmes sont sur-représentées dans les recrutements ; en-deçà, elles sont sous-représentées.

**Les femmes sont sous-représentées dans les recrutements des deux secteurs qui recrutent le plus.**

La **banque-assurance**, avec seulement 39,3 % de femmes dans les nouveaux recrutés, a le taux de féminisation le plus faible. Les femmes sont mieux représentées dans les recrutements du secteur du **conseil** (48,5 %). Ce déséquilibre en défaveur des femmes dans les deux principaux secteurs, également les plus rémunérateurs, va pénaliser leur salaire moyen.

**À l'inverse, les femmes sont sur-représentées dans le commerce**, le 3<sup>ème</sup> secteur de recrutement, où elles occupent 54,5 % des nouveaux emplois. Ce secteur offre des salaires moins élevés : le salaire médian est à 37 000 €, quand il est à 43 000 € dans le conseil et 43 860 € dans la banque-assurance.

Les femmes sont également sur-représentées dans l'industrie agroalimentaire (55,6 % des recrutements), dans l'industrie textile (70,7 % des recrutements), là encore des secteurs moins rémunérateurs où les salaires médians sont respectivement de 37 500 € et 38 500 €.

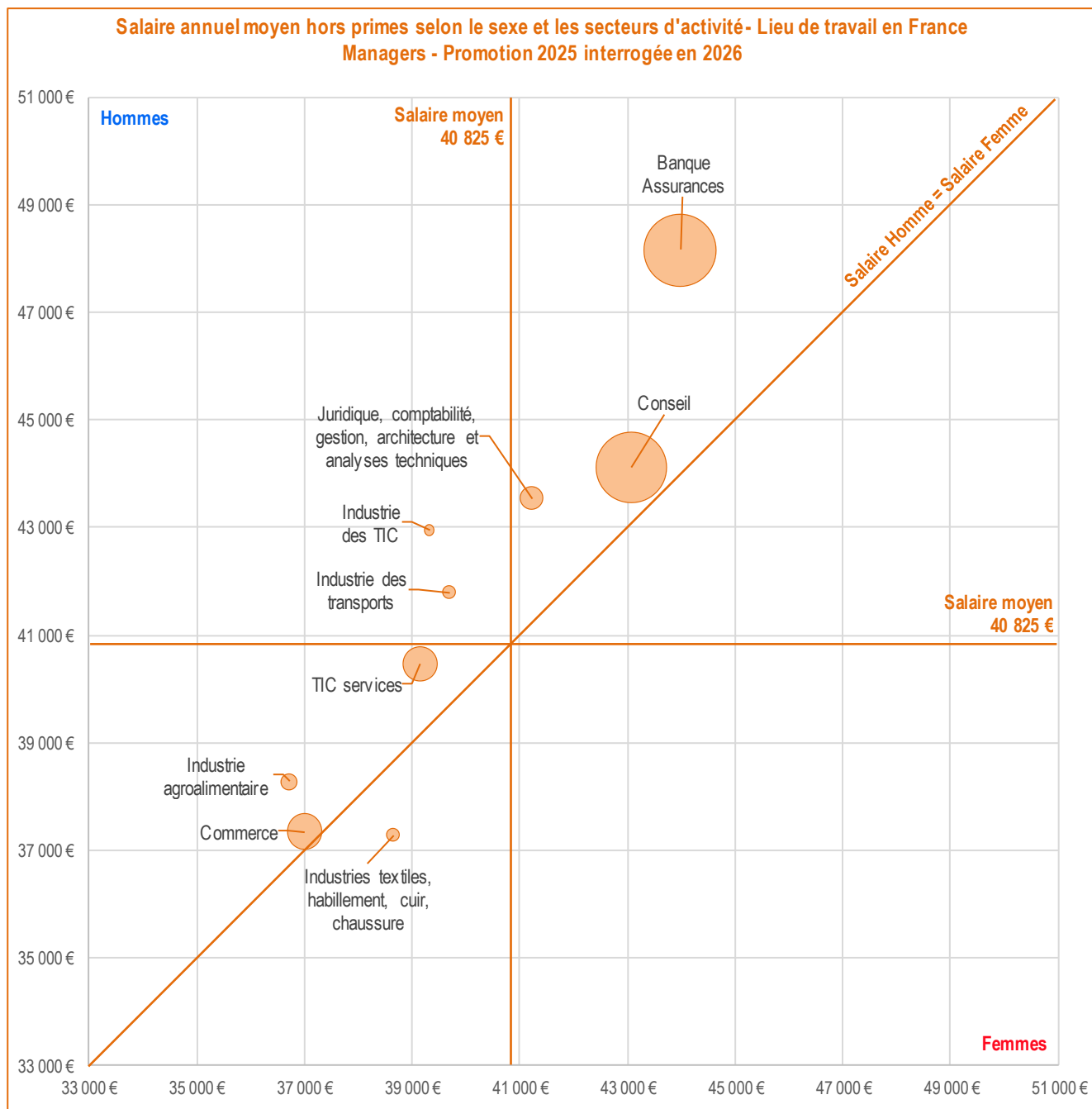
**Contrairement aux ingénieurs, les secteurs qui recrutent le plus de nouveaux diplômés managers présentent des disparités plus grandes de salaires moyens entre secteurs.** Sur le graphique ils s'écartent du centre et s'étalent tout le long de la ligne « Salaire Homme = Salaire Femme ».

Dans le quart inférieur gauche du graphique se situent les secteurs les moins rémunérateurs, tant pour les hommes que les femmes. Plus on s'éloigne du centre, plus les salaires moyens sont bas. C'est le cas du commerce, avec des salaires moyens de 37 335 € pour les hommes et 37 002 € pour les femmes, très loin de 40 825 €, le salaire moyen des managers.

A l'opposé, dans le quart supérieur droit du graphique, plus on s'éloigne du centre, plus les salaires moyens sont hauts. La banque-assurance et les sociétés de conseil sont parmi les secteurs les plus rémunérateurs. C'est le grand écart sur le salaire moyen entre la banque-assurance et le commerce : 10 800 € pour les hommes et 7 000 € pour les femmes.

**Le commerce est le plus proche de la ligne « Salaire Homme = Salaire Femme ».** L'écart de salaire entre les femmes et les hommes est faible (300 € de plus pour les hommes). Dans le conseil l'écart monte à 1 100 € de plus pour les hommes, mais encore plus dans la banque-assurance (4 200 €).

**Les activités informatiques (TIC services) et le secteur « Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques » sont positionnés plus près du centre du graphique.** Ces secteurs offrent des salaires moyens hors primes plus proches de la moyenne des managers. Éloignée de la ligne « Salaire Homme = Salaire Femme », l'écart de salaire entre hommes et femmes reste important (1 300 € et 2 300 €).



Un carreau sur le graphique représente 1 000 €.

Le salaire brut annuel moyen des managers (40 825 €) est matérialisé sur chaque axe par une ligne de couleur orange. Chaque secteur est représenté par un disque dont l'aire est proportionnelle aux effectifs du secteur. Les coordonnées du centre du disque correspondent aux salaires moyens du secteur : celui des femmes sur l'axe horizontal et celui des hommes sur l'axe vertical (ex : pour le commerce, 37 002 € pour les femmes et 37 335 € pour les hommes).

## Secteur d'activité des diplômés des autres spécialités

Enquête 2026 Promotion 2025	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Société de conseil ou d'ingénierie - Bureaux d'études indépendants	17,8%	16,7%	17,1%	60,7%	43 867 €	40 074 €	41 576 €	42 000 €
Administration d'État - Collectivités territoriales - Hospitalière	13,4%	14,3%	14,0%	63,9%	35 794 €	33 694 €	34 480 €	33 380 €
Activités financières et d'assurance	17,2%	9,8%	12,6%	48,5%	53 420 €	49 678 €	51 628 €	48 000 €
Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques	9,3%	9,5%	9,4%	62,6%	37 802 €	35 658 €	36 457 €	35 000 €
Édition, audiovisuel et diffusion	7,6%	7,2%	7,4%	61,0%	31 604 €	30 010 €	30 541 €	30 000 €
Construction, BTP	4,8%	4,2%	4,4%	58,6%	36 894 €	33 613 €	35 080 €	33 611 €
TIC services	5,4%	3,5%	4,2%	51,6%	45 915 €	39 239 €	42 214 €	41 963 €
Communication - Publicité - Marketing - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,7%	5,1%	4,2%	75,4%	39 074 €	35 541 €	36 370 €	36 000 €
Enseignement - Recherche	3,3%	4,2%	3,9%	67,9%	28 765 €	32 649 €	31 301 €	30 000 €
Arts, spectacles et activités récréatives	2,3%	4,5%	3,7%	76,4%	33 136 €	29 867 €	30 658 €	30 000 €
Santé humaine et action sociale	1,7%	4,4%	3,4%	80,6%	33 574 €	32 072 €	32 350 €	30 996 €
<b>Ensemble des diplômés autres spécialités salariés</b>				<b>62,9%</b>	<b>41 986 €</b>	<b>37 319 €</b>	<b>39 084 €</b>	<b>38 090 €</b>

\* Il s'agit du salaire moyen.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés des autres spécialités recrutés dans ce secteur.

**Les principaux secteurs** qui recrutent les diplômés des autres spécialités reflètent la palette très large des spécialités des écoles de ce groupe : Instituts d'Études Politiques, écoles d'architecture, de journalisme, de communication, de design, et universités.

Les sociétés de conseil (17,1 %) sont le premier secteur de recrutement. Viennent ensuite le secteur « Administration d'État - Collectivités territoriales –Hospitalière » avec 14 % des emplois, la banque-assurance à 12,6 %, le secteur « Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques » à 9,4 % et le secteur « Édition, audiovisuel et diffusion » à 7,4 %.

**La banque-assurance fait exception parmi les principaux secteurs en recrutant plus souvent des hommes.** Elles sont sous-représentées dans leurs recrutements (48,5 %), nettement en-dessous de la part moyenne des femmes parmi les diplômés des autres spécialités en activité (62,9 % pour la promotion 2025). Elles bénéficient donc moins des salaires élevés qu'offre ce secteur. C'est aussi le cas d'un secteur moins recruteur : les activités informatiques (TIC services) avec 51,6 % de femmes dans les recrutements.

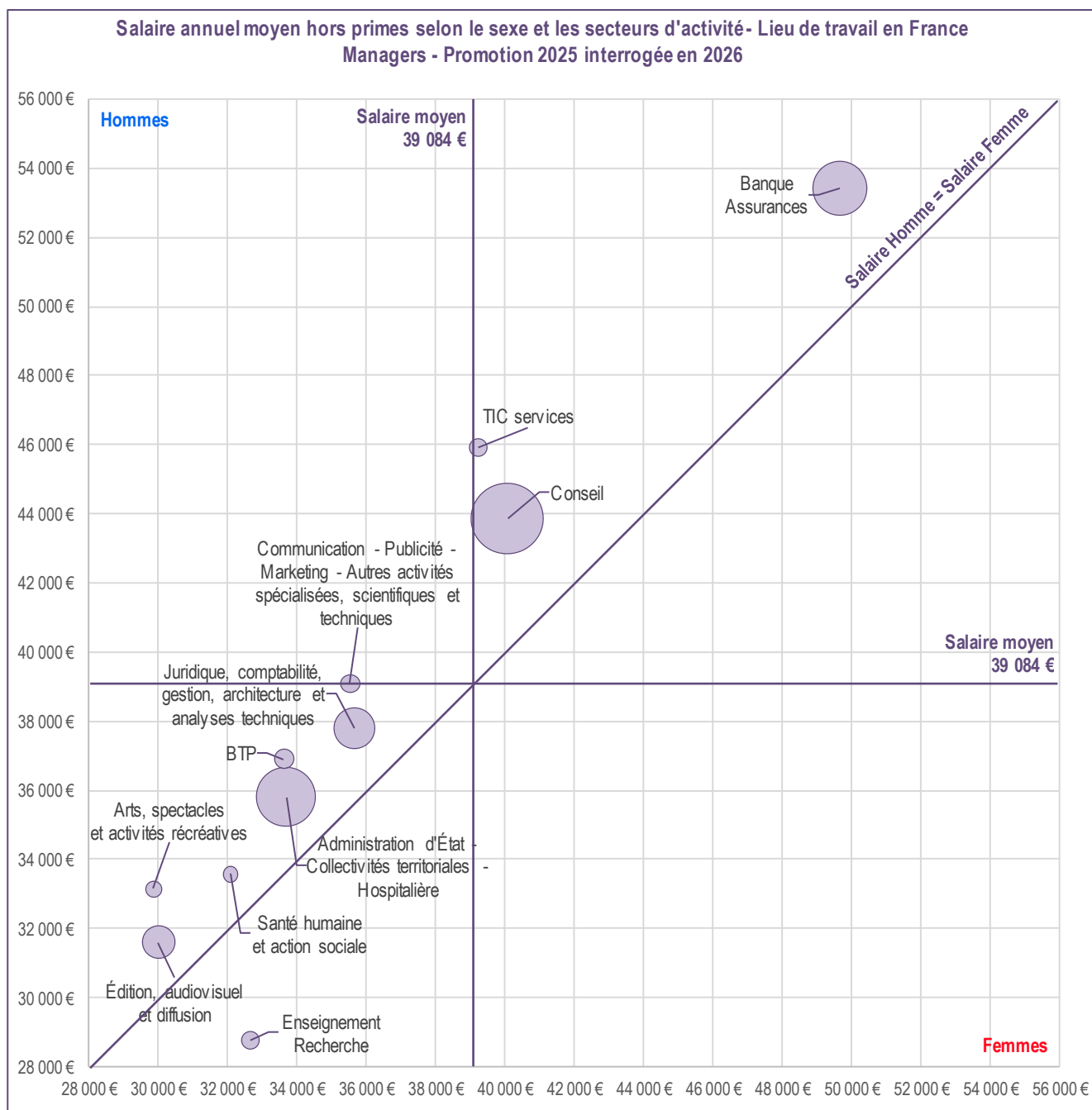
A l'opposé, les femmes sont sur-représentées dans des secteurs moins recruteurs (« Santé humaine et action sociale », « Communication - Publicité - Marketing - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques », « Arts, spectacles et activités récréatives ») où plus des trois quarts des recrutements sont des femmes.

**Les femmes sont bien représentées dans la plupart des secteurs les plus recruteurs : entre 60 et 64 % des recrutements, à hauteur de leur présence parmi les diplômés.** Dans le conseil, les femmes vont bénéficier d'un salaire moyen élevé (40 074 €). Mais dans les autres secteurs (« Administration d'État - Collectivités territoriales – Hospitalière », « Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques », « Édition, audiovisuel et diffusion »), les femmes ont un salaire moyen entre 30 010 € et 35 658 €. C'est très en-dessous du salaire moyen de l'ensemble des diplômés des autres spécialités (39 084 €).

**Les secteurs qui recrutent les nouveaux diplômés des autres spécialités présentent des grandes disparités de salaires moyens.** Sur le graphique ils s'étalent tout le long de la ligne « Salaire Homme = Salaire Femme ». La banque-assurance, avec les salaires les plus hauts tant pour les hommes que les femmes, est très loin des autres secteurs, y compris les sociétés de conseil. Ces deux secteurs se distinguent de la plupart des autres secteurs, avec des salaires moyens au-dessus de la moyenne de l'ensemble des diplômés des autres spécialités.

On retrouve presque tous les secteurs dans le quart inférieur gauche du graphique où se situent les secteurs les moins rémunérateurs, tant pour les hommes que les femmes. Tous offrent des salaires moyens inférieurs à la moyenne de l'ensemble des diplômés des autres spécialités. On y retrouve quelques-uns des principaux secteurs : (« Administration d'État - Collectivités territoriales - Hospitalière », « Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques », « Édition, audiovisuel et diffusion », le plus éloigné du centre du graphique.

Les secteurs principaux sont éloignés de la ligne « Salaire Homme = Salaire Femme », les salaires moyens des femmes sont donc partout inférieurs à ceux des hommes. L'écart entre les femmes et les hommes est conséquent : de 1 600 € dans le secteur « Édition, audiovisuel et diffusion », 2 100 € dans les secteurs « Administration d'État - Collectivités territoriales - Hospitalière » et « Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques », jusqu'à 3 800 € dans le conseil et la banque-assurance.



Un carreau sur le graphique représente 1 000 €.

Le salaire brut annuel moyen des diplômés des autres spécialités (39 084 €) est matérialisé sur chaque axe par une ligne de couleur orange. Chaque secteur est représenté par un disque dont l'aire est proportionnelle aux effectifs du secteur. Les coordonnées du centre du disque correspondent aux salaires moyens du secteur : celui des femmes sur l'axe horizontal et celui des hommes sur l'axe vertical (ex : pour les sociétés de conseil, 40 074 € pour les femmes et 43 867 € pour les hommes).

## 7. Utilisation de l'IA générative

Promotion 2025 Utilisation IA générative	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
<b>Oui régulièrement</b>	<b>30,8%</b>	<b>45,6%</b>	<b>32,8%</b>	<b>34,4%</b>
<b>Oui ponctuellement</b>	<b>45,6%</b>	<b>38,4%</b>	<b>39,6%</b>	<b>43,4%</b>
Usages				
Rédaction de contenu	53,3%	71,9%	66,5%	58,7%
Recherche d'information	59,4%	52,2%	49,9%	56,9%
Résumé de document	39,4%	53,5%	54,3%	43,9%
Générer du code	47,4%	19,3%	17,5%	38,5%
Traduction	28,2%	41,1%	43,4%	32,4%
Automatisation de tâches	28,9%	33,6%	26,2%	29,8%
Analyse de données	24,8%	37,2%	30,5%	28,2%
Assistance à la prise de décision	13,1%	15,4%	9,6%	13,3%
Création de contenu visuel	7,8%	14,5%	15,6%	10,0%
Autre	2,3%	2,3%	2,0%	2,3%
<b>Non</b>	<b>23,6%</b>	<b>16,0%</b>	<b>27,6%</b>	<b>22,1%</b>
Raisons				
Inadaptée / Inutile	43,2%	51,8%	37,1%	43,8%
Problèmes de confidentialité	31,0%	23,6%	20,8%	28,8%
Questions éthiques	18,3%	9,9%	40,0%	19,5%
Problèmes de précision et de fiabilité	18,5%	9,2%	17,8%	17,1%
Interdit par mon employeur	9,8%	12,3%	7,3%	9,9%
Manque de connaissance des outils	7,5%	6,3%	8,1%	7,4%
Autre	4,7%	6,5%	2,9%	4,8%

**Les trois quarts des diplômés de la promotion 2025 en activité professionnelle utilisent les outils d'IA générative sur leur poste.** La progression est nette car, il y a un an, la proportion était de deux sur trois.

L'utilisation ponctuelle reste dominante : 43,4 %, c'était 40,6 % il y a un an. Mais l'utilisation régulière gagne du terrain, avec 7,8 points de plus en un an : 34,4 %, contre 25,6 % dans l'enquête précédente.

Les managers se déclarent plus souvent utilisateurs réguliers (45,6 %) que les autres diplômés, où l'utilisation ponctuelle reste devant. Chez les ingénieurs et les diplômés des autres spécialités, moins d'un tiers sont des utilisateurs réguliers.

**Les outils d'IA générative sont d'abord une assistance dans le travail.** Les usages les plus souvent cités sont la rédaction de contenu (58,7 %), la recherche d'information (56,9 %), le résumé de document (43,9 %). Chez les ingénieurs, la recherche d'information est au premier rang (59,4 %). La rédaction de contenu est la plus citée chez les diplômés des autres spécialités (66,5 %) et encore plus chez les managers (71,4 %).

Certains usages sont plus spécifiques selon le type d'école. Chez les managers et les diplômés des autres spécialités, la traduction est citée par plus de 40 % et la création de contenu visuel par environ 15 %. Générer du code est cité par près d'un ingénieur sur deux (47,4 %).

**Les usages plus poussés sont moins souvent cités.** Moins d'un utilisateur sur trois cite l'automatisation de tâches (29,8 %) et l'analyse de données (28,2 %), un peu plus les managers que les autres diplômés. Ils sont encore moins nombreux à citer l'aide à la prise de décision, 13,3 % des utilisateurs.

**La part de diplômés de 2025 n'utilisant pas les outils d'IA générative dans leur emploi est de 22,1 %**, elle était de 33,7 % l'an dernier (- 11,6 points). Principalement, ces outils sont jugés inutiles ou inadaptés (43,8 %). Parmi les freins à l'utilisation de ces outils, 28,8 % citent les problèmes de confidentialité. Dans le même registre, l'interdiction par l'employeur est citée par 9,9 %, mais en recul comparé à l'enquête précédente (15,4 %). Les employeurs lèvent ces deux freins en mettant en place des outils internes.

Les questions éthiques sont plus citées par les diplômés des autres spécialités (40 %), les problèmes de précision et de fiabilité sont moins cités par les managers (9,2 %).

Le manque de connaissances devient marginal, cité par seulement 7,4 % des diplômés en poste (9,5 points de moins que l'an dernier, 16,9 %).

## 8. Place de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

Enquête 2026 Promotion 2025	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
La RSE fait partie de ...												
la mission principale	15,0%	18,1%	16,0%	11,9%	14,4%	13,1%	18,7%	26,7%	23,7%	14,6%	18,5%	16,2%
projets hors fonction principale	22,8%	24,3%	23,2%	26,4%	25,2%	25,8%	21,8%	20,2%	20,8%	23,5%	23,8%	23,6%
L'environnement	89,8%	90,6%	90,1%	85,1%	82,2%	83,7%	82,0%	74,4%	76,9%	88,3%	85,0%	86,9%
L'éthique	36,3%	27,6%	33,3%	48,5%	48,3%	48,4%	38,0%	34,1%	35,4%	38,6%	34,0%	36,7%
L'ouverture sociale	27,4%	22,4%	25,7%	36,9%	38,1%	37,5%	43,1%	44,1%	43,8%	30,3%	31,0%	30,6%
L'égalité Femme-Homme	24,0%	21,1%	23,0%	35,4%	42,3%	38,9%	35,5%	37,6%	36,9%	27,0%	29,9%	28,2%
Le handicap	21,0%	14,8%	18,9%	27,7%	32,4%	30,0%	28,7%	25,3%	26,4%	22,8%	21,4%	22,2%

Dans le tableau ci-dessus, les enjeux de la RSE sont classés par fréquence de citation, un diplômé ayant la possibilité de choisir plusieurs réponses.

Les compétences acquises en matière de transformations environnementales répondent aux attentes de l'employeur												
Oui	80,2%	81,6%	80,7%	72,2%	65,3%	68,7%	65,4%	68,0%	67,1%	78,3%	76,3%	77,5%

Question posée à tous les diplômés en activité professionnelle, pour lesquels l'environnement fait partie de leur mission RSE, principale ou non.

La RSE s'intègre de plus en plus dans les pratiques des entreprises, dans le but de respecter les principes du développement durable (social, environnemental et économique). Cela pousse à changer les pratiques ou à faire émerger de nouvelles activités. La RSE est présente dans la mission principale de 16,2 % des diplômés de la promotion 2025 : 16 % pour les ingénieurs, 13,1 % pour les managers et 23,7 % pour les diplômés des autres spécialités.

Une proportion supplémentaire de diplômés (23,6 %) travaille occasionnellement sur des projets ayant une dimension RSE : 23,2 % pour les ingénieurs, 25,8 % pour les managers et 20,8 % pour les diplômés des autres spécialités.

**En mission principale ou occasionnelle, la RSE est présente dans 39,8 % des postes des diplômés de la promotion 2025. C'est un niveau dans la tendance des enquêtes précédentes : 42 % en 2025, 41,7 % en 2024, 38,6 % en 2023.**

*Il est délicat de remonter plus dans le passé car la question était différente dans les enquêtes antérieures à 2023. Dans les enquêtes précédentes, la présence de la RSE dans le poste était en progression parmi les diplômés de la promotion sortante : 23,4 % en 2022, 18,8 % en 2021 et 17,3 % en 2020.*

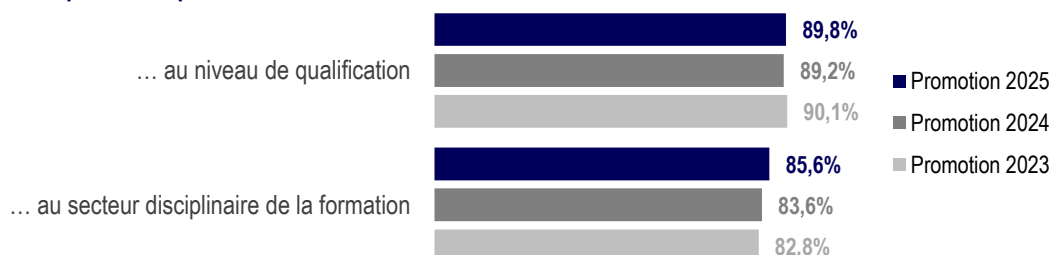
La RSE est présente plus souvent *via* des enjeux liés à l'environnement, cités par près de neuf diplômés sur dix (86,9 %), dont plus des trois quarts (77,5 %) ont jugé qu'ils avaient acquis les compétences pour répondre à la dimension environnementale de leur poste, un peu plus pour les ingénieurs (80,7 %) que pour les autres diplômés.

## 9. Adéquation de la formation à l'emploi

La quasi-totalité des diplômés de 2025 en activité (89,8 %) occupent un emploi qui correspond, d'après leur ressenti, à leur niveau de qualification. Pour 85,6 % des diplômés, leur emploi est également en très bonne adéquation avec le secteur disciplinaire de leur formation. Cela reste une constante enquête après enquête.

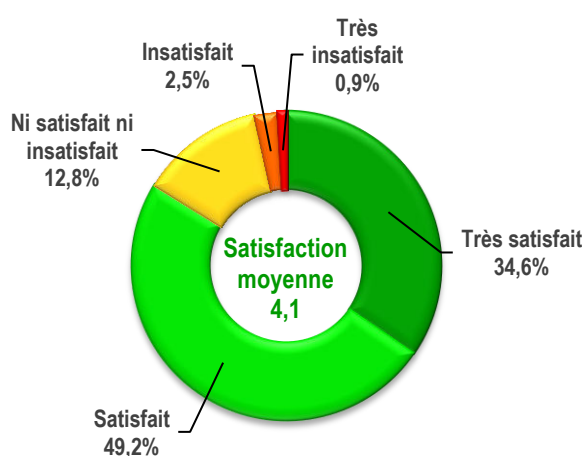
Avec un peu plus d'expérience, l'éloignement du secteur disciplinaire de la formation s'amorce : pour la promotion 2023, l'adéquation avec leur discipline perd 2,8 points comparé à la promotion 2025. Cependant le lien formation-emploi reste très fort.

### L'emploi correspond ...



## 10. Satisfaction dans l'emploi

### Satisfaction globale dans l'emploi des diplômés de 2025



Enquête 2026 Promotion 2025	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Très satisfait	34,6%	35,6%	32,1%	34,6%
Satisfait	49,7%	48,5%	47,9%	49,2%
Ni satisfait ni insatisfait	12,8%	12,6%	13,8%	12,8%
Insatisfait	2,3%	2,5%	3,6%	2,5%
Très insatisfait	0,6%	0,8%	2,5%	0,9%
<b>Satisfaction moyenne (/5)</b>	<b>4,2</b>	<b>4,2</b>	<b>4,0</b>	<b>4,1</b>

La note de satisfaction donnée à leur emploi par les diplômés de 2025 qui sont en activité professionnelle reste à une moyenne plutôt haute : 4,1 sur une échelle de 1 à 5. Le niveau reste élevé d'année en année : la note moyenne était à 4,1 pour les enquêtes de 2017 à 2022, on est passé à 4,2 en 2024 et 2025.

Dans la promotion 2025, plus de 83,8 % des diplômés sont satisfaits (49,2 %) ou très satisfaits (34,6 %) de l'emploi qu'ils occupent.

### Satisfaction des différents aspects de l'emploi des diplômés de 2025

On retrouve le fort taux de satisfaction (satisfait + très satisfait) sur plusieurs aspects de l'emploi : 88,1 % pour les conditions de travail, 91,9 % pour les relations avec les collègues, 85,6 % pour le niveau d'autonomie et de responsabilité, un peu moins (78,9 %) pour la localisation.

Pour le niveau de salaire, il y a nettement moins de « très satisfaits » (seulement 23,7 %) et l'insatisfaction est également plus forte (11,9 %). À noter que cette année, il n'y a pas d'écart entre les femmes et les hommes (12 % d'insatisfaits). L'insatisfaction est plus marquée pour les diplômés des autres spécialités (16,4 %).

Enquête 2026 Promotion 2025	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
--------------------------------	------------	----------	--------------------	----------

### Conditions de travail

Très satisfait	53,8%	48,5%	47,4%	52,1%
Satisfait	35,8%	37,3%	35,3%	36,0%
Ni satisfait ni insatisfait	8,3%	10,9%	12,6%	9,3%
Insatisfait	1,6%	2,6%	3,4%	2,0%
Très insatisfait	0,5%	0,7%	1,3%	0,6%

### Relations avec les collègues

Très satisfait	64,7%	60,6%	56,0%	62,9%
Satisfait	27,9%	30,5%	33,2%	29,0%
Ni satisfait ni insatisfait	6,0%	7,2%	8,2%	6,5%
Insatisfait	1,1%	1,4%	1,8%	1,3%
Très insatisfait	0,3%	0,4%	0,8%	0,4%

### Niveau de rémunération

Très satisfait	24,9%	21,7%	20,3%	23,7%
Satisfait	39,8%	37,0%	35,6%	38,8%
Ni satisfait ni insatisfait	24,4%	28,7%	27,5%	25,6%
Insatisfait	8,5%	9,2%	11,9%	9,1%
Très insatisfait	2,3%	3,4%	4,5%	2,8%

### Niveau d'autonomie et de responsabilité

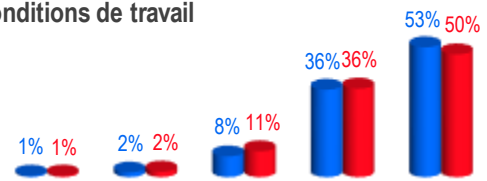
Très satisfait	46,0%	47,2%	39,8%	45,4%
Satisfait	40,7%	38,6%	39,4%	40,2%
Ni satisfait ni insatisfait	10,9%	11,8%	15,7%	11,6%
Insatisfait	1,9%	1,8%	3,8%	2,1%
Très insatisfait	0,5%	0,6%	1,3%	0,6%

### Localisation géographique

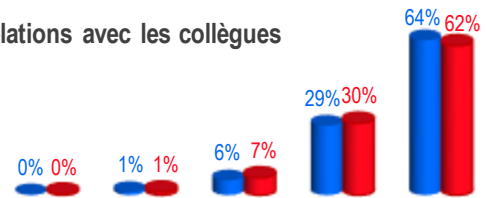
Très satisfait	47,4%	51,1%	53,1%	48,7%
Satisfait	30,3%	31,5%	27,6%	30,2%
Ni satisfait ni insatisfait	15,3%	12,0%	13,2%	14,5%
Insatisfait	5,1%	3,9%	4,7%	4,9%
Très insatisfait	1,9%	1,6%	1,5%	1,8%

■ Hommes ■ Femmes

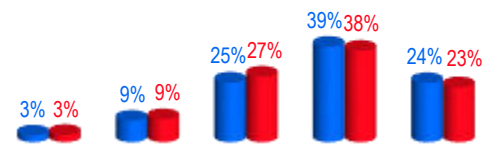
### Conditions de travail



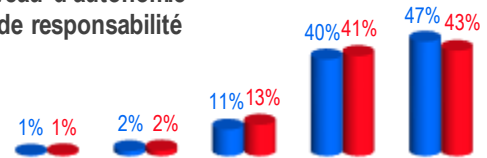
### Relations avec les collègues



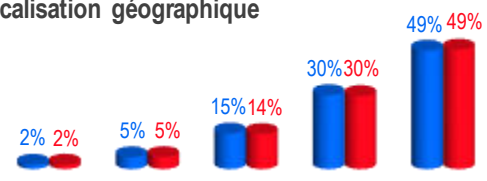
### Niveau de rémunération



### Niveau d'autonomie et de responsabilité



### Localisation géographique



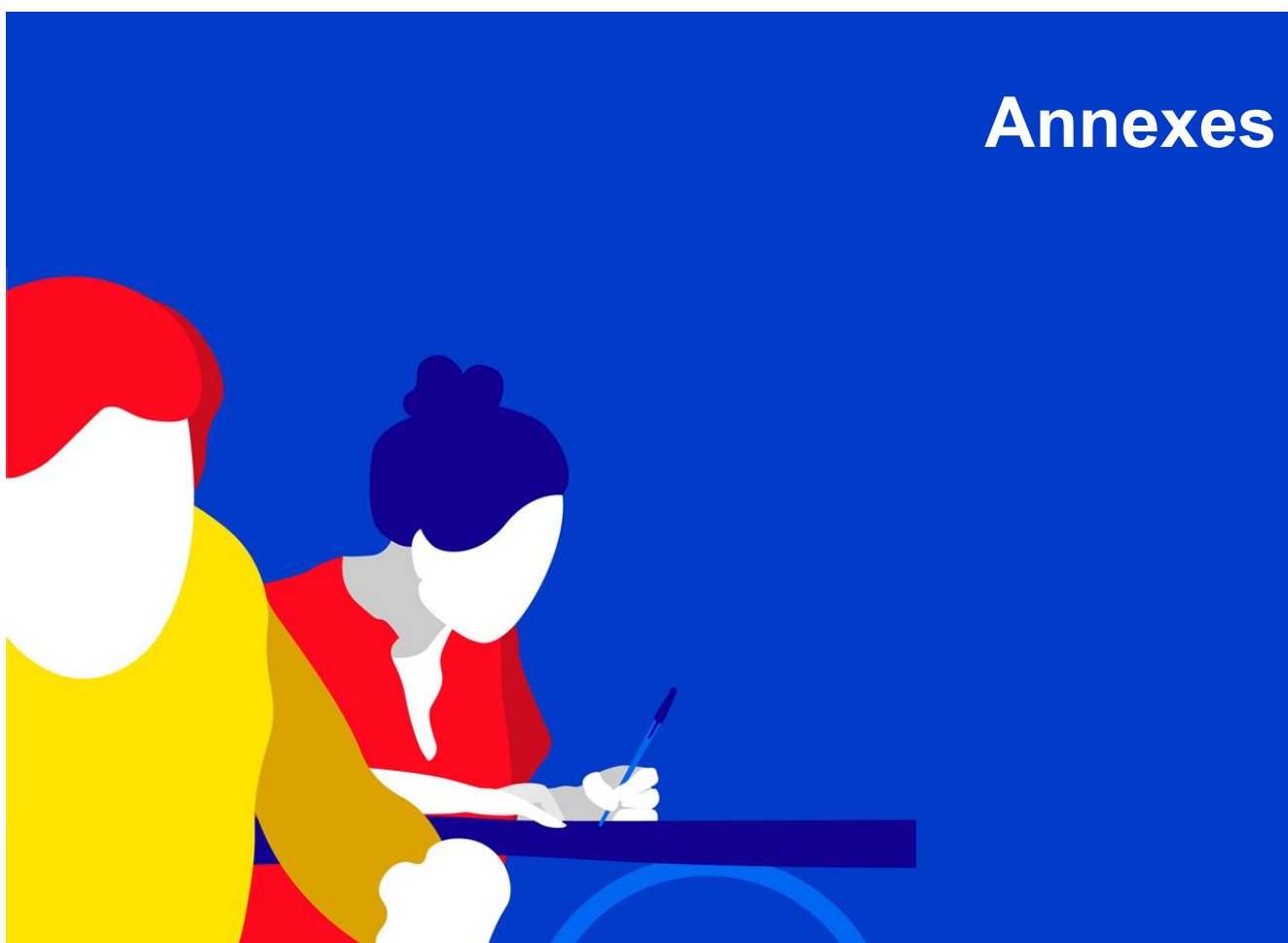
## 11. Recherche d'un autre emploi

Parmi les diplômés en activité, ceux de la promotion 2023 sont plus nombreux (21,7 %) à déclarer chercher un autre emploi. Pour la promotion sortante, c'est seulement 16,5 %. Ce taux est plus haut pour les diplômés des autres spécialités et les managers. Ils sont 23,2 % et 20,6 % à le déclarer dès la promotion sortante contre 14,3 % pour les ingénieurs. Quelle que soit la promotion, les femmes sont plus nombreuses à rechercher un autre emploi, à un niveau plus bas pour les ingénieures.

Enquête 2026 Promotion 2025	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2025	13,8%	15,2%	14,3%	18,8%	22,5%	20,6%	20,3%	24,8%	23,2%	15,1%	18,6%	16,5%
Promotion 2024	17,8%	19,2%	18,2%	22,8%	23,6%	23,2%	21,6%	24,7%	23,5%	18,6%	20,8%	19,5%
Promotion 2023	20,4%	21,6%	20,8%	20,9%	27,6%	24,2%	23,3%	25,7%	24,8%	20,7%	23,3%	21,7%



# Annexes



## 1. Salaire brut annuel moyen hors primes – Lieu de travail en France

Lieu de travail en France	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total

### Promotion 2025

1er décile	33 000 €	30 000 €	32 000 €	32 000 €	30 000 €	30 000 €	28 000 €	27 000 €	27 500 €	32 400 €	30 000 €	31 000 €
Médiane	40 000 €	38 000 €	39 000 €	41 000 €	39 700 €	40 000 €	41 500 €	36 000 €	38 090 €	40 000 €	38 350 €	39 600 €
9ème décile	46 000 €	44 400 €	45 000 €	52 500 €	48 000 €	50 000 €	55 000 €	47 500 €	50 000 €	48 000 €	45 500 €	47 000 €
Moyenne	39 962 €	37 901 €	39 284 €	42 291 €	39 464 €	40 825 €	41 986 €	37 319 €	39 084 €	40 580 €	38 358 €	39 679 €
Moins de 25 000 €	0,6%	1,6%	1,0%	1,4%	1,8%	1,6%	4,0%	5,2%	4,8%	1,0%	2,2%	1,5%
25 000 € à 29 999 €	2,6%	7,4%	4,2%	3,9%	5,9%	4,9%	8,9%	13,6%	11,8%	3,2%	7,8%	5,1%
30 000 € à 34 999 €	12,7%	17,5%	14,3%	13,1%	17,2%	15,2%	14,6%	24,3%	20,7%	12,9%	18,3%	15,1%
35 000 € à 37 999 €	18,2%	18,7%	18,4%	12,3%	14,7%	13,5%	8,6%	12,7%	11,1%	16,4%	16,5%	16,4%
38 000 € à 41 999 €	30,9%	29,1%	30,3%	21,7%	25,1%	23,5%	14,0%	13,3%	13,6%	27,9%	25,6%	27,0%
42 000 € à 45 999 €	24,9%	19,7%	23,2%	23,4%	21,5%	22,4%	19,3%	16,7%	17,7%	24,3%	19,9%	22,5%
46 000 € à 49 999 €	5,1%	3,7%	4,6%	8,2%	6,0%	7,1%	11,2%	7,4%	8,9%	6,1%	5,0%	5,6%
50 000 € ou plus	5,0%	2,3%	4,1%	16,1%	7,7%	11,7%	19,4%	6,7%	11,5%	8,2%	4,7%	6,8%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

### Promotion 2024

1er décile	33 500 €	30 000 €	32 000 €	32 000 €	30 000 €	31 000 €	29 548 €	27 600 €	28 000 €	33 000 €	29 618 €	31 200 €
Médiane	40 000 €	38 500 €	40 000 €	43 000 €	40 000 €	41 052 €	42 000 €	37 000 €	38 500 €	40 320 €	38 500 €	40 000 €
9ème décile	48 000 €	45 000 €	47 000 €	56 985 €	50 000 €	54 000 €	58 000 €	48 700 €	52 000 €	50 000 €	47 000 €	48 000 €
Moyenne	40 799 €	38 225 €	39 938 €	44 482 €	40 292 €	42 378 €	43 008 €	38 202 €	39 986 €	41 427 €	38 661 €	40 346 €
Moins de 25 000 €	0,7%	1,9%	1,1%	1,5%	2,1%	1,8%	2,6%	3,5%	3,2%	0,9%	2,2%	1,4%
25 000 € à 29 999 €	2,4%	7,7%	4,1%	4,0%	5,9%	5,0%	7,8%	12,7%	10,9%	2,9%	8,1%	4,9%
30 000 € à 34 999 €	11,0%	16,6%	12,9%	9,2%	16,0%	12,6%	13,9%	23,4%	19,9%	10,9%	17,5%	13,5%
35 000 € à 37 999 €	16,8%	18,2%	17,3%	10,4%	15,9%	13,2%	11,0%	13,7%	12,7%	15,6%	17,0%	16,2%
38 000 € à 41 999 €	28,8%	27,1%	28,2%	17,4%	19,0%	18,2%	14,4%	14,9%	14,7%	26,4%	23,5%	25,2%
42 000 € à 45 999 €	25,5%	20,0%	23,6%	22,7%	21,2%	22,0%	15,0%	14,5%	14,7%	24,5%	19,4%	22,5%
46 000 € à 49 999 €	7,6%	5,2%	6,8%	11,9%	9,2%	10,6%	11,5%	8,4%	9,6%	8,4%	6,6%	7,7%
50 000 € ou plus	7,4%	3,3%	6,1%	22,8%	10,7%	16,7%	23,7%	9,0%	14,4%	10,5%	5,8%	8,6%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

### Promotion 2023

1er décile	35 000 €	30 868 €	33 692 €	34 000 €	31 200 €	32 298 €	30 000 €	27 940 €	28 800 €	34 665 €	30 000 €	32 574 €
Médiane	42 000 €	40 000 €	42 000 €	45 000 €	42 000 €	43 000 €	42 492 €	40 000 €	41 000 €	42 300 €	40 000 €	42 000 €
9ème décile	51 000 €	48 500 €	50 000 €	58 000 €	52 000 €	55 000 €	59 200 €	55 000 €	55 155 €	53 000 €	50 000 €	52 000 €
Moyenne	43 047 €	40 232 €	42 145 €	45 781 €	42 028 €	43 947 €	44 738 €	41 463 €	42 713 €	43 572 €	40 868 €	42 529 €
Moins de 25 000 €	0,6%	1,1%	0,8%	0,8%	1,4%	1,1%	1,8%	4,2%	3,3%	0,7%	1,8%	1,1%
25 000 € à 29 999 €	1,6%	6,5%	3,2%	1,9%	4,6%	3,2%	6,3%	10,0%	8,6%	2,0%	6,7%	3,8%
30 000 € à 34 999 €	7,0%	12,9%	8,9%	8,4%	11,4%	9,9%	13,1%	17,2%	15,6%	7,7%	13,4%	9,9%
35 000 € à 37 999 €	13,2%	14,9%	13,8%	8,6%	11,7%	10,1%	10,4%	10,4%	10,4%	12,3%	13,3%	12,7%
38 000 € à 41 999 €	23,2%	23,6%	23,3%	15,9%	19,4%	17,6%	14,1%	15,2%	14,8%	21,5%	21,1%	21,3%
42 000 € à 45 999 €	27,7%	23,8%	26,4%	21,6%	22,7%	22,2%	15,0%	15,7%	15,4%	25,9%	22,0%	24,4%
46 000 € à 49 999 €	12,2%	8,7%	11,1%	15,5%	12,5%	14,0%	10,3%	9,1%	9,6%	12,5%	9,6%	11,4%
50 000 € ou plus	14,4%	8,4%	12,5%	27,2%	16,3%	21,9%	28,9%	18,2%	22,3%	17,4%	12,1%	15,3%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

## 2. Tableau complet des secteurs d'activité

### Ingénieurs

Enquête 2026 - Promotion 2025	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			Médiane
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	
Société de conseil ou d'ingénierie - Bureaux d'études indépendants	23,5%	25,8%	24,3%	33,8%	38 988 €	37 675 €	38 536 €	38 000 €
TIC services	20,3%	11,1%	17,4%	20,3%	40 079 €	39 382 €	39 934 €	39 000 €
Industrie des transports	9,5%	6,1%	8,4%	23,0%	41 678 €	41 675 €	41 677 €	42 000 €
Construction, BTP	8,8%	7,6%	8,4%	28,7%	39 645 €	39 894 €	39 718 €	40 000 €
Énergie	5,3%	5,0%	5,2%	30,6%	41 697 €	41 244 €	41 558 €	41 000 €
Industrie agroalimentaire	2,1%	7,3%	3,7%	62,2%	36 768 €	34 219 €	35 188 €	35 000 €
Autres industries	3,6%	2,4%	3,2%	23,6%	39 183 €	37 408 €	38 785 €	38 250 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)	3,7%	1,9%	3,1%	19,2%	39 901 €	38 882 €	39 703 €	40 000 €
Activités financières et d'assurance	3,6%	1,9%	3,1%	19,9%	49 554 €	45 787 €	48 713 €	45 000 €
Industrie chimique	1,3%	4,2%	2,2%	59,4%	39 773 €	39 227 €	39 451 €	41 000 €
Transports (Services)	2,3%	2,0%	2,2%	28,6%	41 674 €	40 799 €	41 418 €	40 650 €
Recherche-développement scientifique	1,7%	2,6%	2,0%	41,9%	38 104 €	35 192 €	36 906 €	36 000 €
Industrie des TIC	2,3%	1,0%	1,9%	17,0%	42 428 €	42 287 €	42 402 €	42 000 €
Administration d'État - Collectivités territoriales - Hospitalière	1,6%	2,4%	1,8%	41,1%	37 579 €	34 172 €	36 153 €	36 000 €
Enseignement - Recherche	1,4%	2,6%	1,8%	45,3%	33 097 €	31 275 €	32 238 €	30 362 €
Industrie pharmaceutique	0,8%	3,1%	1,5%	64,7%	39 835 €	39 715 €	39 754 €	40 000 €
Commerce	1,2%	2,1%	1,5%	45,0%	36 993 €	34 338 €	35 756 €	35 890 €
Agriculture, sylviculture et pêche	1,0%	2,0%	1,3%	48,9%	33 307 €	30 636 €	31 902 €	32 180 €
Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques	0,8%	1,5%	1,0%	46,1%	38 719 €	34 555 €	36 774 €	36 993 €
Industries textiles, habillement, cuir, chaussure	0,6%	1,8%	1,0%	59,9%	39 364 €	36 512 €	37 625 €	38 000 €
Production et distribution d'eau, assainissement - Déchets et dépollution	0,6%	1,1%	0,8%	44,9%	37 306 €	36 524 €	36 951 €	37 500 €
Santé humaine et action sociale	0,6%	1,1%	0,7%	47,7%	39 087 €	36 736 €	37 967 €	38 000 €
Industrie du caoutchouc, plastique, produits minéraux non métalliques	0,7%	0,6%	0,6%	28,2%	40 836 €	39 649 €	40 481 €	40 000 €
Communication - Publicité - Marketing - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,6%	0,6%	0,6%	32,1%	38 926 €	36 790 €	38 320 €	39 276 €
Industries extractives	0,5%	0,5%	0,5%	32,9%	**	**	41 422 €	42 021 €
Télécommunications	0,5%	0,4%	0,5%	23,8%	**	**	42 466 €	42 000 €
Arts, spectacles et activités récréatives	0,4%	0,4%	0,4%	31,3%	**	**	36 914 €	36 000 €
Hébergement et restauration	0,3%	0,6%	0,4%	48,5%	**	**	34 464 €	35 000 €
Activités immobilières	0,3%	0,2%	0,3%	22,2%	**	**	41 743 €	42 000 €
Édition, audiovisuel et diffusion	0,2%	0,3%	0,2%	34,1%	**	**	37 935 €	39 000 €
Tourisme	0,1%	0,1%	0,1%	35,7%	**	**	**	**
Ingénieurs - Ensemble des diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	32,5%	39 962 €	37 901 €	39 284 €	39 000 €

\* Il s'agit du salaire moyen.

\*\* Les données ne sont pas représentatives.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés ingénieurs recrutés dans ce secteur.

## Managers

Enquête 2026 - Promotion 2025	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Activités financières et d'assurance	21,8%	14,6%	18,2%	39,3%	48 169 €	43 986 €	46 381 €	43 860 €
Société de conseil ou d'ingénierie - Bureaux d'études indépendants	18,3%	17,8%	18,1%	48,5%	44 123 €	43 065 €	43 598 €	43 000 €
Commerce	7,9%	9,8%	8,8%	54,5%	37 335 €	37 002 €	37 147 €	37 000 €
TIC services	9,7%	7,3%	8,5%	42,2%	40 474 €	39 145 €	39 893 €	40 000 €
Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques	5,6%	5,6%	5,6%	48,9%	43 550 €	41 228 €	42 362 €	41 500 €
Industrie agroalimentaire	3,7%	4,8%	4,2%	55,6%	38 266 €	36 715 €	37 363 €	37 500 €
Industries textiles, habillement, cuir, chaussure	1,8%	4,4%	3,1%	70,7%	37 281 €	38 653 €	38 262 €	38 500 €
Industrie des transports	3,0%	2,7%	2,9%	46,8%	41 790 €	39 687 €	40 793 €	41 000 €
Industrie des TIC	2,7%	1,8%	2,3%	39,0%	42 947 €	39 324 €	41 207 €	40 500 €
Transports (Services)	2,4%	2,0%	2,2%	44,2%	40 338 €	37 459 €	39 174 €	38 400 €
Industrie chimique	1,4%	3,1%	2,2%	68,8%	42 846 €	40 369 €	41 077 €	42 000 €
Édition, audiovisuel et diffusion	1,9%	2,5%	2,2%	56,1%	36 989 €	36 650 €	36 798 €	36 000 €
Communication - Publicité - Marketing - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,9%	2,4%	2,2%	55,1%	37 305 €	35 034 €	36 053 €	35 000 €
Énergie	2,3%	1,8%	2,1%	43,8%	41 905 €	39 589 €	40 747 €	41 000 €
Activités immobilières	2,2%	1,7%	1,9%	42,7%	40 801 €	37 937 €	39 253 €	40 000 €
Construction, BTP	1,9%	1,8%	1,8%	47,5%	39 398 €	38 183 €	38 829 €	40 000 €
Autres industries	2,2%	1,4%	1,8%	37,7%	43 736 €	38 066 €	41 314 €	38 400 €
Hébergement et restauration	1,1%	2,4%	1,8%	68,2%	35 619 €	35 407 €	35 480 €	35 875 €
Industrie pharmaceutique	1,2%	2,2%	1,7%	63,4%	43 997 €	39 405 €	41 075 €	40 000 €
Arts, spectacles et activités récréatives	1,2%	1,6%	1,4%	56,7%	36 831 €	33 390 €	34 615 €	35 000 €
Administration d'État - Collectivités territoriales - Hospitalière	1,3%	1,5%	1,4%	52,1%	37 851 €	36 835 €	37 343 €	36 000 €
Enseignement - Recherche	0,9%	1,7%	1,3%	63,4%	38 817 €	32 240 €	34 241 €	33 000 €
Santé humaine et action sociale	0,7%	1,7%	1,2%	70,7%	40 109 €	35 045 €	36 492 €	35 706 €
Tourisme	0,5%	1,0%	0,7%	65,6%	**	**	34 789 €	32 700 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)	0,6%	0,8%	0,7%	55,9%	**	**	40 669 €	40 125 €
Télécommunications	0,3%	0,6%	0,5%	62,5%	**	**	40 758 €	41 000 €
Industrie du caoutchouc, plastique, produits minéraux non métalliques	0,3%	0,5%	0,4%	57,1%	**	**	41 132 €	38 000 €
Agriculture, sylviculture et pêche	0,4%	0,2%	0,3%	37,0%	**	**	**	**
Production et distribution d'eau, assainissement - Déchets et dépollution	0,3%	0,3%	0,3%	42,3%	**	**	**	**
Industries extractives	0,3%	0,1%	0,2%	26,7%	**	**	**	**
Recherche-développement scientifique	0,1%	0,2%	0,1%	72,7%	**	**	**	**
<i>Managers - Ensemble des diplômés salariés</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>50,6%</i>	<i>42 291 €</i>	<i>39 464 €</i>	<i>40 825 €</i>	<i>40 000 €</i>

\* Il s'agit du salaire moyen.

\*\* Les données ne sont pas représentatives.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés managers recrutés dans ce secteur.

## Autres spécialités

Enquête 2026 - Promotion 2025	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Société de conseil ou d'ingénierie - Bureaux d'études indépendants	17,8%	16,7%	17,1%	60,7%	43 867 €	40 074 €	41 576 €	42 000 €
Administration d'État - Collectivités territoriales - Hospitalière	13,4%	14,3%	14,0%	63,9%	35 794 €	33 694 €	34 480 €	33 380 €
Activités financières et d'assurance	17,2%	9,8%	12,6%	48,5%	53 420 €	49 678 €	51 628 €	48 000 €
Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques	9,3%	9,5%	9,4%	62,6%	37 802 €	35 658 €	36 457 €	35 000 €
Édition, audiovisuel et diffusion	7,6%	7,2%	7,4%	61,0%	31 604 €	30 010 €	30 541 €	30 000 €
Construction, BTP	4,8%	4,2%	4,4%	58,6%	36 894 €	33 613 €	35 080 €	33 611 €
TIC services	5,4%	3,5%	4,2%	51,6%	45 915 €	39 239 €	42 214 €	41 963 €
Communication - Publicité - Marketing - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,7%	5,1%	4,2%	75,4%	39 074 €	35 541 €	36 370 €	36 000 €
Enseignement - Recherche	3,3%	4,2%	3,9%	67,9%	28 765 €	32 649 €	31 301 €	30 000 €
Arts, spectacles et activités récréatives	2,3%	4,5%	3,7%	76,4%	**	**	30 658 €	30 000 €
Santé humaine et action sociale	1,7%	4,4%	3,4%	80,6%	**	**	32 350 €	30 996 €
Énergie	2,3%	2,1%	2,1%	59,7%	**	**	44 654 €	44 000 €
Commerce	1,1%	2,7%	2,1%	80,0%	**	**	37 480 €	39 000 €
Recherche-développement scientifique	1,3%	1,4%	1,3%	64,1%	**	**	33 550 €	30 803 €
Transports (Services)	2,0%	0,9%	1,3%	42,1%	**	**	41 226 €	42 000 €
Industries textiles, habillement, cuir, chaussure	0,7%	1,4%	1,1%	75,8%	**	**	39 743 €	40 000 €
Hébergement et restauration	0,8%	1,2%	1,0%	70,0%	**	**	35 377 €	34 730 €
Industrie agroalimentaire	0,6%	1,3%	1,0%	76,7%	**	**	39 571 €	39 000 €
Industrie des transports	1,4%	0,8%	1,0%	48,3%	**	**	43 428 €	45 000 €
Activités immobilières	0,9%	0,9%	0,9%	63,0%	**	**	42 134 €	43 500 €
Autres industries	0,6%	0,6%	0,6%	61,1%	**	**	**	**
Industrie des TIC	0,9%	0,3%	0,6%	37,5%	**	**	**	**
Industrie pharmaceutique	0,6%	0,5%	0,6%	56,3%	**	**	**	**
Agriculture, sylviculture et pêche	0,2%	0,8%	0,6%	87,5%	**	**	**	**
Industrie chimique	0,3%	0,6%	0,5%	78,6%	**	**	**	**
Tourisme	0,2%	0,4%	0,3%	80,0%	**	**	**	**
Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)	0,3%	0,3%	0,3%	66,7%	**	**	**	**
Production et distribution d'eau, assainissement - Déchets et dépollution	0,0%	0,2%	0,1%	100,0%	**	**	**	**
Télécommunications	0,0%	0,2%	0,1%	100,0%	**	**	**	**
Industrie du caoutchouc, plastique, produits minéraux non métalliques	0,1%	0,1%	0,1%	50,0%	**	**	**	**
0	0,0%	0,0%	0,0%	#DIV/0!	**	**	**	**
<b>Autres spécialités - Ensemble des diplômés salariés</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>62,9%</b>	<b>41 986 €</b>	<b>37 319 €</b>	<b>39 084 €</b>	<b>38 090 €</b>

\* Il s'agit du salaire moyen.

\*\* Les données ne sont pas représentatives.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés des autres spécialités recrutés dans ce secteur.

### 3. Historique des principaux indicateurs

#### Ensemble des diplômés

Année de l'enquête			2026	2025	2024	2023	2022	2021	
Dernière promotion			2025	2024	2023	2022	2021	2020	
Situation	En activité professionnelle	Homme	63,3%	66,8%	72,8%	76,5%	74,3%	65,6%	
		Femme	59,8%	63,1%	68,3%	72,8%	71,7%	62,9%	
		Ensemble	61,8%	65,3%	70,9%	75,0%	73,3%	64,5%	
	En volontariat	Homme	2,9%	3,1%	3,0%	3,2%	2,4%	2,3%	
		Femme	3,2%	3,3%	3,3%	3,7%	2,7%	2,6%	
		Ensemble	3,0%	3,2%	3,1%	3,4%	2,5%	2,4%	
	En recherche d'emploi	Homme	19,3%	15,7%	10,7%	7,1%	7,8%	17,0%	
		Femme	22,1%	18,6%	14,3%	9,9%	9,8%	18,7%	
		Ensemble	20,5%	16,9%	12,2%	8,3%	8,7%	17,7%	
	En thèse / PhD	Homme	3,8%	4,0%	4,1%	3,7%	4,4%	4,6%	
		Femme	3,0%	3,0%	3,2%	2,8%	3,2%	3,1%	
		Ensemble	3,5%	3,6%	3,7%	3,3%	3,9%	4,0%	
	En études / En formation	Homme	8,0%	8,0%	6,9%	7,2%	8,5%	9,0%	
		Femme	8,8%	8,6%	7,9%	8,0%	9,4%	11,2%	
		Ensemble	8,3%	8,2%	7,3%	7,5%	8,9%	9,9%	
	Autres situations	Homme	2,7%	2,3%	2,5%	2,3%	2,6%	1,5%	
		Femme	3,1%	3,4%	3,0%	3,0%	3,2%	1,4%	
		Ensemble	2,8%	2,8%	2,7%	2,6%	2,8%	1,5%	
	Principaux indicateurs	Taux net d'emploi *	Homme	77,4%	81,6%	87,6%	91,8%	90,7%	79,9%
			Femme	74,0%	78,1%	83,3%	88,6%	88,4%	77,8%
			Ensemble	76,0%	80,2%	85,8%	90,5%	89,8%	79,1%
% Emplois en moins de 2 mois / En emploi		Homme	80,6%	82,6%	85,3%	87,4%	83,7%	78,1%	
		Femme	79,2%	81,0%	83,4%	85,4%	83,4%	77,0%	
		Ensemble	80,0%	81,9%	84,6%	86,6%	83,6%	77,7%	
% CDI (emploi en France)		Homme	85,2%	87,4%	88,3%	89,5%	85,9%	81,4%	
		Femme	74,8%	78,0%	78,4%	79,7%	75,9%	70,7%	
		Ensemble	80,9%	83,5%	84,2%	85,5%	81,8%	77,1%	
% Cadre (emplois en France)		Homme	87,5%	89,5%	90,1%	91,2%	90,3%	86,8%	
		Femme	77,5%	80,1%	80,9%	81,7%	79,7%	75,9%	
		Ensemble	83,4%	85,7%	86,4%	87,4%	86,1%	82,4%	
% Emplois à l'étranger		Homme	11,5%	11,7%	11,6%	10,9%	11,9%	12,4%	
		Femme	9,8%	10,5%	11,0%	11,3%	11,4%	12,8%	
		Ensemble	10,8%	11,2%	11,4%	11,1%	11,7%	12,5%	
<b>Salaire brut annuel hors primes ** (Lieu de travail en France)</b>									
Moyenne		Homme	40 580 €	40 474 €	39 804 €	39 000 €	37 268 €	36 345 €	
		Femme	38 358 €	38 309 €	37 835 €	36 949 €	35 505 €	34 104 €	
		Ensemble	39 679 €	39 604 €	39 010 €	38 184 €	36 551 €	35 461 €	
Médiane		Homme	40 000 €	40 000 €	39 500 €	38 000 €	36 750 €	36 000 €	
		Femme	38 350 €	38 000 €	38 000 €	37 000 €	35 055 €	34 200 €	
	Ensemble	39 600 €	39 500 €	39 000 €	38 000 €	36 000 €	35 000 €		

net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)  
 \* les salariés à temps complet sont pris en compte

## Ingénieurs

Année de l'enquête			2026	2025	2024	2023	2022	2021	
Dernière promotion			2025	2024	2023	2022	2021	2020	
Situation	En activité professionnelle	Homme	63,3%	67,4%	74,1%	77,3%	74,3%	64,7%	
		Femme	61,6%	65,5%	69,9%	73,1%	71,3%	62,3%	
		Ensemble	62,8%	66,7%	72,7%	75,9%	73,4%	63,9%	
	En volontariat	Homme	2,7%	2,9%	2,8%	2,9%	2,2%	2,0%	
		Femme	2,9%	3,1%	3,1%	3,4%	2,5%	2,4%	
		Ensemble	2,8%	2,9%	2,9%	3,1%	2,3%	2,1%	
	En recherche d'emploi	Homme	19,0%	15,1%	8,3%	5,5%	7,1%	17,2%	
		Femme	19,2%	14,6%	9,8%	6,7%	8,0%	17,1%	
		Ensemble	19,0%	14,9%	8,8%	5,9%	7,4%	17,2%	
	En thèse / PhD	Homme	5,3%	5,6%	6,1%	5,3%	6,2%	6,4%	
		Femme	6,2%	5,7%	6,6%	5,7%	6,2%	6,1%	
		Ensemble	5,6%	5,6%	6,3%	5,5%	6,2%	6,3%	
	En études / En formation	Homme	7,3%	7,1%	6,6%	6,9%	8,3%	8,2%	
		Femme	7,6%	8,1%	7,5%	8,2%	10,0%	10,8%	
		Ensemble	7,4%	7,4%	6,9%	7,3%	8,9%	9,0%	
	Autres situations	Homme	2,4%	2,0%	2,2%	2,1%	1,9%	1,5%	
		Femme	2,6%	3,2%	2,9%	2,9%	2,0%	1,4%	
		Ensemble	2,5%	2,4%	2,4%	2,3%	1,9%	1,5%	
Principaux indicateurs	Taux net d'emploi *	Homme	77,7%	82,3%	90,3%	93,6%	91,5%	79,5%	
		Femme	77,1%	82,5%	88,1%	91,9%	90,2%	79,1%	
		Ensemble	77,5%	82,4%	89,6%	93,1%	91,1%	79,4%	
	% Emplois en moins de 2 mois / En emploi	Homme	80,7%	83,2%	86,7%	88,6%	84,6%	78,9%	
		Femme	79,9%	83,5%	86,1%	87,5%	84,7%	79,8%	
		Ensemble	80,4%	83,3%	86,5%	88,3%	84,6%	79,1%	
	% CDI (emploi en France)	Homme	86,2%	88,1%	89,8%	90,2%	86,0%	81,9%	
		Femme	75,9%	78,9%	80,0%	80,2%	75,6%	70,2%	
		Ensemble	82,8%	85,0%	86,6%	87,1%	82,7%	78,2%	
	% Cadre (emplois en France)	Homme	91,3%	92,7%	93,6%	94,3%	92,9%	89,9%	
		Femme	84,3%	87,0%	87,0%	87,4%	84,0%	81,4%	
		Ensemble	89,0%	90,7%	91,5%	92,1%	90,1%	87,2%	
	% Emplois à l'étranger	Homme	8,9%	9,3%	9,3%	8,5%	9,1%	9,7%	
		Femme	6,4%	7,5%	8,3%	7,9%	7,9%	8,8%	
		Ensemble	8,1%	8,7%	9,0%	8,3%	8,7%	9,5%	
	<b>Salaire brut annuel hors primes ** (Lieu de travail en France)</b>								
	Moyenne	Homme	39 962 €	39 771 €	39 117 €	38 245 €	36 441 €	35 961 €	
		Femme	37 901 €	37 824 €	37 256 €	36 187 €	34 556 €	33 656 €	
Ensemble		39 284 €	39 129 €	38 520 €	37 601 €	35 839 €	35 240 €		
Médiane	Homme	40 000 €	40 000 €	39 000 €	38 000 €	36 000 €	36 000 €		
	Femme	38 000 €	38 000 €	37 700 €	36 000 €	35 000 €	34 000 €		
	Ensemble	39 000 €	39 000 €	38 160 €	37 200 €	36 000 €	35 000 €		

\* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

\*\* Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

## Managers

Année de l'enquête			2026	2025	2024	2023	2022	2021	
Dernière promotion			2025	2024	2023	2022	2021	2020	
<b>Situation</b>	En activité professionnelle	Homme	66,5%	70,1%	72,5%	78,7%	79,0%	73,0%	
		Femme	61,8%	64,7%	70,0%	75,9%	77,9%	68,6%	
		Ensemble	64,1%	67,3%	71,2%	77,3%	78,5%	70,7%	
	En volontariat	Homme	3,3%	3,6%	3,4%	3,6%	2,7%	2,9%	
		Femme	3,0%	3,3%	3,4%	4,0%	2,7%	2,7%	
		Ensemble	3,2%	3,4%	3,4%	3,8%	2,7%	2,8%	
	En recherche d'emploi	Homme	20,2%	16,6%	15,7%	10,2%	9,2%	16,5%	
		Femme	25,5%	22,4%	18,8%	12,5%	11,6%	21,3%	
		Ensemble	23,0%	19,6%	17,2%	11,3%	10,5%	18,9%	
	En thèse / PhD	Homme	0,2%	0,3%	0,1%	0,1%	0,1%	0,2%	
		Femme	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%	0,2%	0,3%	
		Ensemble	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	0,3%	
	En études / En formation	Homme	7,4%	7,0%	5,3%	4,9%	6,0%	6,0%	
		Femme	7,2%	6,9%	5,2%	5,1%	5,8%	5,8%	
		Ensemble	7,3%	6,9%	5,2%	5,0%	5,9%	5,9%	
	Autres situations	Homme	2,4%	2,4%	3,0%	2,5%	2,9%	1,4%	
		Femme	2,3%	2,5%	2,6%	2,4%	1,9%	1,3%	
		Ensemble	2,4%	2,5%	2,8%	2,4%	2,4%	1,3%	
	<b>Principaux indicateurs</b>	Taux net d'emploi *	Homme	77,5%	81,6%	82,9%	89,0%	89,8%	82,1%
			Femme	71,7%	75,2%	79,6%	86,5%	87,4%	77,0%
			Ensemble	74,5%	78,3%	81,2%	87,7%	88,6%	79,5%
% Emplois en moins de 2 mois / En emploi		Homme	81,1%	81,2%	83,0%	84,7%	81,1%	76,2%	
		Femme	80,1%	79,0%	81,7%	83,5%	81,1%	73,4%	
		Ensemble	80,6%	80,1%	82,3%	84,1%	81,1%	74,8%	
% CDI (emploi en France)		Homme	87,9%	89,5%	89,2%	91,4%	88,6%	84,3%	
		Femme	80,3%	83,9%	83,1%	85,0%	81,8%	78,2%	
		Ensemble	83,9%	86,6%	86,0%	88,1%	85,0%	81,2%	
% Cadre (emplois en France)		Homme	78,1%	81,3%	82,3%	84,8%	84,1%	79,5%	
		Femme	71,5%	74,2%	77,3%	77,9%	77,0%	72,0%	
		Ensemble	74,6%	77,6%	79,7%	81,2%	80,3%	75,6%	
% Emplois à l'étranger		Homme	17,1%	17,1%	16,4%	15,3%	17,8%	17,6%	
		Femme	11,9%	13,3%	13,1%	12,8%	13,9%	15,7%	
		Ensemble	14,5%	15,2%	14,8%	14,1%	15,8%	16,7%	
<b>Salaire brut annuel hors primes ** (Lieu de travail en France)</b>									
Moyenne		Homme	42 291 €	42 583 €	41 629 €	40 744 €	39 487 €	37 332 €	
		Femme	39 464 €	39 662 €	38 895 €	37 963 €	36 931 €	35 092 €	
		Ensemble	40 825 €	41 103 €	40 241 €	39 332 €	38 146 €	36 209 €	
Médiane		Homme	41 000 €	42 000 €	40 500 €	40 000 €	38 000 €	36 600 €	
		Femme	39 700 €	40 000 €	39 000 €	38 000 €	36 060 €	35 000 €	
	Ensemble	40 000 €	40 000 €	40 000 €	38 500 €	37 200 €	36 000 €		

\* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

\*\* Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

## Autres spécialités

Année de l'enquête		2026	2025	2024	2023	2022	2021	
Dernière promotion		2025	2024	2023	2022	2021	2020	
<b>Situation</b>	En activité professionnelle	<b>Homme</b>	52,6%	51,1%	62,2%	62,0%	58,6%	51,6%
		<b>Femme</b>	51,4%	52,7%	60,0%	64,3%	59,3%	53,5%
		<b>Ensemble</b>	51,8%	52,1%	60,8%	63,4%	59,0%	52,8%
	En volontariat	<b>Homme</b>	3,8%	3,5%	3,4%	4,0%	2,5%	2,4%
		<b>Femme</b>	4,4%	4,3%	3,4%	3,4%	3,5%	3,1%
		<b>Ensemble</b>	4,2%	4,0%	3,4%	3,6%	3,1%	2,8%
	En recherche d'emploi	<b>Homme</b>	19,6%	18,5%	13,0%	9,5%	9,8%	17,1%
		<b>Femme</b>	22,7%	21,6%	15,5%	11,8%	10,5%	17,7%
		<b>Ensemble</b>	21,5%	20,4%	14,5%	10,9%	10,2%	17,5%
	En thèse / PhD	<b>Homme</b>	2,4%	2,8%	2,2%	2,7%	3,0%	2,7%
		<b>Femme</b>	1,1%	1,7%	1,5%	1,5%	1,9%	1,2%
		<b>Ensemble</b>	1,6%	2,1%	1,7%	2,0%	2,3%	1,8%
	En études / En formation	<b>Homme</b>	16,3%	19,3%	16,1%	17,7%	18,4%	24,7%
		<b>Femme</b>	14,7%	13,8%	15,4%	14,3%	15,8%	22,9%
		<b>Ensemble</b>	15,3%	15,9%	15,7%	15,6%	16,8%	23,6%
	Autres situations	<b>Homme</b>	5,3%	4,9%	3,2%	4,0%	7,7%	1,5%
		<b>Femme</b>	5,7%	5,9%	4,2%	4,7%	9,0%	1,6%
		<b>Ensemble</b>	5,5%	5,5%	3,9%	4,4%	8,5%	1,6%
<b>Principaux indicateurs</b>	Taux net d'emploi *	<b>Homme</b>	74,2%	74,6%	83,5%	87,4%	86,2%	75,9%
		<b>Femme</b>	71,1%	72,5%	80,3%	85,1%	85,7%	76,2%
		<b>Ensemble</b>	72,2%	73,3%	81,5%	86,0%	85,9%	76,1%
	% Emplois en moins de 2 mois / En emploi	<b>Homme</b>	77,9%	81,2%	80,1%	83,9%	85,2%	78,2%
		<b>Femme</b>	74,6%	76,2%	79,4%	83,0%	86,5%	77,8%
		<b>Ensemble</b>	75,8%	78,1%	79,7%	83,4%	86,0%	78,0%
	% CDI (emploi en France)	<b>Homme</b>	62,2%	66,4%	66,7%	70,7%	71,8%	63,7%
		<b>Femme</b>	56,5%	57,3%	59,3%	61,8%	59,5%	53,5%
		<b>Ensemble</b>	58,6%	60,5%	62,1%	65,2%	64,0%	57,2%
	% Cadre (emplois en France)	<b>Homme</b>	67,5%	72,8%	75,0%	77,2%	78,4%	72,3%
		<b>Femme</b>	63,7%	61,7%	65,7%	68,4%	69,0%	64,3%
		<b>Ensemble</b>	65,1%	65,7%	69,2%	71,8%	72,5%	67,1%
	% Emplois à l'étranger	<b>Homme</b>	15,9%	16,4%	14,4%	15,6%	17,2%	18,2%
		<b>Femme</b>	15,3%	13,6%	13,8%	17,1%	15,5%	16,7%
		<b>Ensemble</b>	15,5%	14,7%	14,0%	16,5%	16,1%	17,3%
	<b>Salaire brut annuel hors primes ** (Lieu de travail en France)</b>							
	Moyenne	<b>Homme</b>	41 986 €	41 181 €	39 954 €	40 716 €	38 427 €	37 196 €
		<b>Femme</b>	37 319 €	36 498 €	36 797 €	36 727 €	34 859 €	33 201 €
<b>Ensemble</b>		39 084 €	38 164 €	38 029 €	38 249 €	36 172 €	34 663 €	
Médiane	<b>Homme</b>	41 500 €	41 000 €	40 000 €	40 000 €	38 000 €	37 000 €	
	<b>Femme</b>	36 000 €	36 000 €	36 000 €	36 000 €	35 000 €	33 000 €	
	<b>Ensemble</b>	38 090 €	37 200 €	37 000 €	38 000 €	36 000 €	35 000 €	

emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

salariés à temps complet sont pris en compte



## Écoles membres de la CGE ayant participé à l'enquête



Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2026	Site Web de l'établissement
<b>3iL Ingénieurs</b> <i>Institut d'ingénierie informatique de Limoges</i>	<a href="https://www.3il-ingenieurs.fr">https://www.3il-ingenieurs.fr</a>
<b>AgroParisTech</b> <i>Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement</i>	<a href="https://www.agroparistech.fr">https://www.agroparistech.fr</a>
<b>Arts et Métiers</b>	<a href="https://artsetmetiers.fr">https://artsetmetiers.fr</a>
<b>Audencia</b>	<a href="http://www.audencia.com">http://www.audencia.com</a>
<b>BBS</b> <i>Brest Business School</i>	<a href="https://brest-bs.com">https://brest-bs.com</a>
<b>Bordeaux INP - Bordeaux Sciences Agro</b> <i>École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine</i>	<a href="https://www.agro-bordeaux.fr">https://www.agro-bordeaux.fr</a>
<b>Bordeaux INP - ENSC</b> <i>École nationale supérieure de cognitive</i>	<a href="https://ensc.bordeaux-inp.fr">https://ensc.bordeaux-inp.fr</a>
<b>Bordeaux INP - ENSEIRB-MATMECA</b> <i>École nationale supérieure d'électronique, informatique et de radiocommunications de Bordeaux</i>	<a href="https://enseirb-matmeca.bordeaux-inp.fr">https://enseirb-matmeca.bordeaux-inp.fr</a>
<b>Bordeaux INP - ENSGTI</b> <i>École nationale supérieure en génie des technologies industrielles</i>	<a href="https://ensgti.univ-pau.fr">https://ensgti.univ-pau.fr</a>
<b>BSB</b> <i>Burgundy School of Business</i>	<a href="https://www.bsb-education.com">https://www.bsb-education.com</a>
<b>BUILDERS École d'ingénieurs</b>	<a href="https://builders-ingenieurs.fr">https://builders-ingenieurs.fr</a>
<b>CELSA Sorbonne-Université</b> <i>École des hautes études en sciences de l'information et de la communication</i>	<a href="http://www.celsa.fr">http://www.celsa.fr</a>
<b>Centrale Lille Institut</b> <i>École centrale de Lille</i>	<a href="https://centralelille.fr">https://centralelille.fr</a>
<b>Centrale Lyon</b> <i>École centrale de Lyon</i>	<a href="https://www.ec-lyon.fr">https://www.ec-lyon.fr</a>
<b>Centrale Méditerranée</b> <i>École centrale de Marseille</i>	<a href="https://www.centrale-mediterranee.fr">https://www.centrale-mediterranee.fr</a>
<b>Centrale Nantes</b> <i>École centrale de Nantes</i>	<a href="https://www.ec-nantes.fr">https://www.ec-nantes.fr</a>
<b>CentraleSupélec</b>	<a href="https://www.centralesupelec.fr">https://www.centralesupelec.fr</a>
<b>CESI École d'ingénieurs</b>	<a href="https://www.cesi.fr">https://www.cesi.fr</a>
<b>CFJ</b> <i>Centre de formation des journalistes</i>	<a href="https://www.cfjparis.com">https://www.cfjparis.com</a>
<b>Chimie ParisTech</b> <i>École nationale supérieure de chimie de Paris</i>	<a href="https://www.chimieparistech.psl.eu">https://www.chimieparistech.psl.eu</a>
<b>Clermont School of Business</b> <i>École supérieure de commerce de Clermont</i>	<a href="https://www.clermont-sb.fr">https://www.clermont-sb.fr</a>
<b>CPE Lyon</b> <i>École supérieure de chimie physique électronique de Lyon</i>	<a href="https://www.cpe.fr">https://www.cpe.fr</a>
<b>CY Tech</b>	<a href="https://cytech.cyu.fr">https://cytech.cyu.fr</a>
<b>EBI</b> <i>École de biologie industrielle</i>	<a href="https://www.ebi-edu.com">https://www.ebi-edu.com</a>
<b>EBS Paris</b> <i>European business school Paris</i>	<a href="https://www.ebs-paris.fr">https://www.ebs-paris.fr</a>
<b>ECAM LaSalle</b> <i>École catholique d'arts et métiers Lyon - LaSalle</i>	<a href="https://www.ecam.fr">https://www.ecam.fr</a>
<b>ECAM Rennes-Louis de Broglie</b> <i>École catholique d'arts et métiers de Rennes</i>	<a href="https://www.ecam-rennes.fr">https://www.ecam-rennes.fr</a>
<b>ECAM-EPMI</b>	<a href="https://www.ecam-epmi.fr">https://www.ecam-epmi.fr</a>

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2026	Site Web de l'établissement
<b>ECE</b> <i>École centrale d'électronique</i>	<a href="https://www.ece.fr">https://www.ece.fr</a>
<b>École des Ponts ParisTech</b> <i>École nationale des ponts et chaussées</i>	<a href="https://www.ecoledesponts.fr">https://www.ecoledesponts.fr</a>
<b>ECPM</b> <i>École européenne de chimie polymères et matériaux de Strasbourg</i>	<a href="https://ecpm.unistra.fr">https://ecpm.unistra.fr</a>
<b>EDC</b> <i>École des dirigeants et créateurs d'entreprises</i>	<a href="https://www.edcparis.edu">https://www.edcparis.edu</a>
<b>EDHEC Business School</b>	<a href="https://www.edhec.edu">https://www.edhec.edu</a>
<b>EFREI Paris</b>	<a href="https://www.efrei.fr">https://www.efrei.fr</a>
<b>EIGSI</b> <i>École d'ingénieurs en génie des systèmes industriels</i>	<a href="https://www.eigsi.fr">https://www.eigsi.fr</a>
<b>EIVP</b> <i>École des ingénieurs de la ville de Paris</i>	<a href="https://www.eivp-paris.fr">https://www.eivp-paris.fr</a>
<b>éklore-ed School of Management</b> <i>École supérieure de commerce de Pau</i>	<a href="https://www.eklore-ed.com">https://www.eklore-ed.com</a>
<b>EM Normandie</b> <i>École de management de Normandie</i>	<a href="https://www.em-normandie.com">https://www.em-normandie.com</a>
<b>EM Strasbourg</b> <i>École de management de Strasbourg</i>	<a href="https://www.em-strasbourg.com">https://www.em-strasbourg.com</a>
<b>EMLV</b> <i>École de Management Léonard de Vinci</i>	<a href="https://www.emlv.fr">https://www.emlv.fr</a>
<b>emlyon Business School</b> <i>École de management de Lyon</i>	<a href="https://www.em-lyon.com">https://www.em-lyon.com</a>
<b>ENAC</b> <i>École nationale de l'aviation civile</i>	<a href="https://www.enac.fr">https://www.enac.fr</a>
<b>ENGEES</b> <i>École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg</i>	<a href="https://engees.unistra.fr">https://engees.unistra.fr</a>
<b>ENI Brest</b> <i>École nationale d'ingénieurs de Brest</i>	<a href="https://www.enib.fr">https://www.enib.fr</a>
<b>ENISE</b> <i>École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne</i>	<a href="https://enise.ec-lyon.fr">https://enise.ec-lyon.fr</a>
<b>ENSA Lyon</b> <i>École nationale supérieure d'architecture de Lyon</i>	<a href="https://www.lyon.archi.fr">https://www.lyon.archi.fr</a>
<b>ENSA Nancy</b> <i>École nationale supérieure d'architecture de Nancy</i>	<a href="https://www.nancy.archi.fr">https://www.nancy.archi.fr</a>
<b>ENSA Nantes</b> <i>École nationale supérieure d'architecture de Nantes</i>	<a href="https://www.nantes.archi.fr">https://www.nantes.archi.fr</a>
<b>ENSA Paris-Belleville</b> <i>École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville</i>	<a href="https://www.paris-belleville.archi.fr">https://www.paris-belleville.archi.fr</a>
<b>ENSA Paris-Est</b> <i>École d'architecture de la ville &amp; des territoires Paris-Est</i>	<a href="https://paris-est.archi.fr">https://paris-est.archi.fr</a>
<b>ENSA Paris-Malaquais</b> <i>École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais</i>	<a href="https://paris-malaquais.archi.fr">https://paris-malaquais.archi.fr</a>
<b>ENSA Paris-Val de Seine</b> <i>École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine</i>	<a href="https://www.paris-valdeseine.archi.fr">https://www.paris-valdeseine.archi.fr</a>
<b>ENSA Saint-Étienne</b> <i>École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne</i>	<a href="https://www.st-etienne.archi.fr">https://www.st-etienne.archi.fr</a>
<b>ENSA Strasbourg</b> <i>École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg</i>	<a href="https://www.strasbourg.archi.fr">https://www.strasbourg.archi.fr</a>
<b>ENSA Versailles</b> <i>École nationale supérieure d'architecture de Versailles</i>	<a href="https://www.versailles.archi.fr">https://www.versailles.archi.fr</a>
<b>ENSAE Paris</b> <i>École nationale de la statistique et de l'administration économique</i>	<a href="https://www.ensae.fr">https://www.ensae.fr</a>

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2026	Site Web de l'établissement
<b>ENSAI</b> <i>École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information</i>	<a href="https://www.ensai.fr">https://www.ensai.fr</a>
<b>ENSAIT</b> <i>École nationale supérieure des arts et industries textiles</i>	<a href="https://www.ensait.fr">https://www.ensait.fr</a>
<b>ENSAP Bordeaux</b> <i>École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux</i>	<a href="https://www.bordeaux.archi.fr">https://www.bordeaux.archi.fr</a>
<b>ENSC Montpellier</b> <i>École nationale supérieure de chimie de Montpellier</i>	<a href="https://www.enscm.fr">https://www.enscm.fr</a>
<b>ENSC Mulhouse</b> <i>École nationale supérieure de chimie de Mulhouse</i>	<a href="https://www.enscmu.uha.fr">https://www.enscmu.uha.fr</a>
<b>ENSC Rennes</b> <i>École nationale supérieure de chimie de Rennes</i>	<a href="https://www.ensc-rennes.fr">https://www.ensc-rennes.fr</a>
<b>ENSEA</b> <i>École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications</i>	<a href="https://www.ensea.fr">https://www.ensea.fr</a>
<b>ENSIBS</b> <i>École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne Sud</i>	<a href="https://www-ensibs.univ-ubs.fr">https://www-ensibs.univ-ubs.fr</a>
<b>ENSICAEN</b> <i>École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen &amp; Centre de recherche</i>	<a href="https://www.ensicaen.fr">https://www.ensicaen.fr</a>
<b>ENSIIE</b> <i>École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise</i>	<a href="https://www.ensiie.fr">https://www.ensiie.fr</a>
<b>ENSIL-ENSCI</b> <i>École nationale supérieure de céramique industrielle</i>	<a href="https://www.ensil-ensci.unilim.fr">https://www.ensil-ensci.unilim.fr</a>
<b>ENSISA</b> <i>École nationale supérieure d'ingénieurs Sud Alsace</i>	<a href="https://www.ensisa.uha.fr">https://www.ensisa.uha.fr</a>
<b>ENSSAT</b> <i>École nationale supérieure des sciences appliquées et de technologie</i>	<a href="https://www.enssat.fr">https://www.enssat.fr</a>
<b>ENSTA</b> <i>École nationale supérieure de techniques avancées</i>	<a href="https://www.ensta.fr">https://www.ensta.fr</a>
<b>ENTPE</b> <i>École nationale des travaux publics de l'État</i>	<a href="https://www.entpe.fr">https://www.entpe.fr</a>
<b>EPF</b> <i>École d'ingénieur-e-s</i>	<a href="https://www.epf.fr">https://www.epf.fr</a>
<b>EPITA</b> <i>École d'ingénieurs en informatique</i>	<a href="https://www.epita.fr">https://www.epita.fr</a>
<b>ESA Angers</b> <i>École supérieure des agricultures d'Angers</i>	<a href="https://www.groupe-esa.com">https://www.groupe-esa.com</a>
<b>ESA Paris</b> <i>École spéciale d'architecture</i>	<a href="https://www.esa-paris.fr">https://www.esa-paris.fr</a>
<b>ESAIP</b> <i>École supérieure angevine d'informatique et de productique</i>	<a href="https://www.esaip.org">https://www.esaip.org</a>
<b>ESAM Caen-Cherbourg</b> <i>École supérieure d'arts &amp; médias de Caen/Cherbourg</i>	<a href="https://www.esam-c2.fr">https://www.esam-c2.fr</a>
<b>ESB</b> <i>École supérieure du bois</i>	<a href="https://www.esb-campus.fr">https://www.esb-campus.fr</a>
<b>ESCE</b> <i>École supérieure du commerce extérieur</i>	<a href="https://www.esce.fr">https://www.esce.fr</a>
<b>ESCOM</b> <i>École supérieure de chimie organique et minérale</i>	<a href="https://www.escom.fr">https://www.escom.fr</a>
<b>ESCP Business School</b> <i>École supérieure de commerce de Paris Business School</i>	<a href="https://escp.eu">https://escp.eu</a>
<b>ESDES École de management</b> <i>École supérieure de commerce et de management</i>	<a href="https://www.esdes.fr">https://www.esdes.fr</a>
<b>ESEO</b> <i>École supérieure d'électronique de l'Ouest</i>	<a href="https://www.eseo.fr">https://www.eseo.fr</a>
<b>ESIEA</b> <i>École supérieure d'informatique électronique automatique</i>	<a href="https://www.esiea.fr">https://www.esiea.fr</a>

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2026	Site Web de l'établissement
<b>ESIEE Paris</b> <i>École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique</i>	<a href="https://www.esiee.fr">https://www.esiee.fr</a>
<b>ESIGELEC</b> <i>École supérieure d'ingénieurs en génie électrique</i>	<a href="https://www.esigelec.fr">https://www.esigelec.fr</a>
<b>ESILV</b> <i>École supérieure d'ingénieurs Léonard de Vinci</i>	<a href="https://www.esilv.fr">https://www.esilv.fr</a>
<b>ESME-SUDRIA</b> <i>École spéciale de mécanique et d'électricité</i>	<a href="https://www.esme.fr">https://www.esme.fr</a>
<b>ESPCI Paris</b> <i>École supérieure de physique et de chimie industrielles</i>	<a href="https://www.espci.psl.eu">https://www.espci.psl.eu</a>
<b>ESSCA</b> <i>École supérieure des sciences commerciales d'Angers</i>	<a href="https://www.essca.fr">https://www.essca.fr</a>
<b>ESSEC</b> <i>École supérieure des sciences économiques et commerciales</i>	<a href="https://www.essec.edu">https://www.essec.edu</a>
<b>ESTACA</b> <i>École supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile</i>	<a href="https://www.estaca.fr">https://www.estaca.fr</a>
<b>ESTIA</b> <i>École supérieure des technologies industrielles avancées</i>	<a href="https://www.estia.fr">https://www.estia.fr</a>
<b>ESTP</b> <i>Grande école d'ingénieurs de la construction</i>	<a href="https://www.estp.fr">https://www.estp.fr</a>
<b>EURECOM</b>	<a href="https://www.eurecom.fr">https://www.eurecom.fr</a>
<b>Excelia Business School</b>	<a href="https://www.excelia-group.com">https://www.excelia-group.com</a>
<b>GEM - Alpine Business School</b>	<a href="https://www.grenoble-em.com">https://www.grenoble-em.com</a>
<b>Géodata Paris</b> <i>École nationale des sciences géographiques</i>	<a href="https://geodata-paris.fr">https://geodata-paris.fr</a>
<b>Grenoble INP - Ense3</b> <i>École nationale supérieure de l'énergie, l'eau et l'environnement</i>	<a href="https://ense3.grenoble-inp.fr">https://ense3.grenoble-inp.fr</a>
<b>Grenoble INP - ENSIMAG</b> <i>École nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées</i>	<a href="https://ensimag.grenoble-inp.fr">https://ensimag.grenoble-inp.fr</a>
<b>Grenoble INP - ESISAR</b> <i>École d'ingénieurs en systèmes embarqués (électronique, automatique et informatique)</i>	<a href="https://esisar.grenoble-inp.fr">https://esisar.grenoble-inp.fr</a>
<b>Grenoble INP - Génie industriel</b> <i>École nationale supérieure de génie industriel</i>	<a href="https://genie-industriel.grenoble-inp.fr">https://genie-industriel.grenoble-inp.fr</a>
<b>Grenoble INP - IAE</b>	<a href="https://iae.grenoble-inp.fr">https://iae.grenoble-inp.fr</a>
<b>Grenoble INP - Pagora</b> <i>École internationale du papier, de la communication imprimée et des biomatériaux</i>	<a href="https://pagora.grenoble-inp.fr">https://pagora.grenoble-inp.fr</a>
<b>Grenoble INP - Phelma</b> <i>École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de Grenoble</i>	<a href="https://phelma.grenoble-inp.fr">https://phelma.grenoble-inp.fr</a>
<b>Grenoble INP - Polytech Grenoble</b> <i>École polytechnique universitaire de Grenoble</i>	<a href="https://www.polytech-grenoble.fr">https://www.polytech-grenoble.fr</a>
<b>HEC Paris</b> <i>Hautes études commerciales de Paris</i>	<a href="https://www.hec.edu">https://www.hec.edu</a>
<b>ICAM</b> <i>Institut catholique d'arts et métiers</i>	<a href="https://www.icam.fr">https://www.icam.fr</a>
<b>ICD International Business School</b> <i>Institut international du commerce et du développement</i>	<a href="https://www.icd-ecoles.com">https://www.icd-ecoles.com</a>
<b>ICES</b> <i>Institut catholique d'études supérieures</i>	<a href="https://ices.fr">https://ices.fr</a>
<b>ICN Business School</b>	<a href="https://www.icn-artem.com">https://www.icn-artem.com</a>
<b>IÉSEG</b>	<a href="https://www.ieseg.fr">https://www.ieseg.fr</a>

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2026	Site Web de l'établissement
<b>IFP School</b> <i>Institut français du pétrole</i>	<a href="https://www.ifp-school.com">https://www.ifp-school.com</a>
<b>IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire</b> <i>École nationale supérieure mines-télécom Atlantique Bretagne-Pays de la Loire</i>	<a href="https://www.imt-atlantique.fr">https://www.imt-atlantique.fr</a>
<b>IMT Mines Albi</b> <i>École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux</i>	<a href="https://www.imt-mines-albi.fr">https://www.imt-mines-albi.fr</a>
<b>IMT Mines Alès</b> <i>École des mines d'Alès</i>	<a href="https://www.imt-mines-ales.fr">https://www.imt-mines-ales.fr</a>
<b>IMT Nord Europe</b> <i>École nationale supérieure mines-télécom Lille-Douai</i>	<a href="https://imt-nord-europe.fr">https://imt-nord-europe.fr</a>
<b>INP</b> <i>Institut National du Patrimoine</i>	<a href="https://www.inp.fr">https://www.inp.fr</a>
<b>INSA Centre Val de Loire</b> <i>Institut national des sciences appliquées du Centre Val de Loire</i>	<a href="https://www.insa-centrevaldeloire.fr">https://www.insa-centrevaldeloire.fr</a>
<b>INSA Hauts-de-France</b> <i>Institut national des sciences appliquées des Hauts-de-France</i>	<a href="https://www.insa-hautsdefrance.fr">https://www.insa-hautsdefrance.fr</a>
<b>INSA Lyon</b> <i>Institut national des sciences appliquées de Lyon</i>	<a href="https://www.insa-lyon.fr">https://www.insa-lyon.fr</a>
<b>INSA Rennes</b> <i>Institut national des sciences appliquées de Rennes</i>	<a href="https://www.insa-rennes.fr">https://www.insa-rennes.fr</a>
<b>INSA Rouen Normandie</b> <i>Institut national des sciences appliquées de Rouen</i>	<a href="https://www.insa-rouen.fr">https://www.insa-rouen.fr</a>
<b>INSA Strasbourg</b> <i>Institut national des sciences appliquées de Strasbourg</i>	<a href="https://www.insa-strasbourg.fr">https://www.insa-strasbourg.fr</a>
<b>INSA Toulouse</b> <i>Institut national des sciences appliquées de Toulouse</i>	<a href="https://www.insa-toulouse.fr">https://www.insa-toulouse.fr</a>
<b>INSEEC Grande école</b>	<a href="https://www.inseec.com">https://www.inseec.com</a>
<b>Institut Agro Dijon</b>	<a href="https://institut-agro-dijon.fr">https://institut-agro-dijon.fr</a>
<b>Institut Agro Montpellier</b>	<a href="https://www.institut-agro-montpellier.fr">https://www.institut-agro-montpellier.fr</a>
<b>Institut Agro Rennes-Angers</b>	<a href="https://www.institut-agro-rennes-angers.fr">https://www.institut-agro-rennes-angers.fr</a>
<b>Institut d'Optique</b> <i>Institut d'optique graduate school</i>	<a href="https://www.institutoptique.fr">https://www.institutoptique.fr</a>
<b>Institut Mines-Télécom Business School</b>	<a href="https://www.imt-bs.eu">https://www.imt-bs.eu</a>
<b>INSTN</b> <i>Institut national des sciences et techniques nucléaires</i>	<a href="https://instn.cea.fr">https://instn.cea.fr</a>
<b>IPAG Business School</b> <i>Institut de préparation à l'administration et à la gestion</i>	<a href="https://www.ipag.fr">https://www.ipag.fr</a>
<b>IPSA</b> <i>Institut polytechnique des sciences avancées</i>	<a href="https://www.ipsa.fr">https://www.ipsa.fr</a>
<b>ISAE-ENSMA</b> <i>École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique</i>	<a href="https://www.ensma.fr">https://www.ensma.fr</a>
<b>ISAE-SUPAERO</b> <i>Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace</i>	<a href="https://www.isae-supaeero.fr">https://www.isae-supaeero.fr</a>
<b>ISAE-Supméca</b> <i>Institut supérieur de mécanique de Paris</i>	<a href="https://www.isae-supmecca.fr">https://www.isae-supmecca.fr</a>
<b>ISARA</b> <i>Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes</i>	<a href="https://isara.fr">https://isara.fr</a>
<b>ISAT</b> <i>Institut supérieur de l'automobile et des transports</i>	<a href="https://www.isat.fr">https://www.isat.fr</a>
<b>ISBA TP</b> <i>Institut supérieur du bâtiment et des travaux publics</i>	<a href="https://www.isba.fr">https://www.isba.fr</a>

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2026	Site Web de l'établissement
<b>ISC Paris</b> <i>Institut supérieur du commerce, Paris</i>	<a href="https://www.iscparis.com">https://www.iscparis.com</a>
<b>ISEN Brest</b> <i>Institut supérieur de l'électronique et du numérique Brest</i>	<a href="https://isen-ouest.fr">https://isen-ouest.fr</a>
<b>ISEN Yncréa Méditerranée</b> <i>Institut supérieur de l'électronique et du numérique Yncréa Méditerranée</i>	<a href="https://isen-mediterranee.fr">https://isen-mediterranee.fr</a>
<b>ISEP</b> <i>Institut supérieur d'électronique de Paris</i>	<a href="https://www.isep.fr">https://www.isep.fr</a>
<b>ISG</b> <i>Institut supérieur de gestion</i>	<a href="https://www.isg.fr">https://www.isg.fr</a>
<b>ISIT</b> <i>Institut de management et de communication interculturels</i>	<a href="https://www.isit-paris.fr">https://www.isit-paris.fr</a>
<b>ISMANS CESI</b> <i>Institut supérieur des matériaux du Mans</i>	<a href="https://ismans.cesi.fr">https://ismans.cesi.fr</a>
<b>ISTEC</b> <i>Institut supérieur des sciences, techniques et économie commerciales</i>	<a href="https://istec.fr">https://istec.fr</a>
<b>ISTOM</b> <i>École supérieure d'agro-développement international</i>	<a href="https://www.istom.fr">https://www.istom.fr</a>
<b>ITECH Lyon</b> <i>Institut textile et chimique de Lyon</i>	<a href="https://www.itech.fr">https://www.itech.fr</a>
<b>JUNIA</b> <i>HEI - ISA - ISEN</i>	<a href="https://www.junia.com">https://www.junia.com</a>
<b>KEDGE BS</b>	<a href="https://kedge.edu">https://kedge.edu</a>
<b>L'École de design</b>	<a href="https://lecolededesign.com">https://lecolededesign.com</a>
<b>Lorraine INP - EEIGM</b> <i>École européenne d'ingénieurs en génie des matériaux</i>	<a href="https://eeigm.univ-lorraine.fr">https://eeigm.univ-lorraine.fr</a>
<b>Lorraine INP - ENI Metz</b> <i>École nationale d'ingénieurs de Metz</i>	<a href="https://enim.univ-lorraine.fr">https://enim.univ-lorraine.fr</a>
<b>Lorraine INP - ENSAIA</b> <i>École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires</i>	<a href="https://ensaia.univ-lorraine.fr">https://ensaia.univ-lorraine.fr</a>
<b>Lorraine INP - ENSEM</b> <i>École nationale supérieure d'électricité et de mécanique</i>	<a href="https://ensem.univ-lorraine.fr">https://ensem.univ-lorraine.fr</a>
<b>Lorraine INP - ENSG - Géologie</b> <i>École nationale supérieure de géologie</i>	<a href="https://ensg.univ-lorraine.fr">https://ensg.univ-lorraine.fr</a>
<b>Lorraine INP - ENSGSI</b> <i>École nationale supérieure en génie des systèmes industriels</i>	<a href="https://ensgsi.univ-lorraine.fr">https://ensgsi.univ-lorraine.fr</a>
<b>Lorraine INP - ENSIC</b> <i>École nationale supérieure des industries chimiques de Nancy</i>	<a href="https://ensic.univ-lorraine.fr">https://ensic.univ-lorraine.fr</a>
<b>Lorraine INP - ENSTIB</b> <i>École nationale supérieure des technologies et industries du bois</i>	<a href="https://www.enstib.univ-lorraine.fr">https://www.enstib.univ-lorraine.fr</a>
<b>Lorraine INP - Mines Nancy</b> <i>École nationale supérieure des mines de Nancy</i>	<a href="https://mines-nancy.univ-lorraine.fr">https://mines-nancy.univ-lorraine.fr</a>
<b>Lorraine INP - Polytech Nancy</b> <i>École polytechnique de l'université de Lorraine</i>	<a href="https://polytech-nancy.univ-lorraine.fr">https://polytech-nancy.univ-lorraine.fr</a>
<b>Mines Paris</b> <i>École nationale supérieure des mines de Paris</i>	<a href="https://www.minesparis.psl.eu">https://www.minesparis.psl.eu</a>
<b>Mines Saint-Étienne</b> <i>École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne</i>	<a href="https://www.mines-stetienne.fr">https://www.mines-stetienne.fr</a>
<b>Montpellier Business School</b>	<a href="https://www.mbs-education.com">https://www.mbs-education.com</a>
<b>NEOMA Business School</b>	<a href="https://neoma-bs.fr">https://neoma-bs.fr</a>
<b>Oniris</b> <i>École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique</i>	<a href="https://www.oniris-nantes.fr">https://www.oniris-nantes.fr</a>

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2026	Site Web de l'établissement
<b>Paris School of Business</b>	<a href="https://www.psbedu.paris">https://www.psbedu.paris</a>
<b>Polytech Angers</b> <i>École polytechnique de l'université d'Angers</i>	<a href="https://polytech-angers.fr">https://polytech-angers.fr</a>
<b>Polytech Clermont-Ferrand</b> <i>Centre universitaire des sciences et techniques</i>	<a href="https://polytech-clermont.fr">https://polytech-clermont.fr</a>
<b>Polytech Lille</b> <i>École polytechnique de l'université de Lille</i>	<a href="https://www.polytech-lille.fr">https://www.polytech-lille.fr</a>
<b>Polytech Marseille</b> <i>École polytechnique de l'université de Marseille</i>	<a href="https://polytech.univ-amu.fr">https://polytech.univ-amu.fr</a>
<b>Polytech Montpellier</b> <i>École polytechnique de l'université de Montpellier</i>	<a href="https://www.polytech.umontpellier.fr">https://www.polytech.umontpellier.fr</a>
<b>Polytech Nantes</b> <i>École polytechnique de l'université de Nantes</i>	<a href="https://polytech.univ-nantes.fr">https://polytech.univ-nantes.fr</a>
<b>Polytech Orléans</b> <i>École polytechnique de l'université d'Orléans</i>	<a href="https://www.univ-orleans.fr/polytech">https://www.univ-orleans.fr/polytech</a>
<b>Polytech Paris-Saclay</b> <i>École polytechnique de l'université de Paris-Saclay</i>	<a href="https://www.polytech.universite-paris-saclay.fr">https://www.polytech.universite-paris-saclay.fr</a>
<b>Polytech Sorbonne</b> <i>École polytechnique de l'université de Sorbonne</i>	<a href="https://www.polytech.sorbonne-universite.fr">https://www.polytech.sorbonne-universite.fr</a>
<b>Polytech Tours</b> <i>École polytechnique de l'université de Tours</i>	<a href="https://polytech.univ-tours.fr">https://polytech.univ-tours.fr</a>
<b>Rennes School of Business</b> <i>Rennes SB</i>	<a href="https://www.rennes-sb.fr">https://www.rennes-sb.fr</a>
<b>SCBS - École de management de Y SCHOOLS</b> <i>South Champagne Business School - École de management de Y SCHOOLS</i>	<a href="https://www.scbs-education.com">https://www.scbs-education.com</a>
<b>Sciences Po Aix</b>	<a href="https://www.sciencespo-aix.fr">https://www.sciencespo-aix.fr</a>
<b>Sciences Po Bordeaux</b>	<a href="https://www.sciencespobordeaux.fr">https://www.sciencespobordeaux.fr</a>
<b>Sciences Po Grenoble</b>	<a href="https://www.sciencespo-grenoble.fr">https://www.sciencespo-grenoble.fr</a>
<b>Sciences Po Lille</b>	<a href="https://www.sciencespo-lille.eu">https://www.sciencespo-lille.eu</a>
<b>Sciences Po Lyon</b>	<a href="https://www.sciencespo-lyon.fr">https://www.sciencespo-lyon.fr</a>
<b>Sciences Po Paris</b>	<a href="https://www.sciencespo.fr">https://www.sciencespo.fr</a>
<b>Sciences Po Rennes</b>	<a href="https://www.sciencespo-rennes.fr">https://www.sciencespo-rennes.fr</a>
<b>Sciences Po Saint-Germain-en-Laye</b>	<a href="https://www.sciencespo-saintgermainenlaye.fr">https://www.sciencespo-saintgermainenlaye.fr</a>
<b>Sciences Po Toulouse</b>	<a href="https://www.sciencespo-toulouse.fr">https://www.sciencespo-toulouse.fr</a>
<b>SIGMA Clermont</b>	<a href="https://www.sigma-clermont.fr/">https://www.sigma-clermont.fr/</a>
<b>SKEMA</b> <i>SKEMA Business School</i>	<a href="https://www.skema.edu/fr">https://www.skema.edu/fr</a>
<b>SupBiotech</b> <i>Institut supérieur des biotechnologies de Paris</i>	<a href="https://www.supbiotech.fr">https://www.supbiotech.fr</a>
<b>SUPMICROTECH - ENSMM</b> <i>École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques</i>	<a href="https://www.supmicrotech.fr">https://www.supmicrotech.fr</a>
<b>TBS</b>	<a href="https://www.tbs-education.fr">https://www.tbs-education.fr</a>
<b>Télécom Paris</b>	<a href="https://www.telecom-paris.fr">https://www.telecom-paris.fr</a>

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2026	Site Web de l'établissement
<b>Télécom Physique Strasbourg</b> <i>École nationale supérieure de physique de Strasbourg</i>	<a href="https://www.telecom-physique.fr">https://www.telecom-physique.fr</a>
<b>Télécom SudParis</b>	<a href="https://www.telecom-sudparis.eu">https://www.telecom-sudparis.eu</a>
<b>Toulouse INP - EI Purpan</b> <i>École d'ingénieurs de Purpan</i>	<a href="https://www.purpan.fr">https://www.purpan.fr</a>
<b>Toulouse INP - ENI Tarbes</b> <i>École nationale d'ingénieurs de Tarbes</i>	<a href="https://www.enit.fr">https://www.enit.fr</a>
<b>Toulouse INP - ENM</b> <i>École nationale de la météorologie</i>	<a href="https://meteofrance.fr/enm">https://meteofrance.fr/enm</a>
<b>Toulouse INP - ENSAT</b> <i>École nationale supérieure agronomique de Toulouse</i>	<a href="https://www.ensat.fr">https://www.ensat.fr</a>
<b>Toulouse INP - ENSEEIHT</b> <i>École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications</i>	<a href="https://www.enseeiht.fr">https://www.enseeiht.fr</a>
<b>Toulouse INP - ENSIACET</b> <i>École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques</i>	<a href="https://www.ensiacet.fr">https://www.ensiacet.fr</a>
<b>UniLaSalle</b> <i>Institut Polytechnique UniLaSalle</i>	<a href="https://www.unilasalle.fr">https://www.unilasalle.fr</a>
<b>Université Paris-Dauphine</b>	<a href="https://dauphine.psl.eu">https://dauphine.psl.eu</a>
<b>UTBM</b> <i>Université de technologie Belfort-Montbéliard</i>	<a href="https://www.utbm.fr">https://www.utbm.fr</a>
<b>UTC</b> <i>Université de technologie de Compiègne</i>	<a href="https://www.utc.fr">https://www.utc.fr</a>
<b>UTT</b> <i>Université de technologie de Troyes</i>	<a href="https://www.utt.fr">https://www.utt.fr</a>
<b>VetAgro Sup</b>	<a href="https://www.vetagro-sup.fr">https://www.vetagro-sup.fr</a>



CONFÉRENCE DES  
**GRANDES  
ÉCOLES**

Conférence des grandes écoles  
11, rue Carrier-Belleuse ■ 75015 Paris  
tél : 01 46 34 08 42  
[info@cge.asso.fr](mailto:info@cge.asso.fr) ■ [www.cge.asso.fr](http://www.cge.asso.fr)